

Bref et sommaire recueil de ce qui a esté faict et de l'ordre tenu à la joyeuse et triumpante entrée de... Charles [...]

Bouquet, Simon (15..-16..? ; poète). Bref et sommaire recueil de ce qui a esté fait et de l'ordre tenu à la joyeuse et triumpante entrée de... Charles IX... en sa bonne ville et cité de Paris ,... le mardy sixiesme jour de mars, avec le couronnement de... Madame Élisabet d'Austriche, son espouse, le dimanche vingtcinquesme, et entré. 1572.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

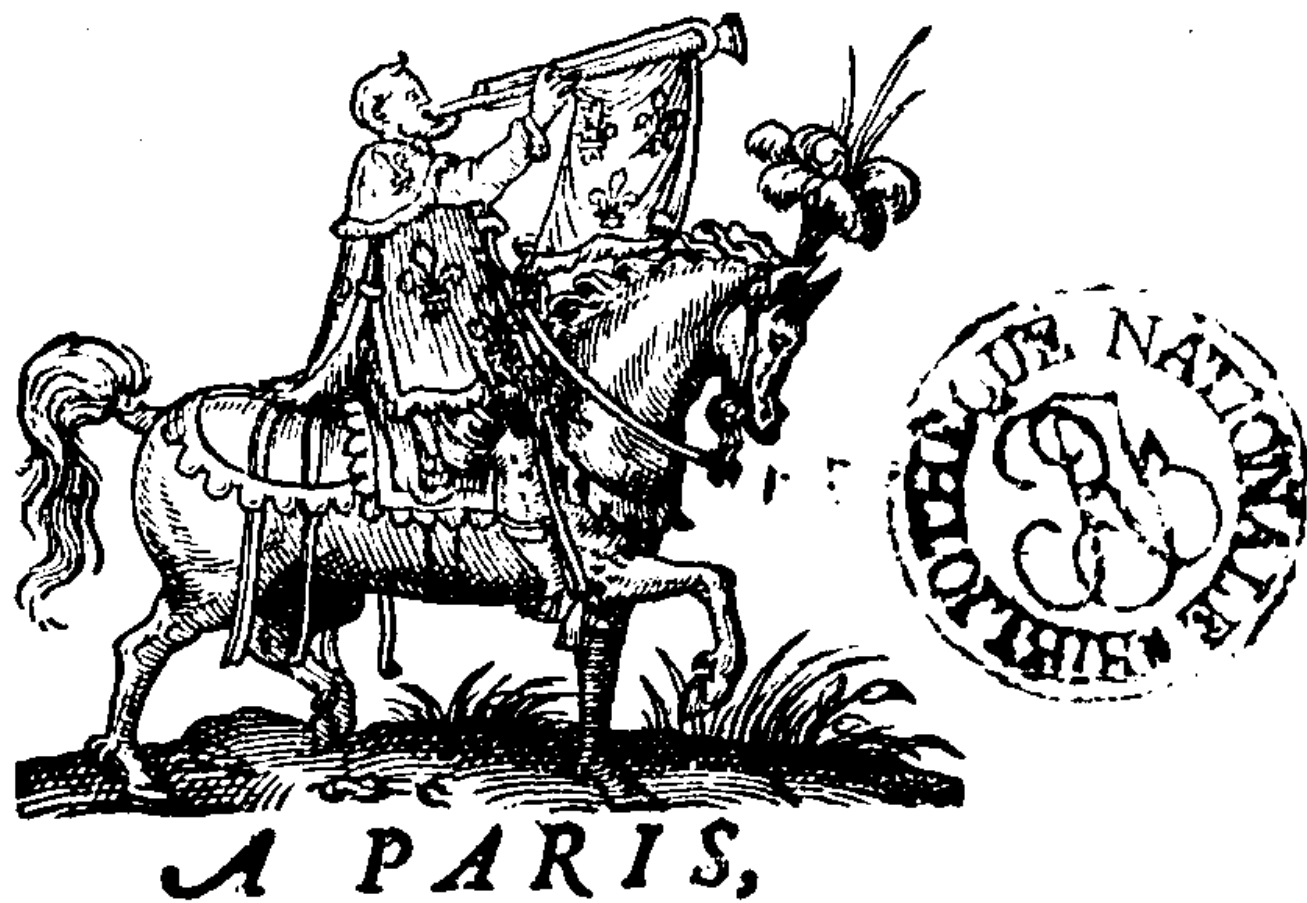
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

BREF ET SOMMAI-
re recueil de ce qui a esté faict,
& de l'ordre tenue à la ioyeuse & triumpante
Entree de tref-puissant, tref-magnanime & tref-
chrestien Prince CHARLES IX. de ce nom Roy
de France, en sa bonne ville & cité de Paris, capi-
tale de son Royaume, le Mardy sixiesme iour de
Mars.

AVEC
LE COVRONNEMENT DE TRES-
haute, tref-illustre & tref-excellente Princesse Madame
ELIZABET d'Austriche son espouse, le Dimanche
vingtcinquierme.

ET
ENTREE DE LADICTE DAME EN ICELLE
ville le leudi xxix. dudit mois de Mars, M. D. LXXI.



*De l'Imprimerie de Denis du Pré, pour Oliuier Codoré.
rue Guillaume Iosse, au Herant d'armes, pres la rue
des Lombars.*

1 5 7 2.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Extrait du priuilege du Roy.

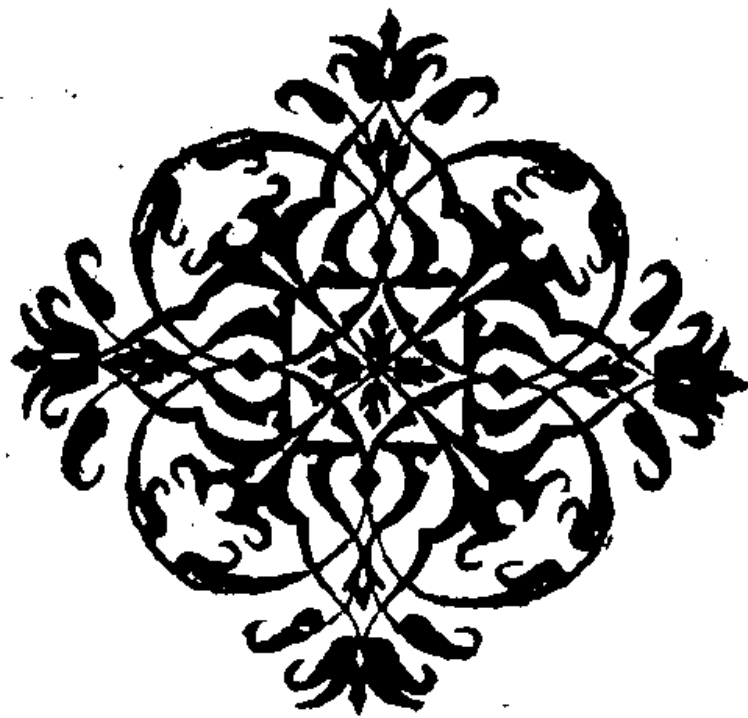
CHARLES par la grace de Dieu Roy de France à nos amez & féaux les gens tenans nos cours de Parlements Gouverneurs, Baillifs, Senechaux, Preuosts ou leurs Lieutenants, & autres nos officiers & iusticiers qu'il apartiendra, salut. Nostre bien aimé Olivier Codoré tailleur & graueur de pierres precieuses nous à fait entendre qu'il desiroit singulieremēt de grauer ou faire imprimer par figures & lettres toute l'ordre qui sera tenuë à l'Entrée que nous & nostre treschere & tresaimée compagne esperōs faire tant en nostre ville de Paris que autres villes de cestuy nostre Royaulme. Mais il craint que à ce faire il luy soit fait empeschement par nos officiers, s'il n'auoit nos lettres de congé & permission de ce faire. Nous requerans treshumblement à ces fins luy vouloir octroyer nos lettres necessaires. A ces causes & inclinant liberalement à la requeste qui nous à esté faite par nostre trescher, & tresaimé cousin le duc de Geneuois & de Nemours en sa faueur, auons à iceluy Codoré permis, accordé, & octroyé, permettons, accordōs, & octroyons par ces presentes, qu'il puisse & luy loise imprimer & grauer par figures & lettres tout l'ordre qui sera tenu à nosdictes Entrées esdictes villes de nostredit Royaulme, sans que à ce il puisse estre empesché par nosdictz officiers ou autres: & afin qu'il aye le moyen de se recompenser des fraïs & despeus qu'il luy conuiendra pour cest effaict faire, auons inhibé & deffendu, inhibons & deffendons à tous autres imprimeurs & graueurs, que durant le temps & terme de dix ans ensuyuans & consecutifz à cōter du iour & datte que lesdictes Entrées aurōt esté imprimées & grauées par figures & lettres qu'ilz n'ayent à les imprimer ou grauer, si ce n'est par congé & permission dudict Codoré. Et ce sur peine au contreuenant de mil escus d'amende, chacun applicable, partie à nous & l'autre audict Codoré: ensemble de la perte & confiscation desdictes imprimeries & graueures. A la charge que lesdictes graueures & impresions desdictes Entrées seront veues & visitées par nos iusticiers des lieux où elles seront, auant qu'ilz soient mises en vente. Si voulons & vous mandons que à chascun de vous endroit soy, si comme à luy apartiendra, que de tout le contenu en nostre presente permission vous faires, souffrez, & laissez ledict Codoré ioyr & user paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empeschemens au contraire. Procedant contre lesdictz contreuens à ces presentes, par les peines contenues en nos ordonnances: car tel est nostre plaisir. Donné au chasteau de Boulōgne le neuuiesme iour de Feurier. L'an de grace mil cinq cens soixante & unze. Ainsi signé.

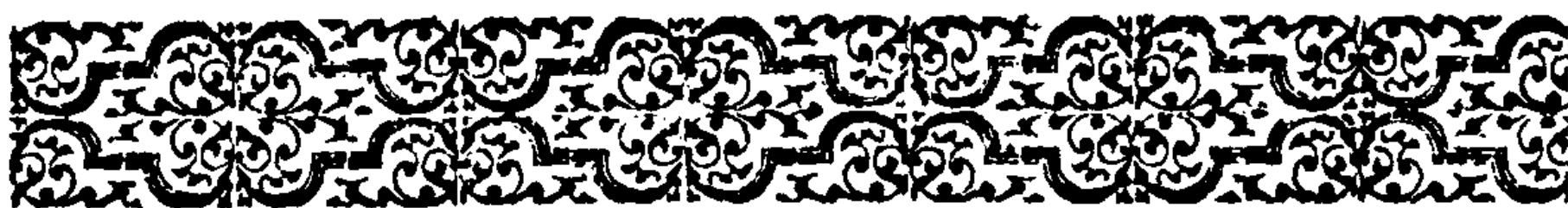
Par le Roy, Monsieur le duc de Nemours present. De Neufuillé,
& scellé sur simple queuë en cire iaulne, du grand scel.

A ij

LE Roy fait tresexpresses inhibitiōs & deffenses à tous imprimeurs & libraires, tant de ceste ville de Paris que des aultres de son Royaume, de n'imprimer & exposer en vente l'ordre de l'Entrée de sa maiesté & autres choses qui en dependent : sur peine de la confiscation des livres & presses & d'estre corporellement punis. Voulant sa maiesté que celluy seul, auquel elle en a baillé permission, signée de l'un de ses quatre Secretaires d'estat, puisse faire imprimer ledict ordre d'Entrée. Enioignant sadiet maiesté au Preuost de Paris ou son Lieutenant, Preuost des marchans & Escheuins tenir la main à l'observation de ceste presente ordonnance & d'y user de toutes diligences requises & necessaires. Fait à Paris le septiesme iour de Mars, mil cinq cens soixante & vnze. Ainsi signé, Brulart.

Leu, & publié à son de trompe & cry public par les carrefours de ceste ville de Paris, lieux, & places accoustumez à faire cris & publications, par moy Pasquier Rossignol crieur iuré du Roy nostre sire, aux ville, preuosté & viconté de Paris, accompagné de Guillaume Denis commis de Michel Noiret, trompette iuré dudit seigneur esdictz lieux. Le septiesme iour de Mars, mil cinq cens soixante & vnze. Ainsi signé, Rossignol.





S V R

l'Entrée du Roy faicte en sa bonne ville de Paris.

*N'estime point (Lecteur) que ce soit une Entrée,
Que tous ces sumptueux appareils que tu vois,
Tous ces arcz triomphaux, ces superbes arrois,
Dont Paris nostre ville est ores illustrée.*

*Ainsi que Rome on veit de lauriers tapissée
Embrasser le guerrier enflé de haults exploitz:
Ainsi à nostre CHARLES, au plus grand de nos Rois,
Pour rendre dans les ans sa memoire enchaînée,*

*Paris d'un œil ioyeux, Paris sa grand' cité,
Luy dressant ce trophée à la posterité,
L'a voulu honorer d'un triomphe suprême:*

*Après avoir esté trois fois en camp vainqueur,
Après avoir des siens surmonté la rancœur,
Et que d'un cœur plus fort il s'est vaincu soy-mesme.*

E. Pasquier Parisien.

Οὐνομα ΒΟΥΚΑΪΟΥ τὸ πατρώνομον αἶρεα δηλοῖ
 Τὸν κατὰ τῆς ξυλόχης ἔμπονον ὑλοτόμον.
 Καί σου ταμῶν ξύλα πολλὰ θεῶν ἀνὰ νήριτον ἄλσος,
 Ευθαλὲς ἐπλαξας τὸ το φυλλάδιον.
 Εἴθ' ἔτι τοῖς σκιεροῖσιν ἀηδόνες ἀκρεμόνευσιν
 Μυρία ἡδυμελῇ εὐτομέεσσιν ἔπη.
 Ἄνθεμα τῷ βασιλῇ, καὶ ἄνθεμα τῇ βασιλίᾳ,
 Χρυσῶν ἢ δὲ λίθων παμπολυτιμότερον.
 Σοὶ δὲ χεῖρας μεγάλη μάλ' ὀφείλεται εἶνεκα τέγῃ
 Ω ΒΟΥΚΑΪΕ, δι' οὗ τοῖος ἐπλεκτο πλόκος.
 Ἄξιον ἐν χερίτων καὶ μυσῶν ναῶ ἄγαλμα,
 Κεῖσθαι, ΒΟΥΚΑΪΟΥ σύμβολον ἀσυνόμου.

Ιω. Αυρατὸς Ποιητὴς βασιλικὸς.

Ἄστυ τὸ Παρρίσιον, πολέων πόλις, ἢ πόλις ἄλλος,
 Τῷ βασιλῇ γέρας τεύξεν ἐπιμβάσιον.
 Εἷς δὲ πρὸς ἀσυνόμων μέγας μεμελημένος αἶψα
 ΒΟΥΚΑΪΟΣ τούτῃς εὐθέπισεν πίνακας.
 Πολλὰ δὲ καλὰ φίλων ἐπιγράμματα, πολλὰ καὶ αὐτῷ,
 Ἔργα λαμπρὰ παρέργ' εἰς βίβλον ἡράνισεν.
 Τῆς τε λόγους κρυφίαν ἐσαφάνισε μυθολογιῶν,
 Εἰκόνας οἱ πάσας καὶ φανεροῖσι γραφάς.
 Τέχνης δαίδαλον ἔργον ἄκρης δαπάνης τε πόνησε,
 Ἀλλ' αἰεὶ χαλεπῶν τὸ κλέος ἐστὶ χαλόν.
 Οὐκ ἄρα μνηστὴς ὅλοιτο θεία μβοπρέπῃς πρὸς σόδοιο
 Δίς δ' ἀ Παρρίσιω Συμφῶτα πεμπομένης.

Ν. Γαλ. Αυρατ. Γαμβ.

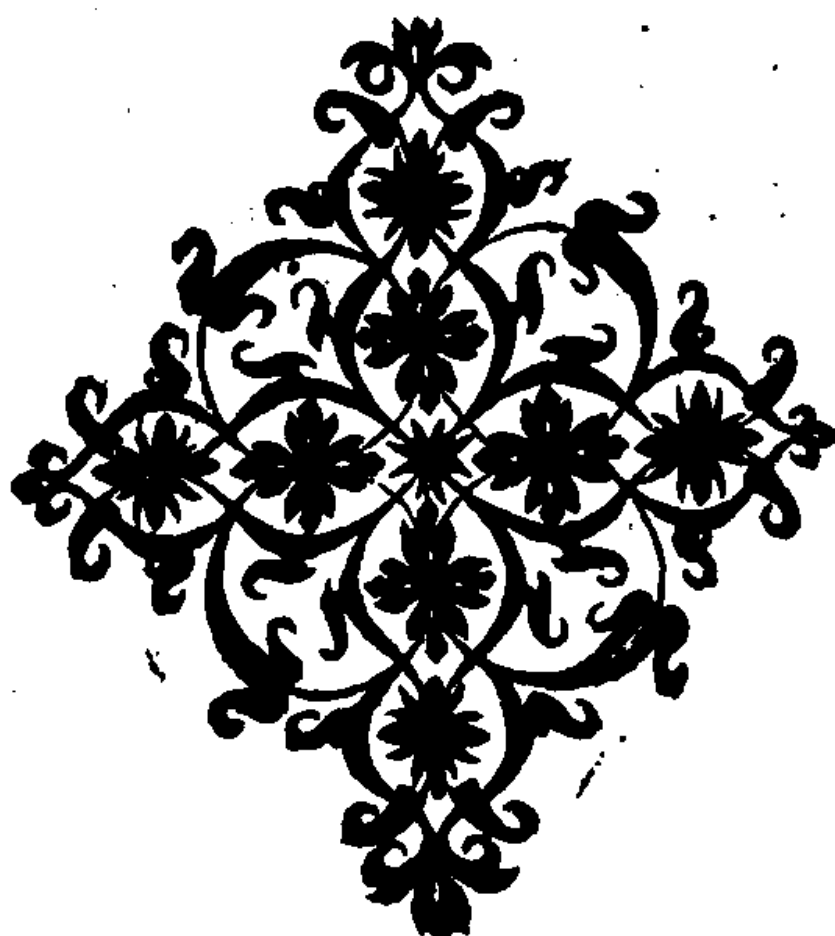
I N
COMMENTARIUM
descriptionis pomparum &
spectaculorum Regi CAROLO IX.
& Reginae ELISABETÆ Austriae
in ipsorum solemnibus in vr-
bem ingressibus duobus di-
uersis diebus Parisiis ex-
hibitorum.

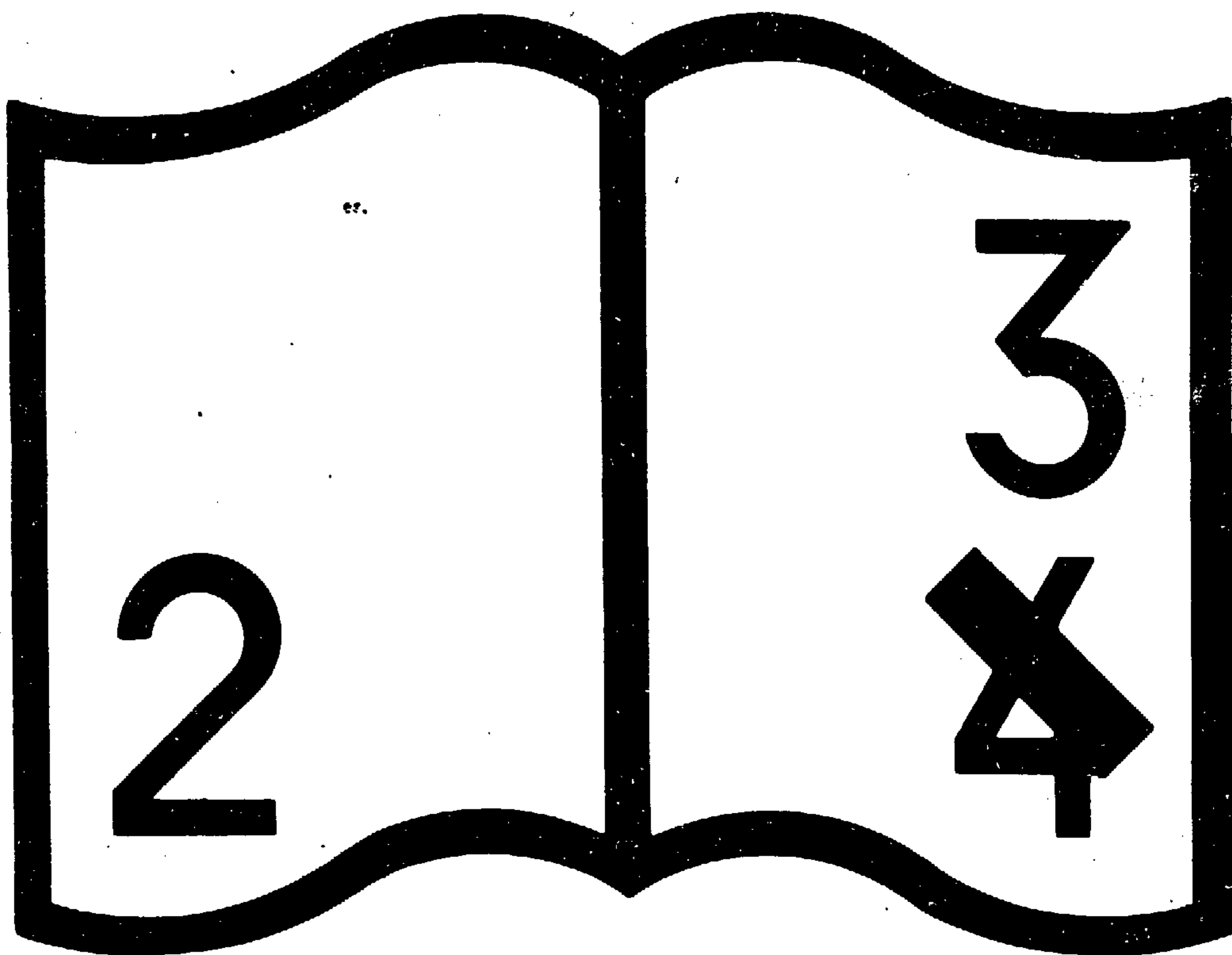


*Quantū alias immēsa Lutetia præterit vrbes,
Cetera Rex quantum Gallicus imperia:
Tantū magnificos superauit honore triūphos
Quem dedit vrbs, tua quos Gallia tota dabit.
Huius ut aspectus gentes procul iret in omnes,
Exprimit artifice sculpta tabella manu.
Sed pictura, nisi sonus huic accedat, imago
Muta tacet: scriptis nunc ea facta loquax.
Ergo quæ porta populus spectauit ab ipsa
Per seriem mixtæ lusibus historia,
Singula declarata suis sunt iuncta tabellis,
Occultūque loquens littera quidque docet.
In quibus ut sumptus, labor est & publicus urbis,
Quam cum Præposito quattuor uisusque regunt.
Sic vigil unius BOVQVETI cura peregit,
Mandarat sibi sors quod socialis opus.*

*Ronsardo tamen est, est Auratôque aliisque
Pars opere in tanto iure tenenda suo.
Quorum alias alij patrias cequiter camœnas:
Græca sed ipsa mea, suntq; Latina lyra:
Præter ab antiquis quæ sunt excerpta poëtis.
Sic noua per varias texta corolla manus.
At tu ter fœlix Rex CAROLE, ter tua coniux,
Et quater, & quoties non numerare licet.
Cuius amor patriæ, cuius spectacula nulli,
Præter quàm summo cedere visa Deo.
Omnibus in populis simul externisque tuisque,
Dum liber hic uiuet, uiuida semper erunt.*

Io. Auratus Poëta Regius.





Pagination incorrecte — date incorrecte

NF Z 43-120-12



SONET

De Pierre de Ronfard
à l'Autheur.

*Comme une fille en toute diligence
Voyant un pré esmaillé de couleurs
Entre dedans, & choisissant les fleurs,
Un beau bouquet pour son sein elle agence,*

*Ainsi, BOUVET, cueillant en abondance
Fleurs dessus fleurs, dans le iardin des sœurs,
Fais (choisissant les plus douces odeurs)
Un beau bouquet de ton liure à la France,*

*L'honneur des Rois, de Paris la grandeur,
L'heur des François emplissent la rondeur
De ton BOUVET, qui fleurist davantage*

*Contre le temps qui les autres deffait.
Car ton bouquet que les Muses ont fait,
Ne craint l'hiver ny l'iniure de l'aage.*



Sonet de l'Autheur.

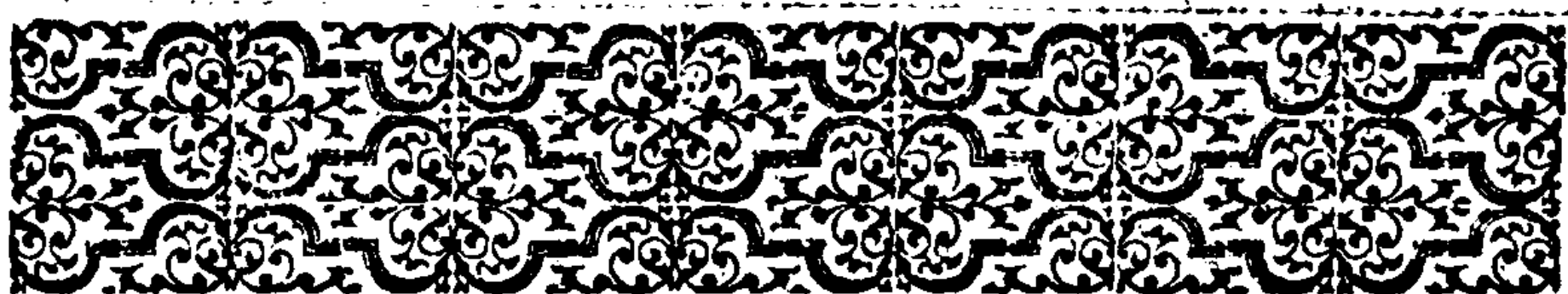
*Celuy qui vouldra voir combien peult nostre France,
Comme elle est inuincible au fort de son malheur,
Comme il est impossible en sçauoir la valeur,
Le bon-heur, la grandeur, la force, & la puissance:*

*Celuy qui vouldra voir de Paris l'excellence,
De quelle affection, cœur, deuoir, & honneur,
Elle a receu son Roy & souuerain Seigneur,
Après son sainct edict, te s'moin de sa clemence:*

*Relise ce liuret, & sur tout considere
Que ce Roy comme Dieu s'est monstré Prince & pere,
Qui regardant les siens de son œil de pitié*

*A fait cesser de Mars l'orage & le tonnerre,
Chassant de ses subiects la discorde & la guerre
Pour les reioindre ensemble en parfaicte amitié.*

B.



B R E F

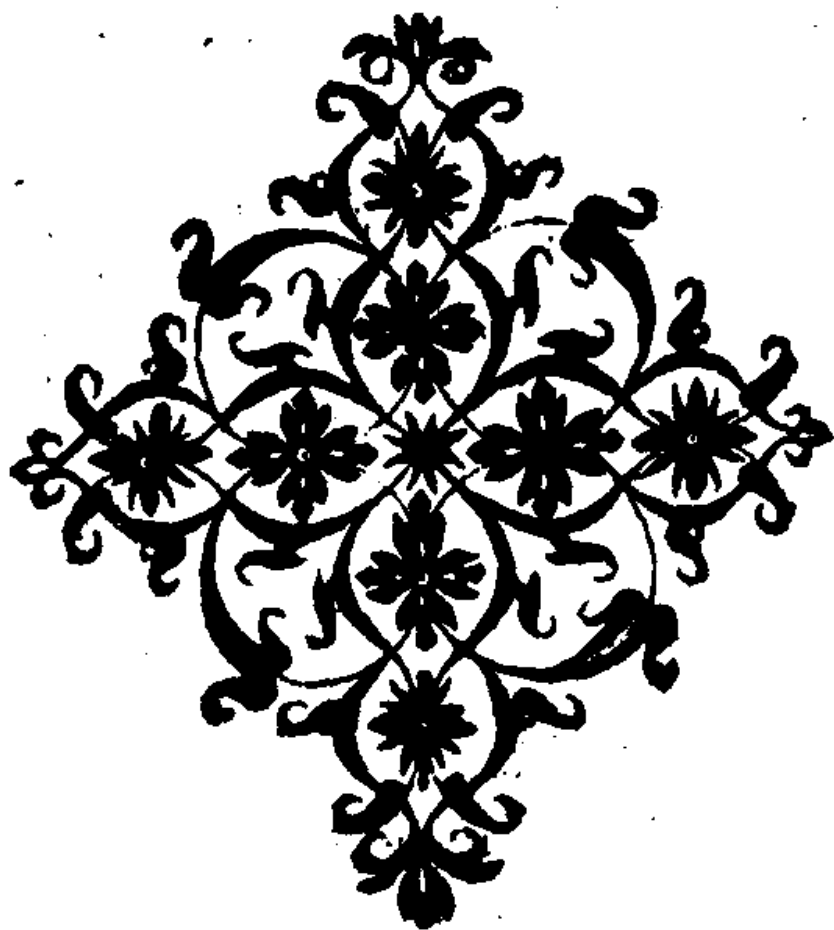
RECUEIL ET SOM-

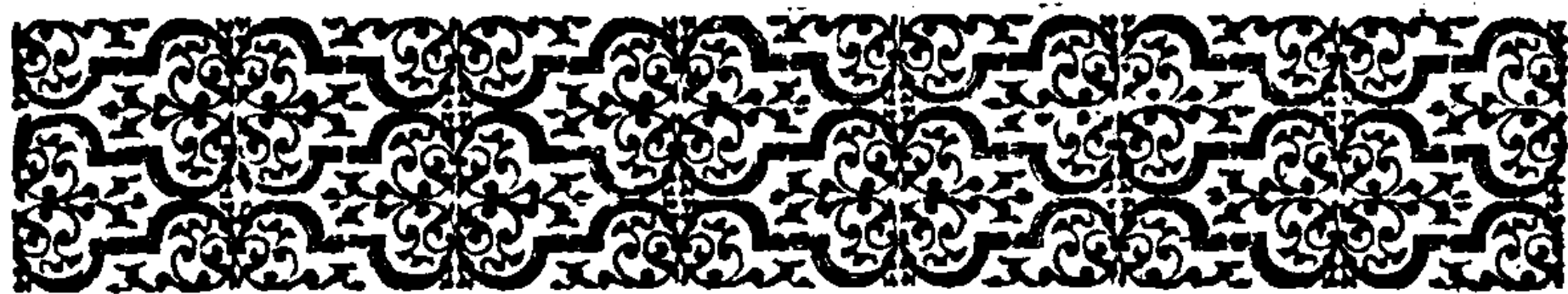
maire de ce qui a esté faict, &

de l'ordre tenue à la ioyeuse & triumpante Entrée de tres-puissant, tres-magnanime & tres-chrestien Prince CHARLES IX. de ce nom Roy de France, en sa bonne ville & cité de Paris, capitale de ce Roiaume, le Mardy sixiesme iour de Mars.

S'ESTANT le Roy allié par mariage avec tres-haute, tres-illustre & tres-excellente Princesse Madame ELIZABET d'Autriche, fille de Maximilian Empereur des Romains: & apres auoir en la ville de Mezieres avec toutes sortes de triôphes & magnificèces Roiales celebré & solénisé ce sacré mariage, sa Maiesté fait entendre aux Preuost des marchâs & escheuins de sa bone ville de Paris, que son intention estoit faire son Entrée en ladicte ville au mois de Feurier ou Mars ensuiuant. Lesquels receurent avec tres-humble reuerence comblee de ioye & allegresse ceste bonne nouuelle: & se sentans bien heureux d'estre ainsi honorez de leur Roy & Prince souuerain, commencerent incontinent à faire apprestz de toutes choses necessaires, pour selō leur pouuoir & moyen recueillir & receuoir digne-

ment vn si grand & si bon Roy. Et en toutes diligences furent dressez des portiques, arcz triumpaux, figures, peintures & deuises en hōneur de sa Maieité, de la Royne sa mere, de la Royne son espouse, de Messieurs ses freres, & de toute la tresillustre maison de France: & en l'honneur aussi, & consecration de la memoire sainte de François le grand, & Henri ses pere, & ayeul: tout ainsi que cy apres il sera discou-ru & representé au naturel en ce petit liure. Lequel tesmoignera (comme i'espere) à la posterité la tres-humble, & seruiable deuotion de la ville de Paris enuers son Roy, le desir qu'elle a tousiours eu, pardessus toutes les autres villes de ce Roiaume, de luy rendre, avec vne entiere obeissance, tresfidelle & agreable seruice. Mais premier que d'entrer en la description, j'ay aduise (amy Lecteur) faire vn sommaire en ce lieu de ce qu'on peult recueillir des hieroglyphiques, deuises, & inscriptions qui y estoient.

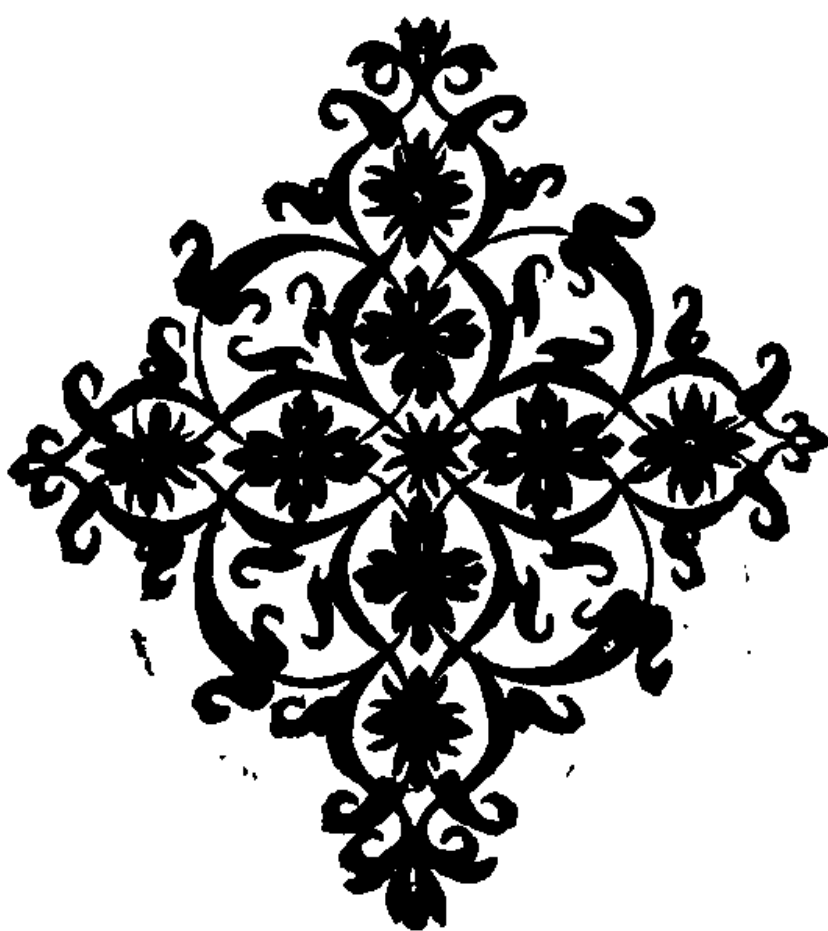




Argument.

EN premier lieu est remarquée la grandeur du Roiaume de France & origine de nos premiers Rois: comme ce Roiaume s'est tousiours maintenu victorieux, & inuincible, mesmement es dernieres guerres, par la grande prudence & felicité du Roy, vertueuse conduicte de la Roynes a mere, & ayde de Messieurs ses freres, avec une memoire & commemoration des Roys, François premier, Henry second ses ayeul & pere. Que aiant tels ancestres, ayeul, pere, vertueuse mere, & freres, & estant monarque d'un tel, & si florissant Roiaume, ne peult que son empire n'augmente, & agrandisse: & comme il est Prince tres-digne d'auoir succédé en telles & si grandes choses, n'a esté moins heureux en son mariage. Quand à la poursuite & diligence de la Roine sa mere, il a renouuellé & reconfirmé l'alliance qu'il auoit avec ceste ancienne maison d'Autriche, & espousé ELIZABET fille de Maximilian Empereur des Romains, l'une des plus sages & vertueuses Princesses du monde. A l'occasion duquel mariage & de la bonté & clemence qui est en luy representée par l'une des colonnes de sa deuise (PIETATÉ) auroit apres tant de grandes & glorieuses victoires par luy obtenues, & lors qu'il pouuoit user de icelles, fait pour le bien de son Roiaume, & repos de ses pauvres subiects, publier l'edict de pacification, à l'exēple des Atheniens: lesquels apres les longues discordes ciuiles, par le conseil de Solō, l'un des sages de son temps, userent d'un pareil remede, qu'ils appellerent, ἀμνία, c'est à dire oubliance de tou-

ses iniures & querelles tant d'un costé que d'autre: voulant
nostre Roy en semblable que toutes choses passées soient ense-
nelies sous le cercueil d'oubliance, & qu'une bonne paix, u-
nion, amitié, concorde, & tranquillité stable demeure eternal-
lement empreinte aux cœurs de ses subiects: en quoy consiste
la plus grande de ses victoires. S'assurant aussi que comme
il s'est demonstré debonnaire, benin, & clement enuers eux,
ils continueront la tresfidelle obeissance, & subiection, qui luy
doient: qui sera le moien de tollir & annuler toutes les par-
tialitez ciuiles. Que partant n'est plus besoin d'armes en Frã-
ce, ains seulement d'une bonne administration de iustice, re-
présentée par l'autre colonne de sa deuise (IVSTICIA) estant
le pere du peuple, & Roy tresueritable: pere di-ie qui ne veult
perdre les siens, & Roy pour leur administrer iustice à tous
esgalemment.



A la porte S. Denis,

par laquelle lediſt Seigneur entra, fut fait en lieu plus commode qu'on n'auoit accouſtumé, vn auant portail à la ruſtique d'ouurage Tuſcan, dedié à l'antique ſource, & premiere origine des Rois de France, fertilité & grandeur d'iceluy Roiaume, inuincible en quelque aduerſité que luy ayt ſceu venir.

Duquel portail la face, ouuerture, & hauteur eſtoit plus grande qu'autre qui ayt eſté veu cy deuant : car ſon diametre par terre eſtoit de cinq toiſes en largeur, ſur cinq toiſes & demie de hault, ayant de douze à treze piedz d'ouuerture dans œuure, ſous dix-huiſt à dixneuf piedz ſous clef : le tout faiſt de pierre de ruſtique bien fort reſemblant le naturel, à cauſe des herbes, limax, & lezards entremellez parmi, & dont les ſpectateurs eſtoient en ſinguliere admiration.

Au hault du milieu de ceſt arc eſtoit vn frontispice, & ſur le hault d'icelluy vn grand eſcu de France d'azur à troys fleurs de lis d'or couronné d'vne grande couronne d'or : ſous lequel & à chacun coſté eſtoient deux cornes d'abondance remplies de fruiſtz, faiſtes de bronze : pour monſtrer que iamais ne fut que la France n'ayt eſté abondante en tous biens. A coſté dextre eſtoit la figure d'vn Roy conquerant, faiſte auſſi de bronze veſtue, & armee à l'antique, tenant vne eſpee nue couronnee, pour repreſenter le grand Francion, duquel ſont iſſus & deſcendus les Rois de France. Et pour ce que Francion ſurpaſſa tous les capitaines de ſon temps en grandes & glorieuſes vi-

estoit vn Aigle pres de sa teste, demonstrent la haulteur & magnanimité de son courage en l'exécution de ses entreprinſes: ainsi que l'Aigle surmonte de son vol tous autres oyſeaux: & auſſi que c'est le propre ſignal des hommes qui laiſſent à leurs ſucceſſeurs quelque marque d'immortalité. Sous les piedz de ce Francion estoit vn pied d'estalt de proportion diagonée, enrichi de moulures exquisés, representant le marbre gris: dedans le fond duquel estoit vn Loup courant, ſignifiant que ledict Francion ne ſe fit que paſſer & courir vne bonne partie de la Gaule, chargé de proye & d'honneur, ſans iamais ſ'arreſter en vn lieu, & ſignifioit ceſte beſte l'heureuſe conqueſte de l'eſtranger: de la maniere qu'il apparut à Pirrhus par l'image poſée par Danaus en la ville d'Arge,

Au coſté ſeneſtre estoit vne autre figure Royale, auſſi de bronze, tenant pareillement vne eſpée couronnée, representant Pharamôd premier Roy des François, ayant pres de ſa teste vn Corbeau, oyſeau dedié à Apollon, qui preſide aux colonies, portant en ſon bec des eſpicz de bled: pour monſtrer qu'il auoit conduit ſon peuple d'un païs ſterile en vn païs plus fertile, auquel il ſ'arreſta: comme aſſez le demonſtroit vne Vache païſſant, laquelle estoit dâs le fond d'un autre pied d'estalt: ſur lequel estoit porté ce Pharamond de ſemblable ordonnance, meſure, & enrichiſſement que celuy de Francion: laquelle Vache ſignifie fertilité, comme il fut en pareil manifeſté par l'oracle donné à Cadmus filz d'Agenor. En ſigne de quoy nous voyons encores au iourd'huy pluſieurs grandes & anciennes maiſons de l'Europe, meſmes en France, por-

ter la Vache en leurs armories, pour signifier la bonté, & fertilité de leurs païs, car cest animal paist de son naturel volontiers en vne terre franche & grasse telle qu'est la France. Et quant au Corbeau tel oiseau guida Battus quand il abandonna l'isle de There, & s'en alla habiter Cyrene en Libye, ainsi qu'a escript Callimach poëte Grec,

Κόραξ ἡγήσατο λαῶν
Δείσιος οἰκιστήρ.

Voulant dire que le Corbeau est augure prospere à conduire vn peuple pour fonder nouvelle colonie.

Ces deux figures se regardoient l'une l'autre, representans les tiges des Rois de France : l'un pour auoir conquis vne bonne partie de la Gaule, & comme vn esclair fouldroyé ce qu'il auroit rencontré: l'autre pour auoir amené des colonies de Franconie sur les bords du Rhin & de Seine: lesquelles depuis poussées par Merouee & Claudion planterent les bornes de France iusques aux riuies de Loire; & par leurs successeurs iusques aux Alpes & monts Pyrenees.

Au deffous des pied-d'estaltz qui portoient lesdictes figures & frontispice cy dessus mentioné estoit vne corniche representant aussi le marbre gris, laquelle decoroit grandement l'excellence de cest ouurage, & au deffous d'icelle trois tables d'attente, l'une desquelles, qui estoit au milieu & dessus le ceintre de l'arc, auoit quatre piedz de hault sur sept piedz de large: en laquelle estoient escriptz en grosse lettre noire, sur fond blanc ces vers.

L'ENTREE DV ROY

*De ce grand Francion vray tige des François
Vint iadis Pharamond le premier de noz Rois,
Lequel print des Troiens, & Germains sa naissance
Dont la race aujourdhuy se renouuelle en France.*

B.

Et ce d'autant que Pharamond estoit de la nation d'Allemagne, & que nostre Roy a voulu renouvel-
ler ceste ancienne alliance par le mariage qu'il a faict
avec nostre Roine fille de l'Empereur des Allemai-
gnes.

A costé droict & iustement sous le pied-d'estalt
qui portoit la figure de Francion estoit vne autre d'i-
cellestable d'attête, en laquelle estoient escriptz ces
vers Latins,

*Francio ab Iliacis veniens (ut fama) ruinis
Et Xanthum & Simoënta in Rhenum mutat & Istrum,
Qui primus Francos Germanis dixit in oris.*

Et à l'autre costé au dessous iustement du pied-
d'estalt qui portoit la figure de Pharamond, estoit
l'autre table d'attente en laquelle estoient escriptz ces
vers,

*Rex Francis leges Pharamundus tradidit auctis
Gallicum in imperium: quas gentes Carolus ambas
Ut primus iunxit, sic tu nunc Carole iungis.*

Outre lesquelz ne veux oublier faire mention des
vers François faictz par Maistre Pierre de Rōsard pre-

mier poëte de France : lesquelz pour le peu de place
qui restoit vuide audiect arc n'y auroiēt peu estre mis

*Ce Prince armé qu'à la dextre tu vois
Est Francion le tige des François
Enfant d'Hector, qui vint sans compagnie
Comme banny habiter Chaonie.
De là poussé par l'oracle amassa
Peu de vaisseaux & la mer trauersa,
Et vint bastir pres la mer Istrienne
Vne cité dictē Sicambrienne:
Feit alliance à la fille d'un Roy
Qu'il laissa grosse & enceinte de soy.
Puis se rendant la fraieur d'Allemagne
Comme un esclair foudroia la Campagne,
Passa le Rhin, & sur Seine Paris
Fonda du nom de son oncle Paris.
Luy faict vainqueur par une prompte guerre
Des plus grands Rois de la Gauloise terre,
Finalement mourut entre les siens
Non gueres loing des champs Parisiens.
Long temps apres de ceste Roine enceinte,
Vint une race au faict des armes craincte,
Vn Marcomire & ce grand Pharamond
De qui l'audace est peinte sur le front.
Ce Pharamond qui auoit pris naissance
De la Troienne, & Germaine alliance,*

L'ENTREE DV ROY

*Et du destin & d'ardeur animé,
 Suyui de gloire & d'un grand peuple armé,
 Traçant les pas de Francus son ancestre
 Reconquist Gaule, & sous luy feist renaistre
 Les murs tombez de Páris, & deslors
 Les renforcea de rampartz & de fortz:
 Et se brauant d'une telle conqueste
 Jusques au ciel luy fait leuer la teste,
 Honneur fameux des cités du iourd'huy.
 Les Roys François sont descendus de luy
 De pere en filz d'une immortelle suite.
 Telle ordonnance au ciel estoit predicte,
 Que tous noz Rois tant Païens que Chrestiens
 Seroient ensemble Allemans & Troiens.
 Et de rechef la race est retournée
 Par le bienfaict d'un heureux Hymenée,
 Pour conquerir, comme il est destiné,
 Le monde entier sous leurs loix gouverné.*

R.

A l'un des costez de cest arc plus bas que la figure de Francion estoit vne niche dedans le dict ouurage rustique, en laquelle estoit posée vne Maiesté de neuf piedz de hault, aiant vn visage graue, & redoubté, tenant vn sceptre en vne main, vn baston de iustice en l'autre, & plusieurs petites couronnes & sceptres à l'é-
 tour d'elle: pour monstrier que des le commencement la maiesté de noz Rois à este grande, & ne s'est seulement maintenüe en sa grandeur, mais s'est augmentée

& acrüe en plusieurs païs & prouinces, qui furent autrefois Roiaumes. Portoit ceste Maiefté vn habillemēt à triple couronne, telle que les grands Pontifes ont acoustumé de porter, à cause que ce Roiaume est seulement tenu de Dieu sans recongnoistre autre supérieur: & sous ses piedz plusieurs villes & chasteaux, pour représenter l'abondance des villes, citez, & bourgades subiectes à la Maiefté de noz Rois. Son manteau representoit vn veloux pers, semé de fleurs de lis d'or, fourré d'hermines, mais tant bien ressemblant le naturel, que lon ne pourroit mieux, & estoit escript sous ses piedz,

Quo primùm nata est tempore magna fuit.

A l'autre costé plus bas que la figure de Pharamond estoit vne autre niche aussi entouree de rustique: en laquelle estoit aussi posée vne Victoire armée à l'antique, de pareille haulteur de neuf piedz, ayant des aisles au dos rompues par la moitié, pressant vne Fortune sous ses piedz: pour monstrier que la Victoire est vn partage hereditaire, & perpetuel en la maison de France, & qu'elle ne s'enuolle iamais de leur race, comme les autres qui ont des aisles inconstantes, & ne peuvent arrester en vn lieu, la puissance de laquelle Victoire, abaisse & rompt toutes Fortunes tant audacieuses qu'elle soient. Elle tenoit en sa main dextre vne brâche de palme qu'elle presentoit à la Maiefté susdicte, pour cōfirmer ce que dessus. Et en l'autre main la teste d'vne Meduse, qui est le signe de la guerre, pour monstrier le moyen qu'a la France de resister & faire teste à ceux qui voudroient enuier sa Victoire & eux fascher qu'elle est inseparable de nos Rois. Que partant le

L'ENTREE DV ROY

plus grand-heur que puissent auoir nos voisins est d'eux rendre tousiours bons amis & confederez de nosdictz Rois. Sous les piedz de laquelle Victoire estoit escript en Grec

ΑΠΤΕΡΟΣ ΝΙΚΗ

Qui signifie, *Victoire sans aïles.*

Et au dessous en Latin,

Staret ut hîc, celeres Victoria perdidit alas.

Et ne fault oublier qu'au dessus de chacune des niches desdictes deux figures estoit vne saillie portee sur deux consoleurs, ou sous le plat fond de chacune, desquelles pendoit vn gros feston de fruietz, signifiant fertilité, qui conuenoit fort bien pour l'ornement desdictes deux figures.

Au dessous de chacune desquelles figures estoit vn stilobate de proportion & saillie conuenable, selon l'ordre d'architecture, dont le quarré de chacun representoit le iaspe, bien fort ressemblant le naturel.

Quand au berceau d'iceluy depuis le hault iusques à l'impôst, c'estoit vn compartiment de fueillages, rozes & fleurs bien & dextrement elabouré, au milieu du hault duquel estoit la deuise du Roy, qui s'ôt les deux colonnes avec l'inscription,

PIETATE ET IVSTICIA.

En l'une des iouës de cest arc estoit vn tableau de riche & excellente peinture, representant vne femme couchee & appuyee sur son coulde, ayant plusieurs mammelles & petis enfans à l'entour d'elle, environnee

de toutes sortes de fleurs, fruietz, espicz de bled, & grappes de raisin, tenant en vne main la corne d'Amaltee, & en l'autre la boëte de Pandore demie ouuerte, & au dessoubz ce quatrain.

*France heureuse en mainte mammelle,
Ceinte d'espis & de raisins,
Nourrit des biens qui sont en elle
Les siens & ses proches voisins.*

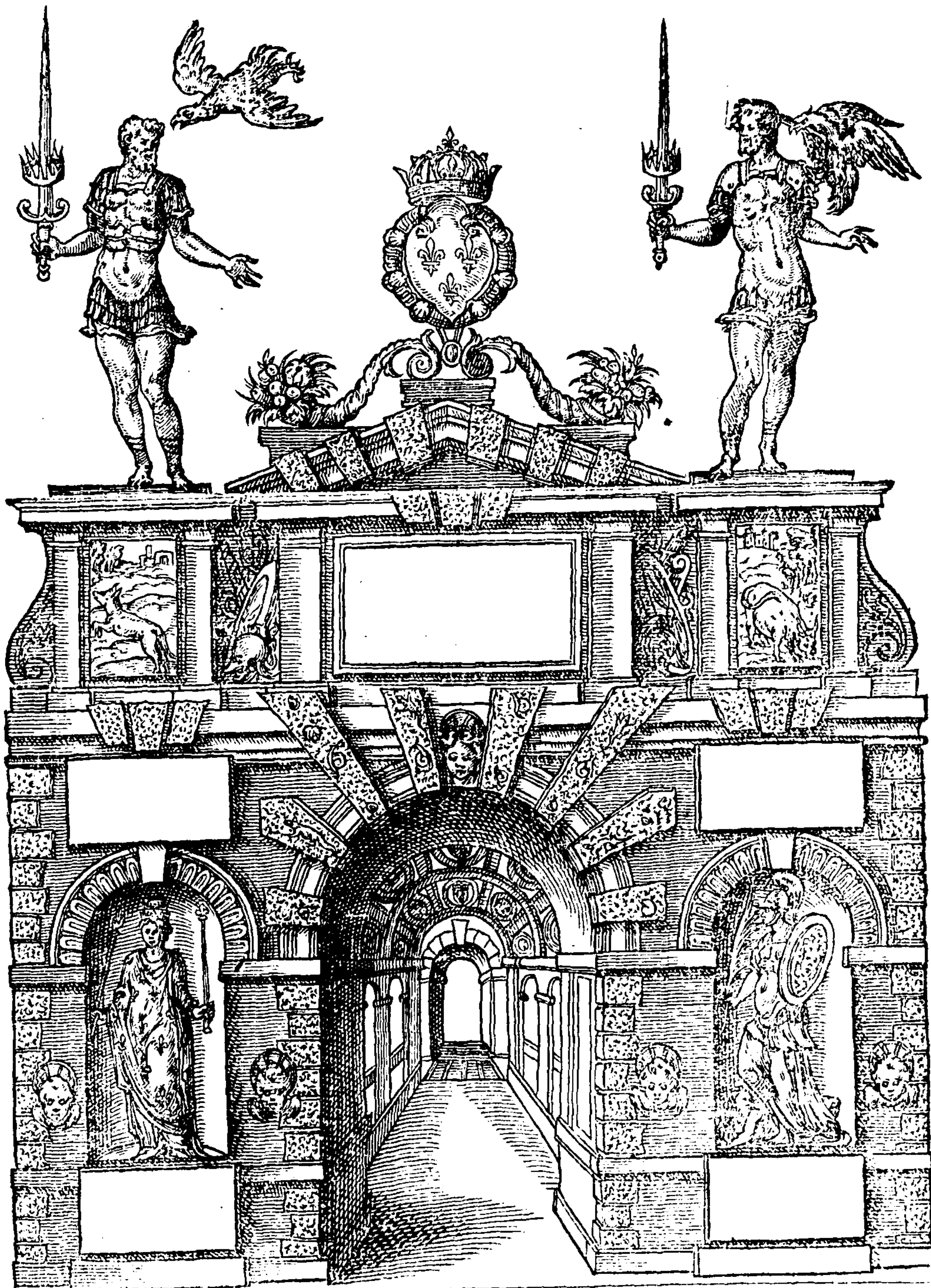
R.

En l'autre iouë estoit vn autre tableau de peinture tresagreable, auquel estoient depeintz quantité de saules & serpes pres les branches d'iceux. Signifiant ceste France inuincible en quelque aduersité qu'elle puisse auoir, comme l'on voit que les saules plus sont coupezz tant plus foisonnent & multiplient: au desous duquel estoit escript cest autre quatrain.

*Malgré la guerre nostre Gaule
Riche de son dommage croist:
Plus on la coupe comme vn saule
Et plus fertile elle apparoit.*

R.

Telle fut la description de cest auant portail, auquel pour plus grande decoration estoient en aucuns endroictz masques de bronze, mesmement à chacun des costez & sur la clef du milieu: en quoy ce peult considerer que cest ouuraige auoit este faict & cōduict de main de maistre: pour duquel mieux faire congnoistre les particularitez, en est icy representee la figure.



Depuis cest auant portail iusques à l'entree de la porte estoit vn berceau de menuiserie couuert de lierre fort plaissant à regarder, ayant les mailles d'un pied de large: en chacune desquelles auoit des grosses rozaes d'or de relief, qui conuenoient si bien avec la verdure qu'il sembloit que ce fust chose naturelle & proprement vn vray berceau de iardin tant il estoit bien couuert d'vmbrage, à quoy aidoit & portoit faueur le beau iour qu'il faisoit lors. Ce berceau passé se trouuoit le boulleuert de la porte saint Denis, enuironné d'une ceinture de deux gros festons de lierre & or clinquant, dedans laquelle estoient les armoiries du Roy, de la Roine sa mere, de la Roine son espouse, Monsieur, monsieur le Duc, & Princes du sang, enuironnees aussi de lierre & or semblable: qui ornoit grandement ce boulleuert, à quoy sa Maiesté demonstra receuoir grande delictation & plaisir.

Par lequel arc, figures, deuises, & peintures d'iceluy estat representé l'antiquité & premiere origine de noz Rois, ensemble la grandeur & fertilité de ce Roiaume de tout temps inuincible en quelque aduersité qu'il luy ayt sceu venir, en passant on a voulu sommairement toucher par qui & comment il a esté conserué de tant d'afflictions, & assaulx que luy sont suruenus durant les troubles & guerres ciuiles: lesquelles depuis dix ans ont par ne sçay quel malheur trauaillé cest estat.

A ceste fin vn peu plus loing que ladicte porte saint Denis à la fontaine du Fonceau estoit la figure d'une Deesse habillée à l'antique, dont le visage rap-

portoit singulierement bien à celuy de la Roïne mere du Roy, laquelle auoit les deux mains ouuertes, esleuees plus hault que sa teste, pour soustenir à peine vne carte Gallicane pleine de villes, bourgs, bourgades, prez, forestz, riuieres, montaignes, & vallees: au milieu de laquelle carte estoit escript en grosse lettre,

G A L L I A.

Au costé d'icelle estoient deux petits pilliers ou termes : sur l'un desquelz s'esleuoit vn sceptre, & à costé vn œil & vne aureille: au pied duquel terme estoit vne Grue, vn Lieure, & vn Daulphin, pour faire entendre que ceste Roïne tres-uertueuse a soustenu & supporté la France renuersee & desreglee au plus fort de son mal: l'œil signifiant comme aussi fait la Grue, le Lieure, & le Daulphin la vigilance & promptitude dont elle a usé en si grandes affaires: & l'aureille la facile audience qu'elle a presté sans iamais se facher d'importunité.

Sur l'autre terme estoit vne grande coupe & deux mains qui la tenoiēt, & au dessous deux cœurs attachez & liez ensemble d'un laqs d'amour, lequel se ferroit au tour de la prise de la coupe. Pres desquelz deux cœurs estoit vn luth, & encores au dessus de la coupe vne espee ayant le bout rōpu, signifiant le soing & extreme diligence dont ceste Dame a usé pour appaiser les troubles & guerres ciuiles de ce Roiaume. Car la coupe est le signe de confederation, les deux mains & les deux cœurs liez ensemble d'un laqs d'amour cōtre la coupe, la reconciliation des deux partiz qui se font conioinctz amiablement ensemble (combiē qu'il fussent au parauant tres ennemis) par vne bien heu-

reuse paix & concorde tant recherchee par ladicte Roine, representee par le luth : lequel combien qu'il soit composé de cordes differentes & diuers tons, si est ce qu'estant poussé & manié d'une main industrieuse rend de tresbons & armonieux accordz: ainsi que (graces à Dieu) a bien sceu faire ceste Roine, laquelle a si bien & heureusement accordé les parties discordantes, qu'il en est fortuy vne tresdesiree paix, vnion, & concorde : & a osté le moien de la guerre signifiee par la pointe de l'espee rompüe. A la verité qui considerera cōme ladicte Dame s'est sagement conduicte en tant de grandes affaires suruenues durant la minorité du Roy & de nos Seigneurs ses enfans, & en fin auoir rendu les choses si paisibles & conserué ceste couronne, ne peult nier qu'elle n'ayt esté par don & speciale grace guidee de l'esprit de Dieu : estant certain que la prudence & sagesse & tout le conseil humain n'eust peu suffire à conduire & conseruer vn estat si battu & agité, comme nous auons veu cestuy cy depuis dix ans.

A ses piedz estoient les figures de Lucrece, Arthemise, Camille & Cloëlie, en leurs habitz roiaux: pour monstrier que ceste Dame a surpassé Lucrece en chasteté, n'ayant voulu depuis le decez du feu Roy Henry son seigneur & mari rentrer en nopces : combien qu'elle fust en aage mediocre & de virilité pour ce faire. Qu'elle a passé Arthemise en pieté enuers sondict Seigneur & mari : comme asses le demonstre l'entreprise indicible & admirable qu'elle a faict commencer à Saint Denis en France, pour honorer sa sepulture. Ouurage que lon peult dire l'un des plus grandz,

merueilleux, & admirables du monde. Qu'elle a aussi surpassé Camille en toutes affaires d'importance, spécialement au fait de la guerre, où elle a d'une grandeur heroïque & courage invincible toujours accompagné le Roy & Messieurs ses freres, ayant outre le plus souvent elle seule fait plusieurs grands, facheux, & perilleux voyages pour la conservation de cest estat, mesme au temps d'hiver & des grandes gelées & glaces, ne trouvant rien difficile pour l'amour naturel qu'elle a porté & porte à nosdicts Seigneurs ses enfans, pour la manutention de ceste couronne de France: & pourtant lon auroit dit d'elle ce que dict Virgile au second liure de son *Æneide*,

— *Ducente Deo flammam inter & hostes
Expedior.*

Et plus bas estoit vn tableau dedans lequel estoit escript en lettres d'or sur fond d'azur,

De maintenir vn estat florissant

En son entier n'est chose trop commune :

Mais le sauuer quand il va perissant

Il n'est donné en ce monde qu'à vne.

D. F.

Et pres desdictes Lucrece, Camille, Arthemise, & Clælie estoient quatres autres tableaux de pareille grandeur & façon, dedans lesquezz à sçauoir celuy qui estoit sous Arthemise estoit escrit,

ARTHEMISIA.

Non apud antiquas viduas fuit altera maior

Coniugis in cineres pietas atque ossa sepulti

L'ENTREE DV ROY

*Quàm meâ: testatur quod nobile Mausoleum.
Tu tamen è viduis me sola piissima vincis.*

C A M I L L A.

*Ausa ego sum virgo iuuenum tentare laborem
Scuta sudémque tenens : & Martia bella frequentans
Fortiter occubui: tua sed nunc gloria maior
Quæ senior medias acies pro Rege subisti.*

L V C R E T I A.

*Nulla pudicitie fama me foemina vincit
Inter matronas veteres: quæ morte piau
Non mea probra meâ: sed te nunc vincor ab una,
Quæ sine morte probas fueris quàm fida marito.*

C L O E L I A.

*Obses pro patria Regi data, mascula virgo
Transnauiruptis Tyberini flumina vincis:
Seruat Roma fidem: Rex me, soluitque puellas.
At tu non Tiberim, tota agmina rumpis inermis.*

Sur laquelle deuise desdictes quatre Dames ont esté
faictz les quatre Sonetz qui ensuiuent par Mon-
sieur du Faur Seigneur de l'ybrac Conseiller du Roy
en son priué conseil & Aduocat general de sa Maiesté.



ARTEMISE.

*De sainte pieté en un Roial veufuage
Quoy que l'honneur premier iadis m'en fust donné
La mere des trois dieux sur son chef coronné
Emporte iustement au-iourd'huy l'aduantage.*

*Je luy cede le loz de l'immortel ouurage
Qu'à mon espoux i'auois pour sepulchre ordonné:
Dont le Romain iadis de le veoir estonné
Dans ces vers le nomma miracle de son aage.*

*Autant que mon Mausol en Roiale bonté
Fut vaincu de Henry, d'autant est surmonté
Son tombeau par celluy que la chaste Cybelle*

*Pour deffier l'oubly des siecles aduenir
Deuote a consacré au triste souuenir
De Henry son espoux qui vit tousiours en elle.*



CAMILLE.

*Le hazard des combatz en mainte & mainte sorte
I'allois cherchant par tout vierge & fille de Roy,
Le camp Troien i'auois lors mis en desarroy
Quand ARONS de son dard me feit trebucher mort.*

*La mort ne me priua de l'honneur que lon porte
Aux braues combatans qui meurent comme moy:
TURNVS ce preux guerrier honora mon conuoy
Appuiant mon cercueil sur son espaule forte.*

*Vne lance, vn bouclier, vn coutelas trenchant,
Vn escadron carré en bataille marchant,
Sont les plaisirs que i'ay suivis des mon enfance.*

*Ceste Roine a plus fait: car sans effort de bras
Par victoire & mercy a mis fin aux combatz
Et uni les Francois sous vne obeissance.*



LVCRESE.

*Sous l'effort mal-heureux de l'impudique force
Mon corps resta vaincu, & mon esprit vainqueur:
Le sang du coup mortel, dont ie n'auray mon cœur
Expia le plaisir de la charnelle amorce.*

*Je feis voir au Romain que la femme qu'on force
Bien qu'il semble qu'entier luy demeure l'honneur
Absouldre lon ne doit si son forcé mal-heur
Estaindre par sa mort de sa main ne s'efforce.*

*Ainsi donc i' effaçay l'effort qu'on m'auoit faict
Et vengeant de ma main en moy l'autruy forfait
Honteuse ne voulus à mon honneur suruiure.*

*Mais toy qui ne veis onc ton esprit assaillir
De vice, ny le corps si proche de faillir,
Tu doibs Roine vouloir icy longuement viure.*



CLOELIE.

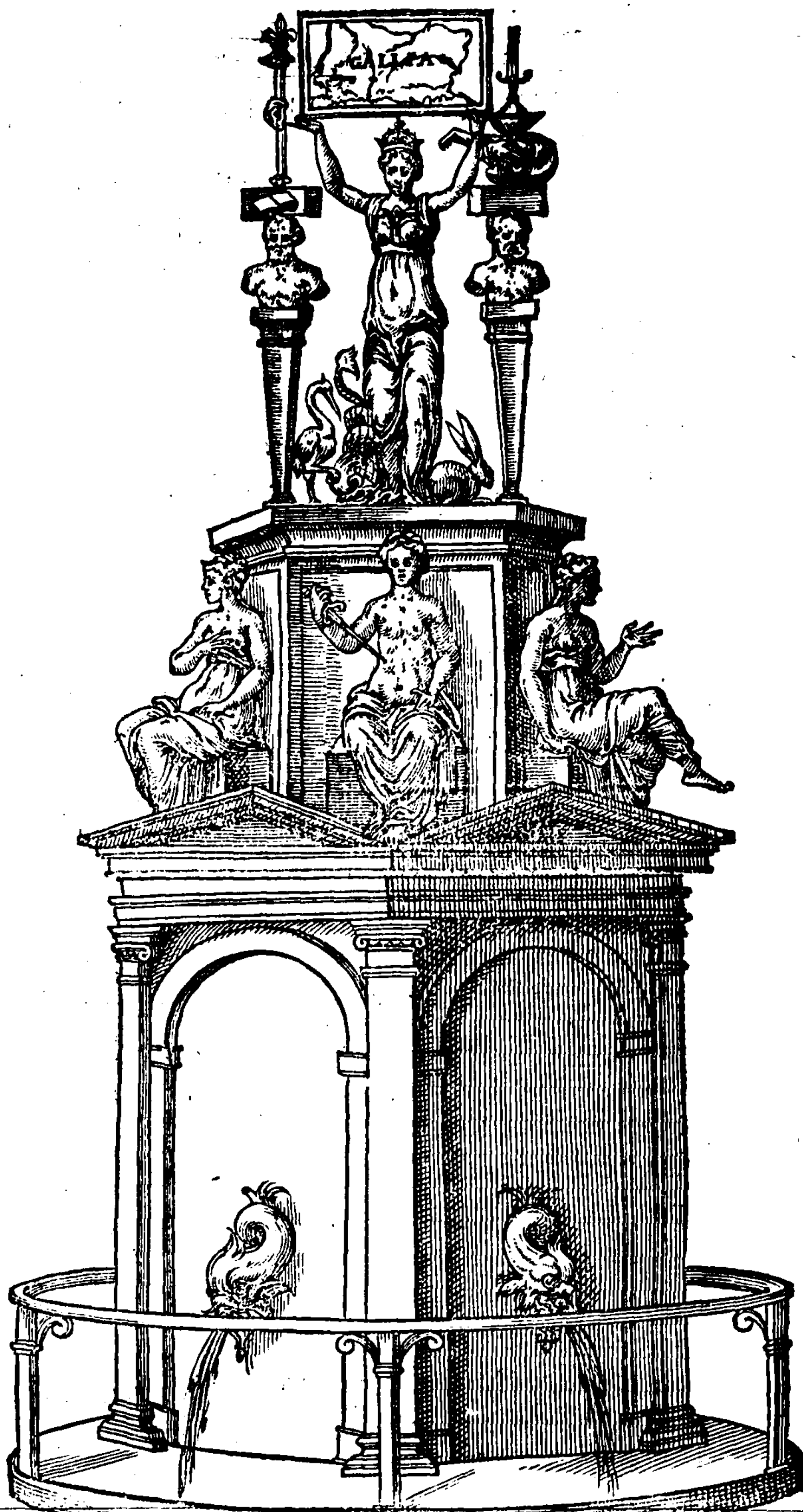
*En la fleur de mes ans par le sort inhumain
Au Roy Tuscan ie fus en ostage liurée,
Mais à l'œil de son ost ie m'en suis deliurée
Passant sur un coursier le creux Tybre Romain.*

*L'obiet de ce bault faict rendit ce Roy humain,
Car lors que par nos loix ie luy fus reliurée
Guerdonant ma vertu d'une riche liurée
Les ostages rendit qu'il tenoit sous sa main.*

*Si pour auoir passé sur un cheual à nage
Le Tybre, on va louant mon belliqueux courage
Et Rome me reçoit en si pompeux arroy,*

*Que pourra meriter celle qui desarmée
A, d'un cœur indompté, traaverse mainte armée
Pour le salut commun de la France & du Roy?*

Le surplus des enrichissemens qui estoient au tour
de ceste fontaine sont representees par la figure sui-
uante.



Et pour ce que la porte aux peintres est vne place de tout temps dediee à telle solemnité y auoit en ceste porte vn arc triumphal à deux faces d'ordre Corinthien de la plus belle & riche architecture que lon pourroit inuenter, aorné de toutes les beautez artistielles qui se pourroient imaginer pour vn tel ouurage: estoit cest arc dedié à la grandeur de nostre Roy, commemoration de ses ayeux & pere, & honneur de Messieurs ses freres, & ce d'autant que luy ayant esté cy deuant representé l'origine & antiquité de ses predecesseurs Rois de France, abondance & grandeur de son Roiaume inuincible, & comme il s'est maintenu nonobstant tant de diuers assaults, par la prouidence de la Roine sa mere, fut aduisé pour continuer l'histoire luy dedier cest arc triumphal: la haulteur duquel du rez de terre iusque à la sommité & sode estoit de six toises ou enuiron, son ouuerture dans œuure de quatorze piedz sous vingt deux & demy sous clef: à chacun costé duquel estoient deux grandz stillobates, portans de plan en saillie deux colonnes de dixhuiet piedz de hault representant le marbre mixte, faictes de sculpture, frizees, caneles, & rudentes, stries iusques à la tierce partie & aornees de leurs bases & chapiteaux feinctz de marbre blanc, enrichies de feuillages, cartoches, & rofaces. Les soufbasementz tant dedās que dehors estoiet réplis de fifres, tabourins, enseignes, arcz, traictz, moriōs, pistoles, & autres armes feintes de bronze, qui y donnoit fort bon lustre. Par dessus les chapiteux de ces colonnes regnoient l'architraue, fiize & corniche en leurs mesures esgallement selon l'edict ordre Corinthien: dont l'architraue de la corniche representoit le marbre gris & la frize vn feuilla-

ge d'or, esleué sus vn fond d'esmail de couleur d'azur, si industrieusement faict qu'il n'y auoit celuy de bon iugement qui ne s'arrestast pour le considerer.

Sur la clef de chacune face estoient les armoiries de France couronnées & entourées de chapeaux de triumphe le tout de sculpture, qui donnoient grand ornement à cest ouurage.

Par dessus ceste corniche estoit vn subsassement. Au milieu du hault duquel pour la memoire de defunct tref-uictorieux Roy Henry estoit vn vase à l'antique, lequel sembloit estre tire dans le ciel par le bec & griffes d'un Aigle estant au dessus. Lequel vase estoit poussé par dessous, & esleué des espauls & mains des petitz enfans Roiaux, sur lequel estoit vn cœur Roial couronné, demonstrent les cendres de ce bon feu Roy enfermées en icelluy, & le corps humain estre translaté en essence immortelle comme il est signifié par l'Aigle oyseau dedié à Iuppiter, vollant plus pres des cieux que nul autre, où se sont efforcez le pousser lesdictz petitz enfans Roiaux, representant sa posterité ou ses heritiers par tous honorables moyens tant de sumptueuses sepultures, que tref-cheritable pieté en memoire d'icelluy. Et à l'entour estoit escrit,

Ἐρρίκῳ ἀποθέωσις.

Et sous lesdictz enfans,

Ὁλβιος ὅτε θανὼν γόνον εὐσεβέων λίπε τέκνον.

Pour signifier que,

Les hommes sont heureux

Et en leurs mortz louables

*Qui laissent apres eux
Des enfans pitoiables*

B.

De telle façon vsoient les Romains aux obseques de l'Empereur Seuer, pour monstrier qu'il estoit mis & receu au nombre des Dieux.

Au dessous de ceste vrne & en commemoration du grand François son ayeul, lequel restaura les bonnes lettres, estoit vn tableau representant le bronze, auquel estoit depeint vn Cadmus semant des dentz en terre d'un Dragon qu'il auoit tué, & ce d'autant que le Roy François de son temps tua le Dragon qui est l'ignorance, & planta en France les bonnes lettres tant Hebraïques, Grecques, que Latines representees par les dentz du Dragon semees.

Au costé dextre de ladicte vrne estoit la figure d'un Prince couronné representant le feu Roy Henry estant entre deux colonnes: sous l'une desquelles estoient plusieurs liures fermez à grosses boucles, & vn Elefant: & sous l'autre vn grand Oeil en forme de Soleil rayonnant: l'une signifiant la Religion catholique par lesdictz liures fermez ausquelz sont cōtenuz les saincts misteres qui ne se doibuent communiquer aysement au peuple. Et par l'Elephant la reuerance que nous deuons auoir à la Religion. Et l'autre la iustice par le Soleil rayonnant, qui estoit au dessous, qui signifie l'Oeil de Dieu, lequel iour & nuit nous regarde, comme dict Orphee en ses hymnes:

—Οἷτε Δίχσι

Λαὸν ὑπὸ σκολιῆς, οἱ τ' ἔμπανι ἰθύνουσι.

C'est à dire: Ceux qui font bonne ou mauuaise iustice au peuple. Ce que Homere a confirmé disant,

Διὸς ἑκδικὸν ὄμμα :

L'Oeil de Dieu est iusticier.

Par lesquelles deux colonnes le feu Roy Henry son pere & ses predecesseurs Rois se sont maintenuz, & aussi sans telz appuis vn Roiaume ne peult prosperer, ne long temps durer. Que à leur exemple nostre Roy a embrassé la religion & iustice, lesquelles pour plus honorer il porte en ses deuises.

Et audessous estoit escript en Grec,

Κίονας ἐκ πατέρος ἀρχῆς λάβειν ὑδὲ εἶσιμα .

Voulant dire,

Afin de maintenir son Roiaume prospere

Ces colonnes soustient, ainsi qu'a fait son pere.

B.

Que par ce moien la France se maintiendra tousiours, & subinguera en fin tous ses ennemis. Comme il estoit representé par vne autre figure, estant à l'autre costé: qui estoit vn Hercule depaint comme pour accroüater Anthec. Lequel Anthec touchant de la main en terre fait sortir des hommes, & fut à la fin luy & ses gens deconfit par la valeureuse force d'Alcide, & audessous estoit escript en Grec,

Καὶ τῷ παιῶμα πτόντι φέρῃ παλινάγειν ἀντιλὲν,

Ἀλλ' ἐμπης ἐδάμνη κρατερτέρῃ ὑπὲρ μαχηῖ.

Pour l'interpretation desquelz vers Grecs ont esté faictz les vers François, qui ensuiuent, par le poëte dessus nommé.

Bien que tout ennemy de France

Touchast sa terre comme Anthé

*Pour faire issir en abondance
 Un peuple aux armes redouté
 Il sera tousiours surmonté.
 Car la France qui ne recule
 Pleine d'un courage indomté
 Resemble au magnanime Hercule
 Plus forte en son aduersité.*

R

Entre les deux colonnes de l'un des costez dudict arc estoit vne niche, dans laquelle y auoit vne figure representant la ville de Paris, bien richement reuestue aux costez de laquelle estoient deux fleuves, Seine & Marne, aiant des liures fermez sous l'un de ses bras, tenant d'une main des fasces, & en l'autre vne nauire d'argent, sur la hune duquel estoit attachee vne toison d'or, sous ses piedz vn Chien regardant derriere son dos, & vn Coq. Ceste ville est composee de Ville, Cité, & Vniuersité, dont le trafiq & commerce de marchandise, qui se faict en icelle estoit representé par la toison d'or estant sur le nauire. Et par les fasces, le Senat & Parlement qui se tient au Palais, assis en la Cité & par les liures les artz & sciences qui sont en l'Vniuersité, laquelle ville chacun cognoist estre la plus grande, riche, abondante en tous arts, sciences, & plus peuplee, que nul autre qui soit au monde, & en laquelle il n'y a iamais eu confusion ny desorde, ains a tousiours esté bien gouuernee, & pollicee, par la sagesse, & vigilance des gouuerneurs d'icelle signifiée par le Coq estés sous ses piedz. Et par le nauire d'argent (qui sont les armoiries de ladicte ville) qu'el-

le tient en l'autre main comme l'offrant & presentant, est demonstree l'offre que font les habitans d'icelle à leur Roy de leurs vies, personnes, & biens en toute humilité denotée par le Chien regardant derriere son dos, d'autant que cest animal est le plus obeissant à son maistre que nul autre, & au dessous estoit escript,

Λωκετὶ εὐσεβείης μήτηρ, σοφείης τε δίκηςτι.

Signifiant,

Paris la grand cité des artz mere & nourrice

Seiour de pieté, siege de la iustice.

B.

A l'autre costé dans vne pareille niche estoit vne autre figure representant la genie de la France ayant autour de sa teste vne couronne de villes & Citez, vne lance en vne main, & en vne autre des espicz de bled, & grappes de raisin, vn pied d'or, & l'autre d'argent: signifiant que la ville de Paris n'est seulement grande des grandeurs cy dessus desduictes, dont elle est remplie: mais de ce qu'elle est assize en vn país fertile & abondant en tous biens. Auoit ceste figure le pied d'or & l'autre d'argent, signifiant les thesors inexpuisables, dont la France est remplie, & la lance la dexterité du peuple de ceste nation, lesquelz naturellement sont les meilleurs gens-d'armes du monde, & tousiours prestz à eux deffendre si quelqu'un les veult assaillir: & au dessous estoit escript,

Χαῖρε τρυφῶν μήτηρ μεγάλη, μείζων δὲ τῶ ἀνδρῶν.

Comme volant dire,

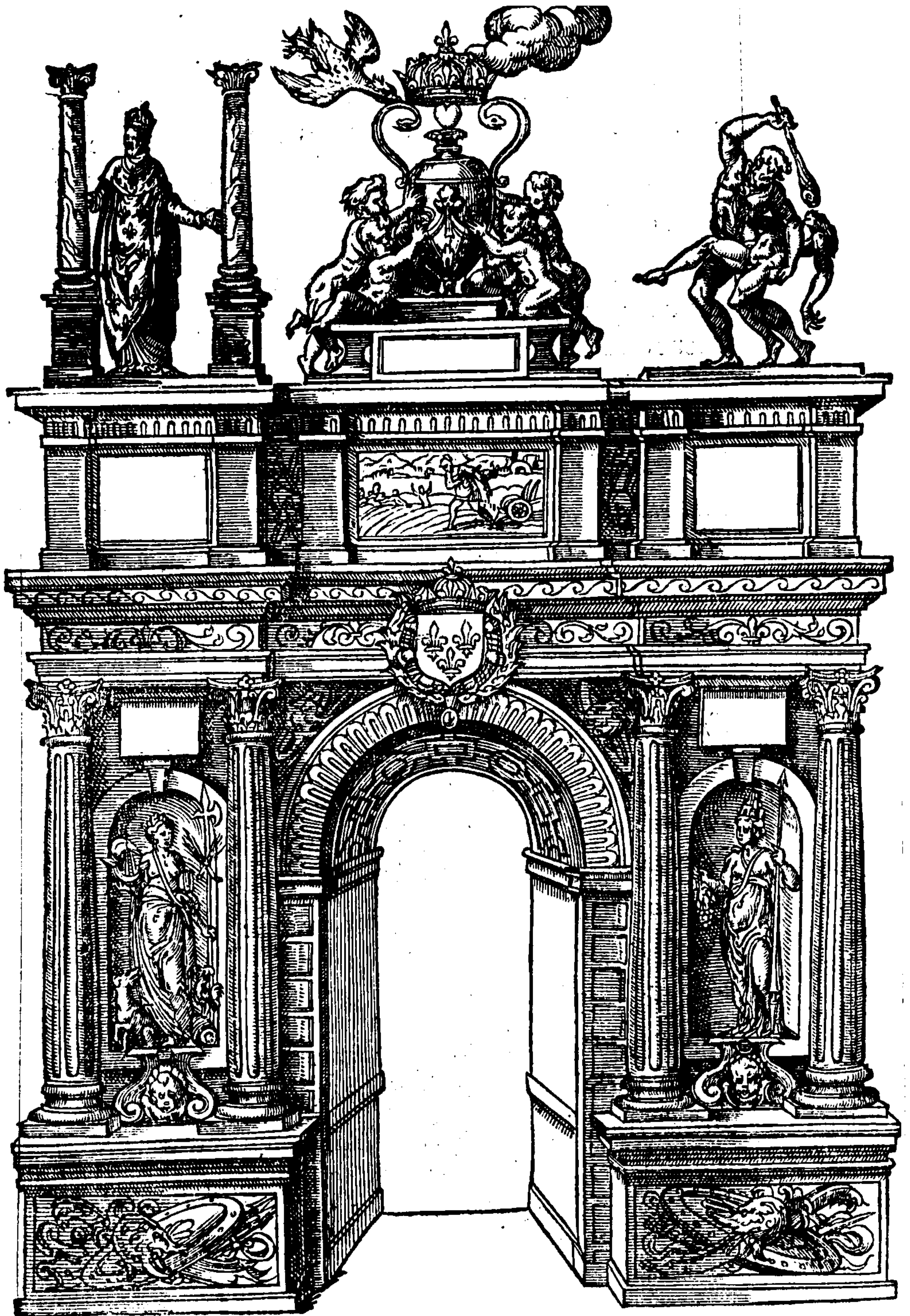
France ie te salüe, heureuse tu te nommes

Pour estre grande en biens: mais bien plus grande en hommes.

B.

L'ENTREE DV. ROY

Telle estoit la premiere face de cest arc, duquel les pilles feintes de pierre mixte conuenoient fort bien à la decoration d'icelluy, & pour ne plus ennuyer le lecteur des particularitez qui y estoient en est icy representé le pourtraict.



L'ENTREE DV ROY

Sur quoy furent faictz les vers Latins qui ensuiuent par Iean Dorat poete du Roy es langues Greque & Latine: que ie puis dire sans faire tort aux autres le premier de l'Europe. Par lequel aussi ont esté faictz tous les vers Grecs & Latins contenus en cest œuure, excepté ceux qui ont esté tirez des anciens, ainsi qu'il est contenu en son epigramme estant au commencement de celiure.

*Felix Rex, cui contigerint felicia dona
Tot cœlo indulgente: tibi nam magnus & armis,
Artibus & maior Franciscus, præstat auitum
Exemplum ad virtutis & omnis, & artis amorem:
Cui tribus hæc linguis celeberrima condita sedes.
Hinc satus Henricus genitor tuus ille, paternæ
Nec virtutis egens, nec honestæ degener artis,
Francorum regnum, quod sumpserat à patre magnum,
In maius spatium diuersis finibus egit,
Plurima cùm superis pugnasset bella secundis.
Nec materna minus fauet indulgentia diuûm
Blanda tibi, flos Italiæ Catharina creatrix
Cui fuerit, natis ut fœcundissima matrum
Egregiis, sic & natis pia mater alendis,
Seruandisque inter bellorum summa pericla,
Fœmina fœminei dux prudentissima sexus.
Accedit tribus his quartus fauor ille deorum,
Quòd fratres tot, tàmque pios fortésque dederunt.
Hæc tot magna fauens tibi cùm concesserit ultro*

CAROLE dona Deus: maius tamen omnibus unum
 Addidit his donum, quo non felicius ullum:
 Quòd tu non tantum forma, nec viribus aequas,
 Acribus aut animis robur genitoris, auique,
 Sed magis & cura pietatis, iusticiaq;
 Nisus uterque quibus geminis pernicibus alis
 Sustulit in cælum Francum noménque decúsque
 Quâ licuit: sed non simul omnibus omnia posse
 Maxima Dij tribuunt. aliquâ tuus est tenus olim
 Ut progressus auus, sic & pater: ultima restant
 Nunc tangenda tibi tantæ fastigia laudis.
 Perge modò, & quâ fata vocant, sequere impiger ultro,
 Ferrea ut è terris nobis iam secla repellas,
 Aurea & è cælo reuoces: quibus omnia tuta,
 Omnia lata piis & iustis gentibus, illo
 Ut sene falcifero quondam regnante vigeant,
 Sic nunc liligero vigeant te Carole Rege:
 Aut etiam tantò melius, quantò senis æuo
 Confecti potior tua pulchra, vigénsque iuuentus.

De l'autre costé estoit vne figure representant le
 Roy assiz en sa chaire de Maiesté, deuant lequel e-
 stoient Vertu & Fortune se serrant les mains l'une de-
 dans l'autre: ce Roy empoignant de sa dextre leurs
 mains, pour monstrier que les Empires ne se peuuent
 esleuer, ne entretenir, si la Fortune n'accompagne la
 Vertu, qui sont deux qualitez, dont oultre tant d'au-
 tres, nostre dict Roy est doué. Et audessus estoit escript

L'ENTREE DV ROY

Ἀρχιδύτης ἀρετῆς ἀγαθὴ τύχη αἶψα ὁμαρτῆ.

Signifiant,

*Quand vertu va deuant la deesse Fortune,
Aux affaires des Rois est tousiours opportune.*

B

Au costé droit y auoit vne figure ressemblant à Mōseigneur le duc d'Anjou frere du Roy portant en sa main senestre deux grandes couronnes de laurier, en la main dextre son espee nue, dans laquelle estoient des petites courōnes tāt de feuilles de chesne que d'herbes obsidionales & muralles: aupres duquel estoit vn foildre aux raions moussu & non pointu. Les couronnes grandes & petites, & ladicte espee, representoient les grandes & petites victoires qu'il a pleu a Dieu luy donner: Et le fouldre couuert, la bonté & clemence de ce Prince sous lequel estoit escript,

Μειότεροι γῆρανοι παρὰ ἔθλια μείζονες εἰσι

Εὐσυνόμοις μετόπισθεν νέω ἐκ βασιλείης.

Pour l'interpretation desquelz ont esté faictz ces vers,

*Ces couronnes ne sont que l'erre
D'une plus grande qu'il doibt auoir,
Quand un Roiaume en autre terre
Aura soubsmis à son pouuoir.*

R

Au costé senestre estoit vne autre figure tirant à la face de Mōseigneur le duc d'Aléçon frere du Roy, des piedz duquel sortoit vne estoille semblant mōster au hault de son chef pour denoter que la bonne & naiue nature, ensemble tout le bon-heur du Roy François son ayeul (duquel il porte le nō) est retourné en luy, comme nous voions que les planettes sont vne partie

de l'an sous terre sans nous apparoitre, puis retournant sur nostre hemisphere reluisent belles & claires au Ciel comme deuant: au dessous de laquelle figure estoit escrit,

Φραγκίσκος μέγαλοιο φύην μέλαιαν ἀνέγειρε.

Surquoy ont esté faictz ces vers François.

Du grand François ornement des grandz Rois

La bonne indole & l'ancien genie

Qui au tombeau luy firent compagnie

Sont retournez en ce nouveau François.

R.

En l'honneur de tous les trois fut fait par ledict Sieur de Pybrac le Sonet qui sensuit.

Le premier est mon Roy, duquel moins ie n'espere

Que de ces preux aieulx, qui par illustres faictz

D'heroïque vertu, feux diuins se sont faictz

Et vont ores roulant au plus hault de la sphere:

Le second est un Duc que Fortune prospere

A faict vaincre & dompter les guerriers plus parfaictz,

Lors que mal conseille nous nous sommes deffaictz

Pour assseurer l'estat du voisin aduersaire:

Le tiers un iour n'aura moins de grace & bon heur

Que de grauer au ciel les traictz de son honneur,

Par la vertu qu'il a dedans son cœur empreinte:

France ie ne te puis souhaiter plus de bien

Que veoir ses trois unis par eternal lien

Sous l'honneste deuoir d'une amitié non fainte.

L'ENTREE DV ROY

Sur le milieu de l'arc, estoit vn tableau representant le bronze dans lequel y auoit vn Mercure d'Ægypte aiant deux testes comme Ianus, l'vne vielle & aiant longue barbe pour le conseil, & l'autre d'vn ieune homme pour l'execution, dont Ouide parlant en ses Fastes dit.

Hæc ætas bellum suadeat, illa gerat.

Et ce pour monstrier que rien ne se faict en France sans conseil. Et au bas estoit escript en Grec,

— οὐδὲν ἀπὸ βουλῆς *Qui veut dire, Rien sans conseil.*

De toutes lesquelles grandeurs de nostre Roy ne se pouuant ensuiure qu'vne lieffe publique, & aage doré renaissant en ce Roiaume, feurent mises en deux niches, qui estoient entre les colonnes de chacun costé, deux Nymphes: l'vne representant lieffe publique dicte Aglaie au costé droict, reuestue de paremes honorables & beaux, aiant sur sa teste vn chapeau de fleurs en signe de toute honneste liberté, tenant en vne main vn chariot de triumphe, & en l'autre vn gros bouquet de fleurs, vne girlande en escharpe à l'entour d'elle, & plusieurs autres girlandes & pieces d'or, & d'argent respendües à ses piedz: au dessus de laquelle estoit escript,

Lætæ fero Gallis, ludos, spectacula, pompas.

Et en l'autre coste vne autre nymphe representant l'age doré, laquelle sembloit descendre du Ciel au trauers de plusieurs nues, dont elle estoit demi couverte, ayant son vestement tout semé d'estoilles, & les

bras plus hault esleuez que sa teste pour soustenir trois Serpens dorez entrelassez l'un dans l'autre, & se mordans par la queue : signifiens les trois aages . A costé d'elle estoit vne faux & plusieurs ronfes fauchees, signifiant les noises & dissensions estre coupees par le benefice de la paix. Et estoit escript au dessus d'elle,

Aurea secla ferens terras Astra reuiso.

Dont ne se pouuant ensuyure qu'une augmentation de l'Empire & monarchie de nostre Roy, furent mis deux tableaux dans les flancz & costez de cest arc: en l'un desquelz estoit vn Soleil leuant enrichi de ses propres ornemens, qui sont son chariot & cheuaults, & vne Aurore allant au deuant remplissant tout le vuide du Ciel de girlandes, rozes, safran, & fleurs de liz: sur l'une des roues duquel chariot estoit vn coq oiseau dedié à telle planete, qui de son naturel imite à son leuer & coucher le cours du Soleil.

Au bas de la roüe estoit aussi vn Cancre pour représenter le chemin que le Soleil faict à reculons du tropicque estiuial, iusques au Capricorne tropique hybernal: au bas duquel tableau estoit vne grande mer, de laquelle sortoit à demi corps la belle deesse Thetis, receuant entre ses bras le Soleil couchant. Au dessus apparoissoit entre plusieurs nues obscures & rougeastres l'estoille dicte Vesper, sous lequel tableau estoient escritz ces vers de Virgile.

*Omnia sub pedibus, quâ sol utrumque recurrens
Aspicit Oceanum, vertique regique videbit.* 

L'ENTREE DV ROY

Et à l'autre tableau estoit depeint vn grand sceptre porté de byais par l'aire de l'air qui du bout d'embas touchoit la mer, & de celuy d'enhault orné de deux aisles touchoit le Ciel, pour monstrier que le sceptre de France n'aura autres bornes de sa victoire que l'ocean, & de sa renommée que le Ciel: autour duquel sceptre estoit escrit cest aultre vers de Virgile.

Imperium Oceano, famam qui terminet astris.

Et pour faire entendre que cela ne luy est seulement acquis par les grandeurs susdictes, mais que la destinee y consent, estoit vne Iuno au dessus, qui nuit ordinairement aux entreprinſes des personnages de grand cœur, & par mille traucſes s'oppose à leur vertu: tefmoing Hercule, Ænee, & plusieurs autres vaillains capitaines de l'antique ſaiſon: laquelle aſſize ſur le courbe de ſon arc en Ciel, touchoit d'vne main ce ſceptre comme consentant que noſtre Roy ſoit ſeigneur de l'vniuers & pres d'elle estoit eſcript,

Fata ſinunt.

Et au deſſous de ce tableau,

*Rex cui talis auus, genitor, mater pia, fratres,
Quæ magna accepit, natis maiora relinquet.*

Au milieu de ceſt arc dont le fond du berceau estoit paré d'vn compartiment de feuillages, remply des armes, chiphres, & deuises de Roy pendoit vn tableau double, en l'vn des coſtez duquel regardant la

porte saint Denis estoient escriptz ces vers,

*Vous avez pour aieulx d'une heureuse naissance
Tant de Rois conquereurs, & un frere vainqueur
Vn Paris qui vous offre & ses biens & son cœur
Et un si grand Roiaume en vostre obeissance.*

B

Et à l'autre costé regardant vers le Sepulchre,

*Doncques vous surpassez de tous Rois la puissance
Et ne s'en trouerra qui puisse avoir cest heur
De pouuoir à la vostre esgaller sa grandeur,
Car Roy en terre n'est si grand qu'un Roy de France.*

B

Et pource que l'heureux & bien fortuné mariage du Roy, est la principale cause de nostre felicité presente, fut mis deuant le Sepulchre, vne grande forme de perron, à l'entour duquel estoient deux marches basses, sur lesquelles estoit porté vn grand stillobate d'ordre Tuscan & Dorique de douze piedz de hault, duquel les plaintes à l'entour des encoigneures estoient feintes par assiettes de rustique. Dont le fond de chacun carré representoit vne pierre de marbre mixte, sur laquelle estoit posé vn pied-d'estail. Aux quatre coins estoient quatres Aigles feintz de bronze portans festons de lierres, & au dessus vne pille seruant de marche-pied, pour porter vn grand Colosse de dix piedz de hault, qui estoit vne nopciere Iunon, qui preside aux mariages. En l'honneur de la Roine sa mere, laquelle ne s'est contentee d'auoir saintement endoctriné Mes-

seurs ses enfans, & nourry des leur ieunesse en la religion tressaincte & catholique : soustenu à cause de leurs minorité tant de grandz & insupportables affaires. Auroit d'abondant comme tressoigneuse mere pourchassé la plus grande & insigne alliance de toute l'Europe, & marié nostre Roy avec Madame Elizabet d'Austriche fille de l'Empereur Maximilian en l'intention de ne moins faire à l'endroit de messeigneurs ses freres, & de les altier avec le temps aux plus grandz monarques, afin d'auoir ce bon heur de veoir des enfans issus des siens qui a la façon des Cicognes la puissent honorer, reuerer, & soustenir en sa vieillesse, ainsi qu'avec si grande diligence, & soucy elles les a nourris & preseruez en leur si bas aage, & estans demeurés orphelins de leur pere & seigneur.

Ceste lunon estoit faicte d'estuc si blanc & bien taillé qu'il n'y auoit celluy, qui ne le print pour vray marbre. Elle estoit habillée à l'antique aiant vn septre d'or en main, vn croissant pres de sa teste, en ses piedz des patins dorez, & l'Iris ou arc en Ciel pres d'iceux: avec l'oyseau, duquel Theocrit faict mention en son liure, au bas de laquelle estoit vn grand tableau, dedans lequel estoit escript ce Sonet.



SONET
de Pierre de Ronsard.

Catherine a regi la nauire de France
Quand les ventz forcenez la tourmentoyent de fozz
Mille & mille trauaux a porté sur son dos
Qu'elle a tous surmontez par longue patience.

Ceste Roine qui n'eut sa pareille en prudence
Veillant pour ses enfans nos Princes sans repos
Au temps qu'un chaste amour vint allumer leuys os
Les fait Roines & Rois par nopciars alliance.

Cest elle qui l'oliue en la France rameine
Alliant nostre Roy à la race Germaine,
D'ou vient à ce Roiaume un bon heur renaissant:

Et Paris qui la voit si sage & si prudente
Luy donne de Iunon la figure presente,
Ensemble corps & biens d'un cœur obeissant.

L'ENTREE DV ROY

Et à vn autre costé estoient escripts ces vers Latins,

*Iunxerat Italia quæ nubens omine fausto
Iuno Ioui Gallos, nunc pronuba iungit eosdem,
Germanis, ut tres populos coniungat in unum
Inuictum reliquis, quos magnus continet orbis.*

Et à vn autre costé estoit escript en Grec,

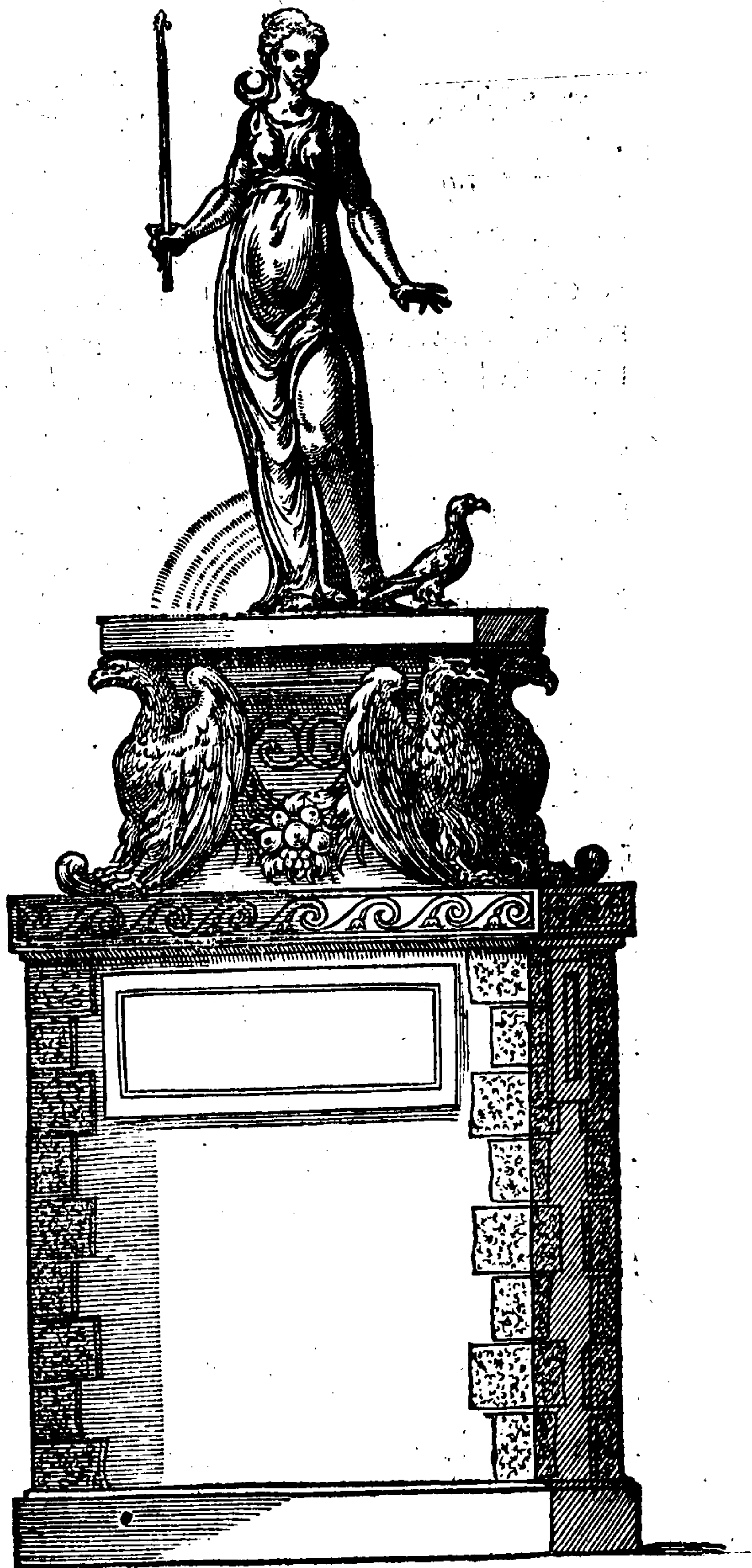
Εἰς γάμους ἡρώων γαίμην ποτιέχεται ἥρη.

Voulant dire,

*Aux nopces des grandz Rois Iuno faisant honneur
Assiste volontiers, pour leurs porter bon heur.*

B.

Le surplus des singularitez qui y estoient se pourra
considerer par le pourtraict qui en est icy represen-
té.



En l'honneur duquel mariage estoit deuant la fontaine de saint Innocent vn autre grand colosse de pareille haulteur que celuy de Iunon, porté sur pareil pied d'estail & stillobate, de la mesme mesure, forme, & enrichissement. C'estoit la figure du Dieu Hymenee en forme d'vn ieune homme, embelli d'vne petite barbe follette, crespelüe, & longs cheueux. Il auoit quatre flambeux à l'entour de luy, & vn qu'il tenoit en l'vne de ses mains, faisant le cinquiesme, pour ce que le nōbre quinaire est dedié à ce Dieu, de laquelle façon ont vsé les anciens Romains au iour de leur mariage, & en l'honneur d'iceluy dieu faisoient allumer cinq flambeux durant la premiere nuit de leurs nopces.

De l'autre main il tenoit vn voile de couleur iaulne duquel les espouzees souloient cacher leurs visage à la premiere veüe de leur mary, afin qu'on ne veit la honteuse rougeur de leurs faces. Il estoit couronné de fleurs entremeslees de marjolaine, & de mirthe, vestu d'vn long manteau de couleur orangé troufse sur l'espaule, & en ses piedz des brodequins de iaulne doré.

A l'vn de ses costez estoit vn petit Amour serré par le corps d'vn demyceint à grosse boucle, pour denoter qu'il fault que l'amour de mariage soit arresté chaste & lié.

A l'autre costé estoit vne Jeunesse, sur laquelle il sapuioit, signifiant qu'il fault entrer en nopces durant la verdeur de l'aage sans attendre si tard : afin de pouoir voir ses enfans grandz, & auoir le plaisir de les

pourvoir, & aduancer: qui est le plus grand heur & bien que puisse auoir vn grand Prince & monarque, par dessus ses autres grandeurs. Sous les piedz de ce petit Amour estoit vne sphere, representant le monde, pour monstrier que rien ne vit en ce monde, qui ne soit subiect à l'amour, afin de faire renaistre d'espece vn espece son semblable pour l'entretènement, de l'immortelle mortalité, suiuant ce que dit Platon.

Autour de ceste sphere, estoient force pommes d'oranges & girlandes faictes de Rozes & de liz, qui denotoient que la ieunesse s'amuse plus volontiers aux choses de plaisir, qu'à son profit, Quant aux pommes d'orenges, qui signifient l'or, chacun scait combien l'or est desiré en l'amour: tesmoing Athalante, qui en fut surprise, & vaincue, & aussi que les pommes comme ayant formes rondes, sont tousiours dediees à Cupido. Philostrate en ses images en donne ample cognoissance. Sous les piedz de cest Hymenee estoit vn cheureau animal lascif, pour signifier l'ardeur amoureuse de ieunesse, laquelle est d'autant plus desireuse du mariage qu'elle est plus chaude & pleine d'humidité. Et tout aupres estoit vne corneille, denotant la fermeté inuiolable qu'on doit s'entregarder en mariage, pour ce que tel oyseau, comme la tourterelle, ne se racouple iamais apres qu'elle a perdu son premier party.

Il y auoit aussy des petis enfans, & autres animaux qui sortoient de petites pellicules & thaies, signifiant le mot Grec ὕμην Hymen. Bref pour monstrier que toutes choses sont immortelles par le succes de generation.



Au bas de cest Hymence estoit ce Sonet
dudiect Ronfard.

*Heureux le siecle, heureuse la iournée
Où des Germains le sang tres ancien
S'est remeslé avec le sang Troien
Par le bien-faict d'un heureux Hymenée.*

*Telle race est de rechef retournée
Qui vint iadis du filz Hectorien,
Que Pharamond prince Franconien
Feit regermer sous bonne destinée.*

*O bon Hymen, bon pere des humains
Qui tiens l'estat de ce monde en tes mains
Bien fauorable à ce saint mariage,*

*Qu'un bon accord ne face qu'un de deux
Et que les filz des filz qui viendront d'eux
Tiennent la France eternel heritage.*

Et à l'autre coste ces vers Latins.

*Fælix ducit Hymen fœlicia numina secum:
Hinc Amor est castus, matura sed inde Iuuenta.
Casta placent superis, vigor est iuuenilibus annis,
Hinc soboles Regum pietate armis que potentum.*

Et à l'autre costé en Grec,

Ἄγνός ἐρως νεότητε νέων εἰς λέκτρα καὶ ἀγνῶν.

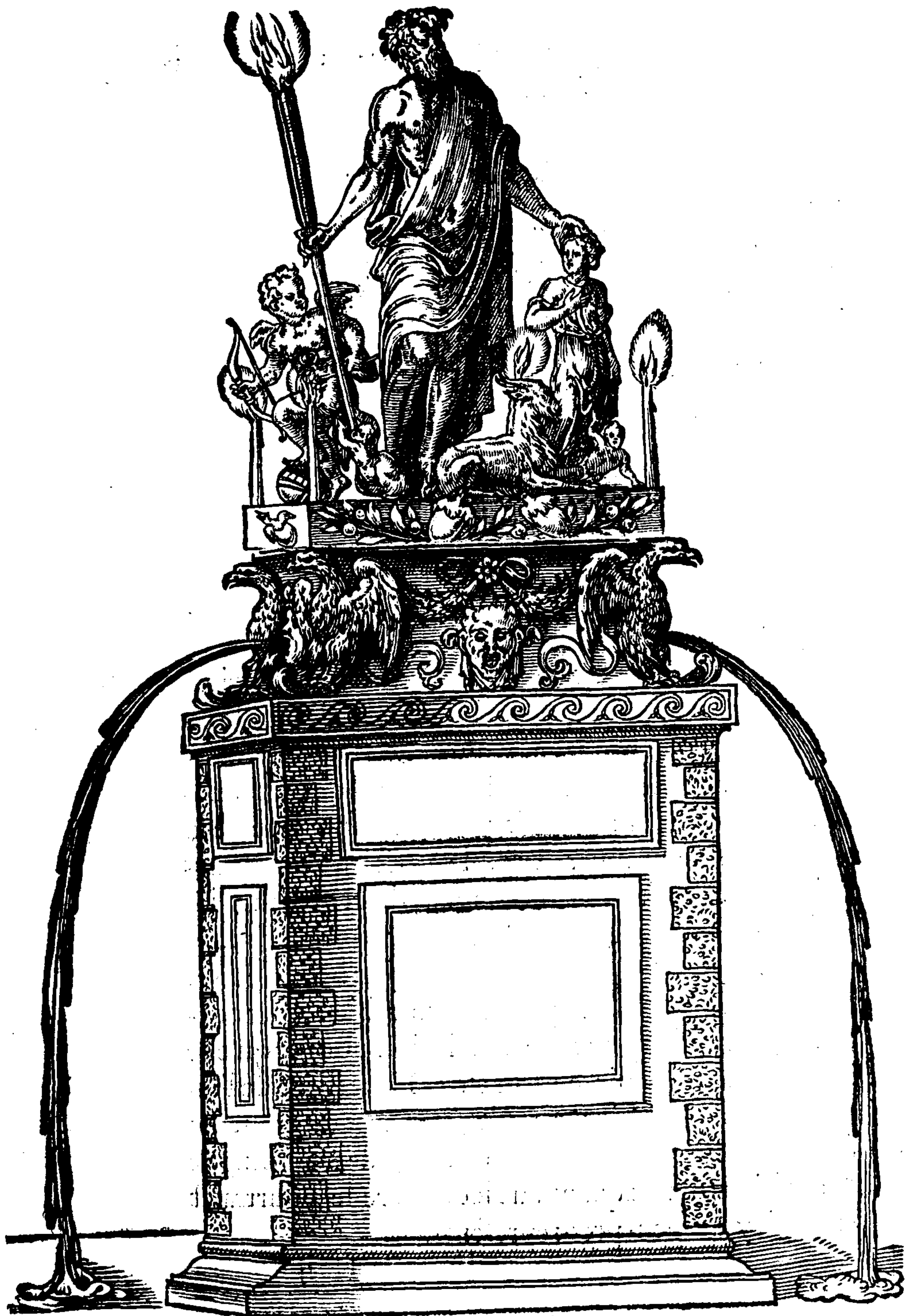
Comme voulant dire.

*Le Dieu de chaste amour, & la sage iunesse
Honorent en ce lieu nostre Prince & Princesse.*

B

Ne fault obmettre que oultre tant de singularitez qui estoient en ce theatre, y estoient representez les elements du feu & de l'eau, assauoir du feu par lcsdictz cinq flambeaux brulans, faictz d'un odeur aromaticque, dont la fumee estoit plus odorante que de la plus forte siuette musc, ou ambre gris que lon pourroit trouuer, & l'eau naturelle par deux gros mufles de bronze venant de la fontaine saint Innocent proche dudiect theatre: qui estoit vne chose fort belle à veoir. De laquelle fontaine qui meriteroit bien un pourtrait à part ne feray aucune description pour ce qu'elle se peult encore veoir en son estre. L'excellence de l'ouvrage de laquelle bien considéré se peult dire l'un des chefz d'œuvre du monde, en ouvrage de maçonnerie & architecture Et quant audiect theatre le pourtraict en est icy au peu pres representé.

H ij



Passant plus outre & venant deuant le Chastellet en la place nommee l'Apport de Paris se presentoit vn autre spectacle de platte peinture qui est bien à remarquer. Cestoit vne grande perspectiue, sur laquelle regnoit vne Corniche representant le marbre gris, laquelle auoit six toises & demie en largeur, sous cinq toises & demie de hault, en laquelle on voioit de loing vn double rang de colonnes representant aussi le marbre gris ornées de leurs bases & chapiteaux tant bien dressees & couchees, qu'il sembloit cōbien que ce ne fut qu'une plate peinture, qu'elles fussent vraiment esleuees & distantes bien loing l'une de l'autre.

Audeffus d'icelle se voioit vn double rang de fenestres renfoncé bien auant en perspectiue: remplies de Dames, & Damoiselles regardant par ces fenestres comme s'il y eust eu vne rüe en icelle.

A l'un des costez estoient deux grandes colonnes telles que le Roy les porte en sa deuise, avec l'inscription (*Pietate & Iustitia*) au bas desquelles estoient les figures de Religion & Iustice.

A l'autre costé estoient deux autres colonnes de pareilles grandeur & proportion, en l'une desquelles estoient les armories du Roy, & en l'autre celles de la Roine. Les deux colonnes representans les maisons de France, & d'Austriche, qui se fōt ainsi alliees par ce mariage: au bas d'icelles estoient les figures de Clemence & Foelicité comme ayant esté ce mariage la principale cause de la Clemence dont le Roy a vſé enuers ses subiectz par sō edict de pacification, & par

L'ENTREE DV ROY
consequent de nostre felicité presente & aduenir.

Au milieu de ceste perspectiue estoit vn Palais basti
d'autres colonnes, a l'entree duquel & sur vn grand
perron auquel il failloit monter par cinq, ou six de-
grez, seoit vne Maiesté sous vn pauillon appuiee sur
des coissins de velours verd, tenant vn sceptre d'or en
sa main dextre, aiant à ses piedz d'vn costé vne figure
representant Crainte, au bas de laquelle estoit escript
(T I M O R) Et á l'autre costé vne autre figure, represen-
tant Honte, au bas de laquelle estoit escripr (P V D O R)
Signifiant que d'oresenauant la Maiesté du Roy fera
plus crainte. Et que chacun venant à son mieux pen-
ser, la respectera dauantage. Au bas duquel perron y
auoit vne table d'attente en laquelle estoient escripts
ces vers,

*Magna licet nascens Maiestas regia creuit
Quaque suo sub Rege: sed incrementa recepit
Maxima sub Magnis primo & te CAROLE nono.*

Et sous les figures de Religion, & de Iustice estans
sous les colonnes cy dessus mentionees estoit escript.

*Iusticia & pietas veterum custodia Regum
Maiestatis habent ante alta palatia sedem,
Stipantes regale latus vi tutius omni.*

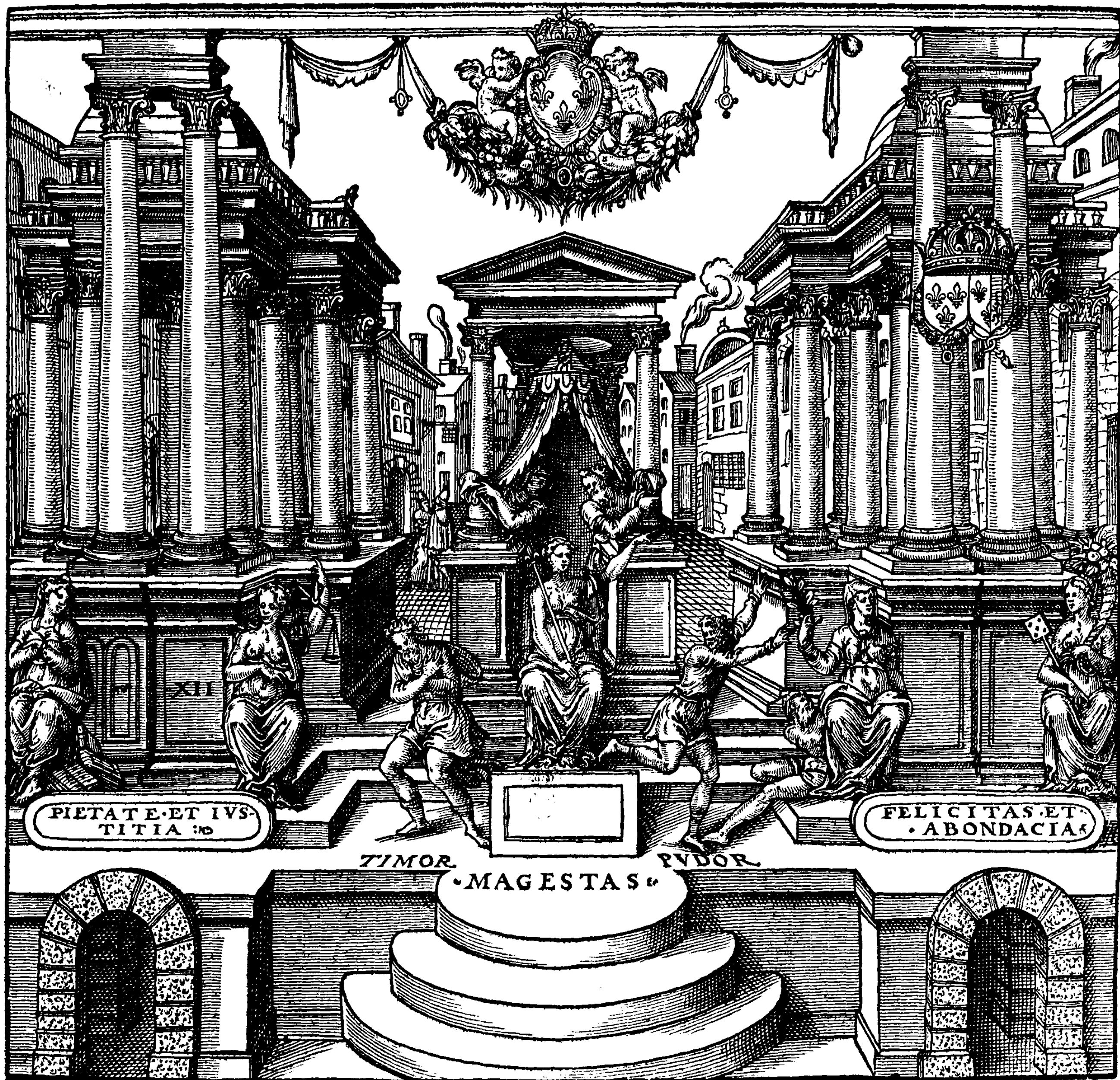
Et dessous les figures de Clemence & Felicité estant
au bas de deux autres colonnes estoit escript,

*Sæpe graues Regum Clementia temperat iras:
Pacis ob idque sacram fert dextera pignus oliuam:
Cui comes est fœlix cunctarum Copia rerum.*

Et plus hault sous lesdictes armories du Roy & de la Roine posée contre lesdictes colonnes representans les maisons de France & d'Austriche estoit escript,

*Dum stabit iunctis Maiestas fulta columnis
Francæque Austriacæq; domus durabit in æuum.*

La figure d'icelle icy representee demonstrera le surplus.



De là se trouuoit le pont nostre Dame, à l'entrée duquel estoit vn arc triôphal d'ordre Tuscan, & d'une mode qui iamais n'auoit esté veüe, duquel l'ouuerture estoit de douze piedz dans œuure sous vingt & deux sous clef, le bas iusque à la haulteur de l'architraue faict de rochers parmy lesquels estoient meslez des coquilles de limax, & herbages telz qu'on les veoid aux bordz des riuieres.

Sur la clef de ce berceau y auoit deux grands Daulphins & vn cancre au milieu, lesquels Daulphins sustenoient vne grande table d'attente. Au costé de laquelle estoient deux statues l'une d'un vieil homme chenu aiant longue barbe, couronné de rozeaux & de ioncz: & l'autre d'une femme aiant grandz cheveux, tenant l'un & l'autre vn grand airon, & vne cruche iectant eaue en abondance, sur lesquelles ilz s'appuioient: pour représenter les fleuves de Marne, & de Seine qui se rendent en ladicte ville, à l'endroiçt de laquelle eaue respandüe, estoient force petitz arbrisseaux & quãtité de mousse entremeslez avec plusieurs petitz Lezardz & Limax grauissans.

Au dessus de la corniche qui regnoit par dessus le berceau & voute de cest arc, estoit vn grand nauire d'argent, sous laquelle se voioit vne riuere. A costé duquel nauire, qui representoit non seulement la ville de Paris, mais aussi tout le Roiaume de France (D'autant que ladicte ville est l'exemple auquel tous les autres se mirer) estoient les iumeaux Dioscures qui sont les figures, de Castor & Pollux ressemblãs de visage au Roy & Monseigneur, faictes d'or, & aians chacun vne

ENTREE DV ROY

estaille d'or sur leurs testes, lesquels soustenoient ce nauire, comme l'ayant saulué d'une grande tempeste & orage, & fut ceste representation prinse, sur ce que Castor & Pollux sont estoilles de tres-heureuse rencontre, & certain presage de temps calme, quand ilz apparoissent aux mariniers au plus fort de la tempeste. Aussi la presence de ces deux grandz Princes freres nous signifie non seulement la saluation du naufrage, mais toute assurance de repos & tranquillité à l'aduenir,

Au dessous duquel nauire en la table d'attente cy dessus. speciffice estoit escript.

*Puis que ces astres clairs Dioscures nous sont
Apparuz en ce lieu apres si grand orage,
Ceste nef & les siens dorefnauant pourront
Voguer libres par tout, sans crainte du naufrage.*

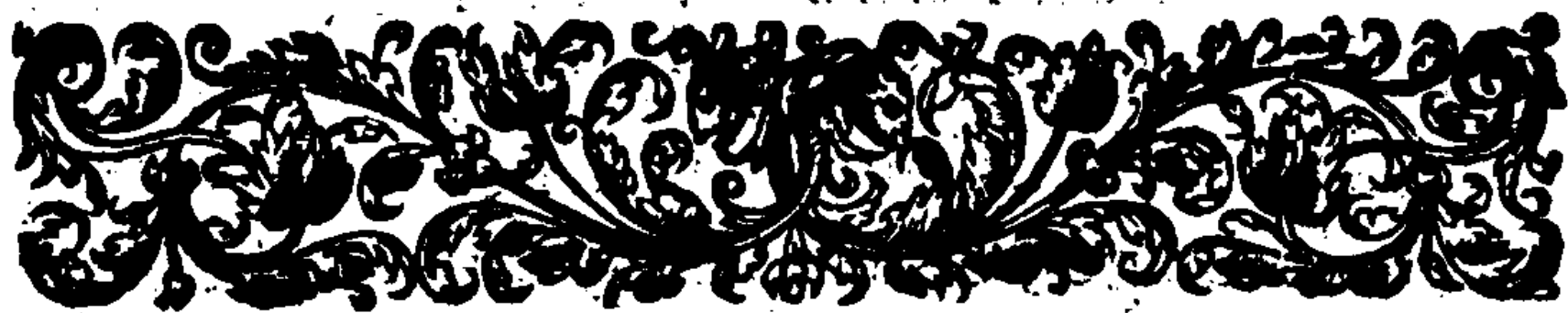
B

Et a costé dessous la figure de Castor.

*Nobilium Castor quondam moderator equorum,
Nuncque ratum, grauis hæc quo salua regente carina.*

Et à l'autre costé dessous Pollux.

*Dum geminus gemino stabit cum Castore Pollux,
Non metuet sæuas ratis hæc iactata procellas.*



SONET

de Pierre de Ronfard.

*Quand le nauire enseigne de Paris
(France & Paris, n'est qu'une mesme chose)
Estoit de ventz & de vagues enclose
Comme un vaisseau de l'orage surpris,*

*Le Roy, Monsieur, Dioscures espritz,
Freres & filz du Ciel qui tout dispose,
Sont apparuz à la mer qui repose
Et la nauire ont saulué de perilz,*

*De Iuppiter les deux enfans iumeaux
Ne sont là hault, ni si clairs ne si beaux,
Iamais Argon ne fut si bien guidee:*

*Autres Thyphis, autres Iasons encor
Ameneront la riche toyson d'or,
En nostre France & non point de Medee.*

L'ENTREE DV ROY

Et à fin de faire cognoistre par quel moien ces deux Princes sont aujourdhuy si beaux, clairs, & deifiez, veu les orages, & tempestes, qui ont esté depuis dix ans en la France, estoit vn tableau de peinture dans l'un des flancs de cest arc, auquel estoit depeint vne mer enflée & vn grand monstre marin à l'un des boutz d'icelle, lequel faisoit contenance de deuorer à gueule bée les petitz Glauques ou Dauphineaux estantz prest de l'autre bout de la mer sous la garde & protection d'un grand Dauphin, leur progeniteur, lequel les couuroit de ses ailles le plus qu'il pouuoit. Mais ce voiant pressé par le monstre marin les aualoit & receloit en son estomach comme en lieu de toute seureté, iusques à ce que ledict monstre fut passé outre. Lequel passé rendoit ce Dauphin ses petitz sains & entiers.

A l'exemple duquel Dauphin, la Roine a bien sceu garder noz Princes ses enfans petitz, & en bas aage, contre toutes aduenues & effortz, & en fin iceux rendu sains, entiers & apparens telz qu'ilz sont au iourd'huy. De laquelle nature des Dauphins Oppian poète Grec a doctement escript, duquel les vers Grecs qui estoient sous ce tableau ont esté extraitz.

Ἀμφιχανὼν κατεδέκτο καὶ εἶμα, μέσφ' ἰὸς τε δῖμα,
Χάσσηται, τότε δ' αὖθις ἀνέπυσε λευκαίνιδος

Signifiant,

*Le Dauphin pour sauuer ses glauques de danger
Quand le monstre marin deuorer les pourchasse,*

*Les remet en son corps faignant de les manger
Puis le monstre passé les rend sains en la place.*

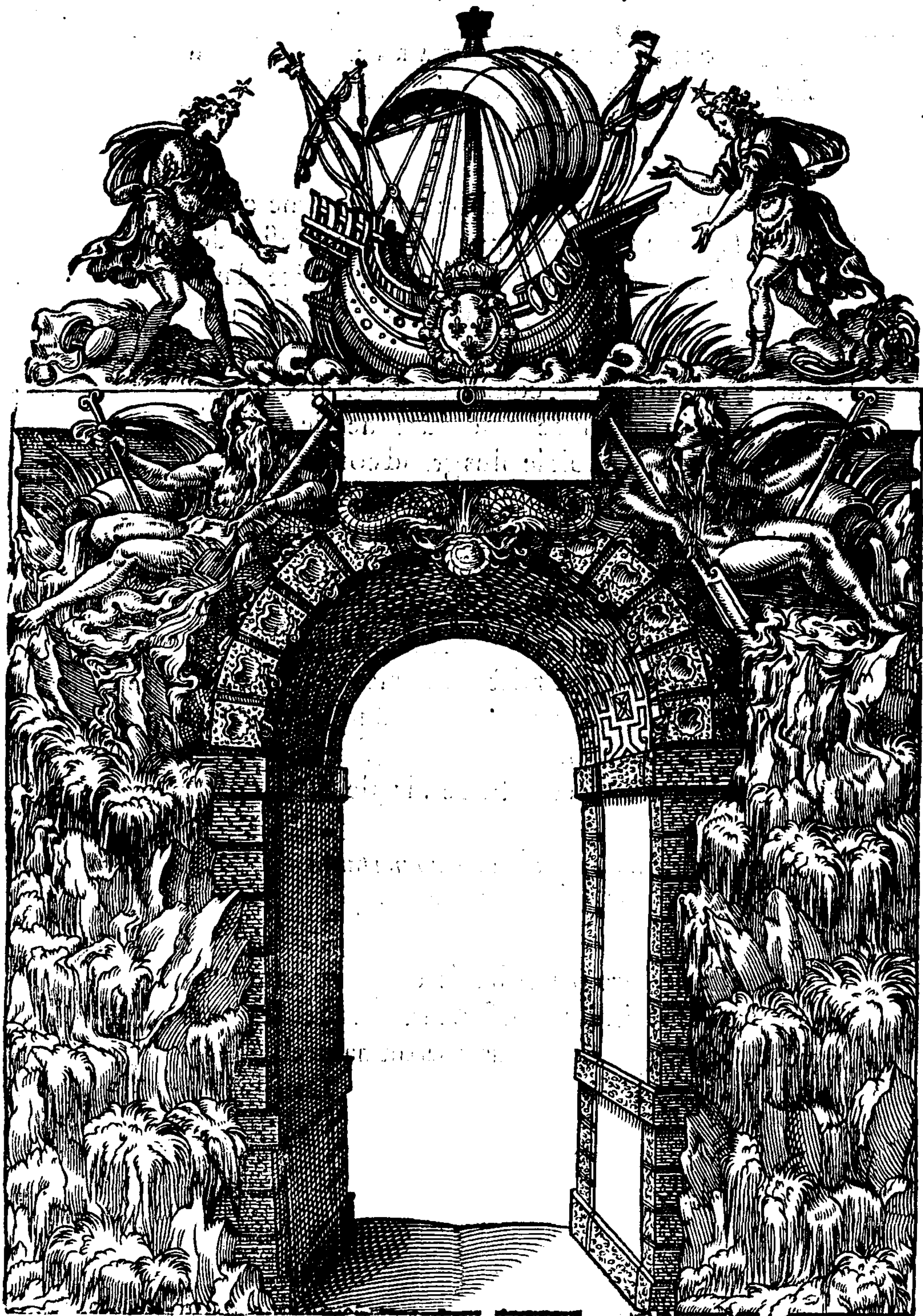
Et pour faire entendre d'abondant comme ceste Dame a sagement procédé pour maintenir l'estat de la France, estoit vn autre tableau en l'autre ioüee, dans lequel estoient deux ruches à miel, desquelles les mouches sorties auoient vne cruelle guerre les vnes contre les autres, chaque bande conduite par son Capitaine, & vne main iectant de la pouldre menüe par dessus à l'endroict où estoit le plus grand conflict. Par le moien de laquelle pouldre s'appaisoient & retournoient toutes en leurs ruches.

Par ceste main espendant la pouldre, estoit signifiee la prudence & sagesse d'icelle Roine, laquelle a accordé les deux partiz & faict retourner chacun en sa chacune par l'edict de pacification, duquel cy apres sera faict plus ample mention. Au dessous duquel tableau estoient escritz ces vers de Virgile,

*Hi motus animorum, atque hæc certamina tanta
Pulueris exigui iactu compressa quiescunt.*

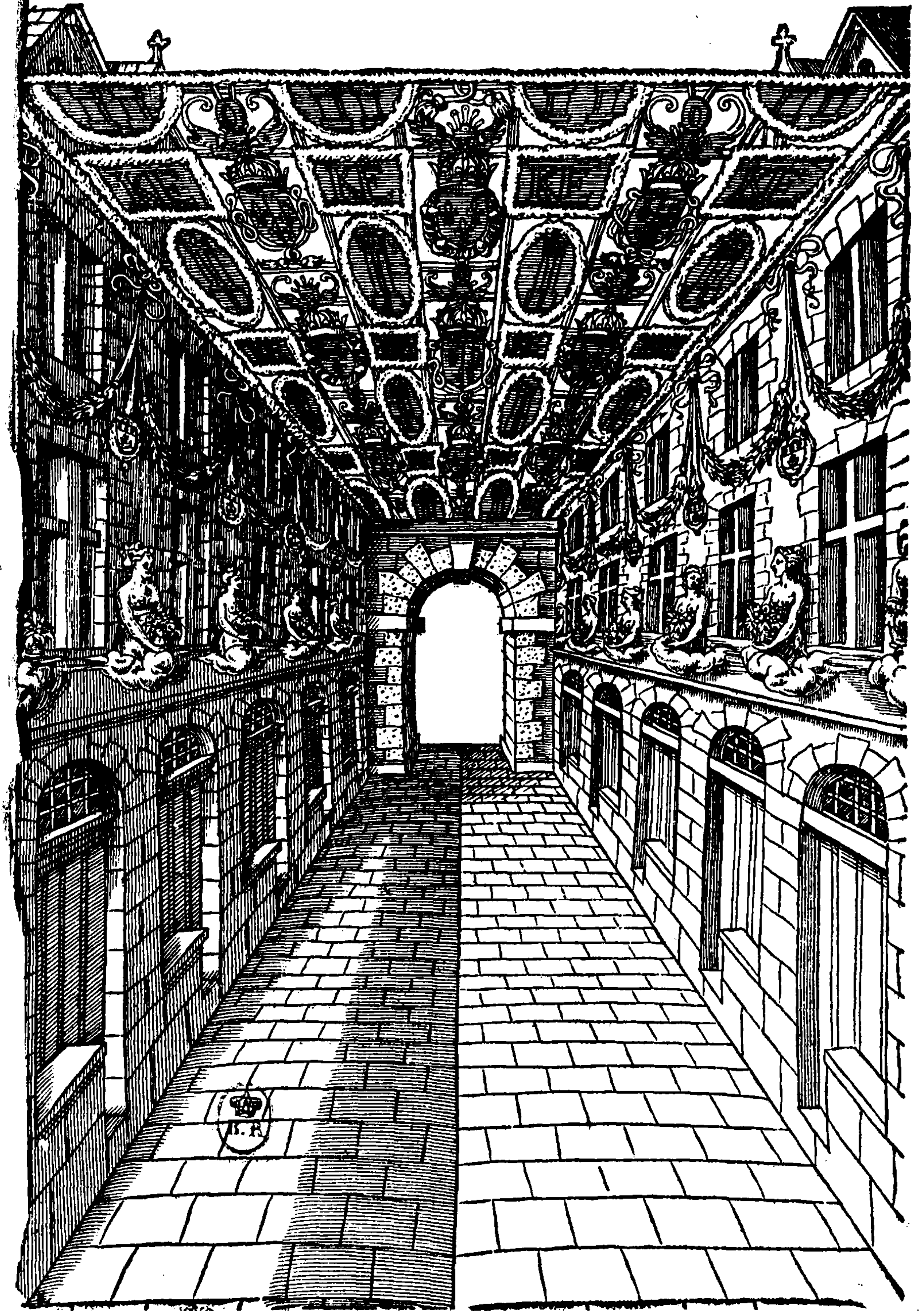
Le reste de l'arc par enhault estoit vn compartiment dressé fort industrieusement. Duquel le pourtraict est icy rapporté au plus pres du naturel.

L iij



Passant lequel arc & entrans dans le pont nostre Dame, sembloit que ce fussent les champs Elisees tant il estoit reuestu de toutes pars de decoration & magnificence, n'y aiant maison celle part où il n'y eut vne nymphe, ou naiade releuée en bosse representant le naturel, les vnes chargees de fruitz, les autres de fleurs, autres de rafins, autres d'espicz de bled comme les offrant & presentant au Roy, pour monstrier l'abondance de toutes choses estre retournec en France par le moien de son edict de pacification : entre lesquelles y auoit des festons de lierre, & grandes armories entredeux tant dudit sieur Roy, de la Roine sa mere, messeigneurs ses freres que de la ville de Paris, le tout dressé & couché par mesure & proportion conuenable, sans qu'il y eust vn point qui passast l'autre.

Le dessus estoit vn double compartiment de lierre dressé en platte forme par parquetz & entrelatz de mesure parmy, lesquels estoient autres armoiries avec chiffres, deuises de diuers ornemens, dont pour n'ennuier le lecteur, est icy representé le pourtraict.



A l'autre bout estoit vn pareil arc de triomphe decoré & orné tout ainsi comme le precedant. Au hault duquel pour représenter la bonté & clemence de nostre Roy, apres tant de grandes victoires, & mōstrer cōme se presentant l'occaliō de son mariage auroit pour le bien & repos de ses pauures subiectz faict publier l'edict de pacification, s'estant rendu plus bening qu'il n'estoit victorieux, & voulu mettre tout maltalent en oubliance. Estoit sur le hault dudit arc vne figure tenant vne palme, pour représenter vne grande victoire, laquelle estoit attachée & liée contre vn grand Oliuier. En l'autre costé vn Dieu Mars avec vn visage felon & cruel, lequel estoit attaché & enchainé d'vne grosse chaine de fer contre le pied d'vn grand laurier, aiant son corps de cuirasse, espees, & armes pres de luy, comme signifiant qu'il n'en auoit plus de besoing par la pieté, douceur, & de bonnairété de nostre Roy, lequel remis toutes les fautes passées, & en ce faisant arresté du tout la guerre en France, dont s'ensuiura le repos d'icelle, commerce, & traficq de la marchandise, qui se pourra dorenavant exercer en toute liberté, comme il estoit démontré par vn grand nauire estant entre ceste victoire & Dieu Mars, pouuant maintenant vaguer par tout en seureté. En la table d'attente du milieu duquel arc estoient ces vers.

*CHARLES victorieux au plus fort de sa gloire
S'est monstré doux, clement, & gracieux guerrier,
Aiant attaché Mars & sa grande victoire*

L'ENTREE DV ROY

L'un à un olivier, & l'autre à un laurier.

B.

Et sous le Dieu Mars estoient ces vers Latins,

*Felix Mars alios postquam deuicerat omnes,
Vicit ad extremum se dans veniam hostibus ipsum,
Vna trium laurus pulcherrima quarta priorum.*

Et sous la Victoire estoient ces autres vers,

*Militibus ducibusque triplex victoria multis
CAROLE parta tibi est, tua sed victoria quarta
Propria parta tibi te milite, te duce solo.*

Et pour faire entendre que ceste victoire retenüe & edict de pacification est vne chose ferme & stable que sa Maiesté veult & entend estre inuiolablement gardé & obserué entre ses subiectz y auoit vn tableau dás l'un des costez auquel estoit vn autel & sur icelluy vne pierre carree signifiant stabilité, & fermeté tres-assée avec vne coupe de vin respandu sur icelle: & au deuant de l'autel vn Pontife aiant vne mitre en teste vestu d'habiez sacerdotaux, tenant en l'une de ses mains vn agneau prest à immoler, & en l'autre vn gros caillou, duquel il estoit prest à frapper l'agneau, comme disant, que tout ainsi que le vin de ceste coupe est respandu en terre, & cest agneau prest à immoler, puisse estre respandu le sang, & immolé le corps de celluy qui contreuindra en sorte que ce soit aux pasches & conuenances de cest edict de pacification.

Aux quatre coings de l'autel y auoit des boucles que quatre hommes armez tenoient, pour ce que il n'estoit permis au temps passé aux prophanes de mettre la main sur la table de l'autel. Lesquelz quatre hommes armez representoient les quatre mareschaux de France commis & deputez pour l'exécution & entretenement de cest edict. Au bas duquel autel estoit escript,

Fædus immortale.

Et au bas du tableau ces deux vers d'Homere,

Ἐπὶ πότῃροι καὶ ὄτῃροι. Ὡς ὄρκα πημύνειαν
Ἄδῃ σφ' ἐγκέφαλις χαμαῖδ' ῥίσι ὡς ὀδὲ οἴῃ.

Sur lesquelz ont esté faictz ces vers François,

*Tout ainsi que ce vin est resspandu en terre
Puisse estre resspandu le sang & le cerueau
Et le corps immolé au lieu de cest agneau
De celuy qui voudra renouucler la guerre.*

B.

En l'autre costé estoit vn tableau double, dans lequel estoient forces corceletz, morions, gantelez, rondaches & autre sorte d'armes parmi lesquelles les abeilles faisoient leur cire & miel, signifiant qu'il n'est plus besoing d'armes en France estant cest edict de pacification bien entretenu: & dessous estoient ces deux vers d'Ouide.

Aspice felici letentur ut omni & pace,

Arma cruor tinxit, nunc ea melle madent.

Et plus bas à mesme fin, parcellles sortes d'armes, es-
quelles les araignes faisoient leurs toilles, & dessous
ces vers de Theocrit.

Ἄραχνα δ' εἰς ὅπλα δ' ἐρχεται
ἀπὸ δακτυλίου, βοᾷ δ' ἐπὶ μὴδ' ἐνομ' εἶναι.

Comme voulant dire,

La les araignes font dans les armes leurs toilles,

Signe de seure paix & oubli de querelles.

Ἰστορίῃ δ' ἐκ τούτου τοῦ ποιητοῦ B.

Dont s'ensuiura (Dieu aidant) vne bonne admini-
stration de iustice, afin de restablir & remettre toutes
choses en leur ancien estat sous l'obeissance du Roy
telle qu'elle luy est deuë, & d'autant plus qu'il est pere
du peuple & Roy tres-ueritable establi de Dieu pour
rendre la iustice egallement tant au grand qu'au petit:
& que tout ainsi que par son edict de pacification
nous a faict apparoir de sa clemence & pieté represen-
tee en l'une des colonnes de sa deuse: s'efforcera par
sa iustice representee en l'autre colonne d'icelle deuse
à nous maintenir en repos, & reunir & incorporer
tous ensemble en son obeissance.

Voila en somme quelle fut l'inuention & intelli-
gence des œuuraiges susdictz. Reste à venir au faict &
ordre qui fut tenu à ladicte entree.

E MARDI sixiesme iour de Mars
M.C.C.C.C.LXXI. Le Roy arriva enui-
ron dix heures du matin au prieuré
saint Ladre assis aux faulxbourgs
saint Denis, auquel lieu luy auoit
esté dressé vn eschaffaut pres le lo-
gis du Prieur, tant afin de voir passer les compagnies
des estatz de ladicte ville, que pour ouir & recouir
les harengues & salutations qui luy seroient faictes de
la part d'iceux. Et afin que n'y eust aucun desordre
estoitent deux grandz escaliers l'un pour monter, &
l'autre pour descendre de cest eschaffaut, lequel estoit
couuert de riche tapisserie: & au milieu dressé vn
haultdais de trois marches couuert de tapisserie de
Turquie & dessus vn dez tendu de riche valeur, sous
lequel estoit posée la chaire pour soir sa Maiesté cou-
uerte d'un riche tapis de velours pers tout semé de
fleurs de lis d'or traict.

Si tost que sa Maiesté y fut arriuee commencerent
à marcher au deuant les quatre ordres Mendiennes qui
sont les Cordeliers, Carmes, Augustins, & Jacobins:
& apres eux toutes les autres Eglises & Paroisses d'icel-
le, vestuz de leurs surplis, marchans tous à pied en or-
dre de deuotion & humilité.

L'Vniuersite de Paris suiuit apres à pied avec bon
nombre d'hommes de chacune des facultez d'icelle, à
sçauoir, des Artz, Medicine, Decret, & Theologie, ac-
compagnez des Lecteurs du Roy tant es lettres Hebrai-
ques, Grecques, Latines, Mathematiques, que autres
parties de Philosophie, vestuz de leurs chappes, & ha-

bitz accoustumez, fuiuz du Recteur portant robbe de scarlatte & chapperon de menu verd, aiant ses douze bedeaux deuant luy portants masses d'argent doré. Apres lequel estoient les procureurs & messagers des nations qui estoit vne belle chose à veoir, veu le grand nombre d'hommes doctes en toutes langues & sciences remarquez en ceste compagnie : sans que les longues guerres qui ont esté en ce Royaume aient diminué le cours d'icelle Vniuersité la plus cebre & florissante du monde.

Ceux là passez vint le corps de la ville en l'ordre & equipage qui s'ensuit. C'est à sçauoir de dixhui t ces hommes de pied choisis & esleuz de tous les mestiers d'icelle, conduictz par leurs Cappitaines, Lieutenants, & enseignes, dont furent faictz trois bandes, auantgarde bataille, & arrieregarde, tous habillez des couleurs du Roy. Mais d'une telle ordonnance & si bonne façon, que l'on pouuoit discerner chacune bande, l'une blanche, l'autre grize, & l'autre rouge. Car ceux de l'auantgarde auoient les chausses & pourpointz blancz, chamarrez & bandez de veloux rouge, l'escharpe de taffetas gris. Ceux de la bataille, les chausses & pourpoint de gris, bandez & chamarrez de veloux rouge, l'escharpe de taffetas blanc. Ceux de l'arrieregarde, les chausses & pourpoint rouges, chamarrez & bandez de veleux blanc, l'escharpe de taffetas blanc, chacune bande de sixcens hommes sous deux Capitaines, deux Lieutenants, & deux enseignes aians tous morions grauez & dorez, quant aux harquebusiers, & quant aux picquiers, tous armez de corseletz & bourgui-

gnottes, la pluspart grauez & dorez, accompagnez de fifres & tabourins en bon nombre marchantz sept à sept, & tenantz si bien leurs rengz, qu'il n'estoit possible de mieux.

Ceste compagnie passant pardeuant sa Maiesté la salua d'une escoppeterie si bien faicte, qu'elle monstra en recepuoir grand contentement, d'autant plus qu'elle les cogneut tous vrais hommes de guerre, experimentez & bien adroictz au maniment des armes, & dignes de luy faire vn bon seruice si l'occasion s'y presentoit.

Cest auantgarde, bataille, & arrieregarde, passees venoient apres les menuz officiers de ladicte ville iusques au nombre de cent cinquante, portantz robes miparties de rouge & bleu, les chausses de mesme, chacun tenant vn baston blanc en sa main conduictz par deux sergens de ladicte ville à cheual, vestuz de robes miparties de pareilles couleurs, aians sur les manches gauches d'icelle vn nauire d'argent qui sont les armoiries de ladicte ville.

Apres eux venoient les cent harquebuziers à cheual, aians trois trompettes deuant eux vestuz de leurs hocquetons d'orfeuerie aux deuises dudit Seigneur & armes de ladicte ville. Le bas duquel estoit tout couuert & enrichi de broderie, marchât trois à trois apres leur cornette : sous leurs Capitaine, Lieutenant, enseigne, & guidon, portantz tous la longue harquebuzee à l'arçon de la selle, le feu en la main, & aiantz tous manches de maille.

L'ENTREE DV ROY

Sous ~~un~~ de drappeaux marchoient les cent Archiers de ladicte ville de même ordonnance & parure, portans chacun la couple de pistoilles à l'arçon de la selle.

A leur queue estoient les cent Arbalétriers ainsi armés, conduictz & esquippez que les précédans, aiant aussi chacun d'eux la couple de pistoilles à l'arçon de la selle.

Ces trois compagnies passées marchoient de cent à six vingtz ieunes hommes enfans des principaux Bourgeois & marchans de ladicte ville conduictz par le Sergneur des Préz leurs Capitaine, duquel le Seigneur Marcel le ieune, & Dolu estoient Lieutenans, Clairseilier & le Lorrain enseigne & guidon, habillez de casques à manches pendantes de veloux rouge cramoi si haulte couleur, si fort chamarrez de passemens, cordons & canetille d'argent, qu'il restoit bien peu de vuide: couuertz de corps de cuirasse sous leurs casques, desquels par les brassats paroissans richement grauez & dorez ce pouuoit cōsiderer de quelle valeur pouuoit estre chacun de leurs harnois: dont l'armet & gantelets estoient portez par vn page que chacun d'eux auoient deuant soy: excepté le Capitaine qui en auoit quatre, & les Lieutenans, Enseigne, & Guidon, chacun deux.

Ils portoient chappeaux de veloux noir, garniz de pennaches des couleurs du Roy: dont les cordons faictz de grosses perles entremeslees de diamans, rubis & autres pierres precieuses estoient de valeur inesti-

mable & n'y auoit celuy d'entreux qui ne feust monté sur cheual d'Espaigne, ou autre beau cheual de serui-
ce, sur lesquels ils s'estoient exercez quelque temps au
parauant: en sorte qu'ils estoient quasi tous dressez au
galop, en rond, à toutes mains, à corbettez, & à passa-
des. Lesquels ils faisoient quelque fois voltiger & pan-
nader, mais de si bonne grace qu'ils se rendoient touf-
iours en leur reng & place,

La sellegiret & harnois de leur cheual estoient de
mesme veloux cramoisi que leur casaque, couuers &
enrichis de canetille, cordon, passementz & houppes
d'argent, dont le surplus des singularitez ce peult cō-
siderer par le pourtraict qui en est icy representé.

L



L'ENTREE DV ROY

Ceste compaignie estoit suiuite des maistres des oeuvres, de charpenterie, maçonnerie, & capitaine de l'artillerie d'icelle ville, aussi à cheual, vestuz de casques de veloux noir, passementees d'argent, & pourpoins de satin rouge cramoisi, marchant eux trois d'un reng.

Et consecutiuelement huit sergens de ladicte ville à cheual, vestuz de pareilles robes mi-parties, & aiant chacun vne navire d'argent sur l'espaule gauche, cōme les deux precedans, desquels est cy deuant faict mention.

Après eux marchoit maistre Claude Marcel preuost des marchans, aiant vne robe mi-partie de veloux rouge cramoisi brun, & veloux tanné, fourree d'une excellente marte sublime, le faie de satin rouge cramoisi, à boutons d'or. Sa Mule harnachée d'un harnois de veloux noir, frangée d'or à boucle & cloux dorez, la housse bandée & frangée de mesme, trainant en terre. Au deuant duquel marchoient quatre hommes à pied vestuz de ses couleurs, & deux grandz laquais à ses deux costez, dont l'un portoit les clefs de la ville attachées à un gros cordon d'argent & de soye des couleurs du Roy, pendant à un baston couuert de veloux cramoisi, canetillé d'argent.

Après luy marchoient les quatre escheuins de ladicte ville, à sçauoir maistre Pierre Poullain secretaire du Roy, maistre François d'Auvergne seigneur de Dampont conseiller au thesor, maistre Symon Bouquet bourgeois, & Symon de Cressé, seigneur dudict lieu, vestuz de pareilles robes de veloux que celle

dudict seigneur preuost , doublee de panne de soye noire, portans bonnets de veloux, leurs mulles enharnachees de veloux noir, bordé de passemens de soye noire à boucles & cloux dorez , la housse bandee & bordee de mesmes, aiant chacun deux lacquais vestuz de leurs coulours, marchants deuant eux.

Les procureurs du Roy de la ville , recepueurs & greffier d'icelle marchaient apres ensemblement, habillez, à sçauoir le procureur du Roy de robe de veloux rouge cramoisi haulte couleur: le recepueur de veloux tanné brun: & le greffier semblable ausdictz escheuins, suiuis de vingt quatre conseillers d'icelle ville, portans robes de satin noir.

Les seize quartiniers venoient apres, habillez de robes de damars noir: & apres eux les maistre de la marchandise, à sçauoir quatre gardes de la drapperie portans robes de veloux noir. Quatre de l'espicerie, & de l'appotiquerie, de veloux tanné. Quatre de la grosserie & mercerie de veloux violet. Quatre de la pellerie de veloux pers fourré de lours ceruiers. Quatre de la bonneterie, de veloux tanné. Et quatre de l'orfebuerie, de veloux cramoisi brun, accompagnez de trente deux des principaux bourgeois, & notables marchans de ladicte ville fort honestement habillez. Lesquelles gardes porterent au retour le ciel & poisse sur la Majesté du Roy, ainsi qu'il sera declaré cy apres.

La compaignie du cheualier du Guet venoit apres, estant de cent cinquante hommes, dont cent harquebusiers à pied marchats cinq à cinq tous morionnez,

vestuz de mandille de broderie des couleurs du Roy, & d'une mesme pareure, conduict; par l'un de ses Lieutenants: accompagnez de bon nombre de tabourins & fiffres. Et cinquante à cheual, tous bien armez, montez, & equippez, portans chacun la couple de pistoles, aians saies de broderies de mesme couleur & pareure que les gens de pied, excepté qu'ils estoient plus richement estoffez.

A la teste desquels estoit le seigneur Testu cheualier du Guet, armé d'un fort riche corps de cuirasse, reuestu par dessus d'une casaque de veloux rouge cramoi si haute couleur, chamarré de cordon d'argent, aiant ses paiges & laquaitz de mesme liuree, accompagné de ses autres Lieutenants & Guidon, & tant lesdicts hommes à cheual que de pied auoient leur deuise accoustumee, qui est une estoille deuant & derriere.

Venoient apres les vnze vintz sergens à pied, tous habillez d'une pareure & des couleurs du Roy: dont les deux tiers harquebuziers tous morionnez, & le reste picquiers armez de corseletz blancz: excepté dix ou douze portans hallebardes à l'entour de l'enseigne accompagnez de bon nombre de tabourins & fiffres, marchantz cinq à cinq.

Tous suyuant les quatre sergens fieffiez à cheual, d'une mesme pareure.

Et consecutiuellement les cent notaires, suiuius des trente deux commissaires du Chastelet, vestuz de robes longues & de saies de veloux ou satin noir. Et apres eux les Audienciers dudit Chastelet, à cheual.

Les Sergens de la douzaine de la garde du Preuost de Paris venoient apres à pied, habillez de leurs hault-quetons d'orfeburie à la deuise du Roy.

Le Preuost de Paris venoit apres fort bien monté & richemēt armé & habillé, aiant deux pages deuāt luy, portant l'vn son armet, & l'autre ses ganteletz, & son escuier au milieu, tous mōtez sur braues cheuaux d'Espaigne.

Ledit Preuost estoit suiui des trois lieutenantz, Ciuil, Criminel & Particulier, portans robbes d'escarlatta, & dessus chapperons de drap noir à longues cornettes. Comme aussi faisoient les deux Aduocatz, & Procureur du Roy. Lesquels marchoient les premiers rangs: avec les vingt quatre Conseillers dudit Chastelet: à la suite desquels estoient aucuns des plus notables & fameux Aduocats & Procureurs dudit siege.

Tous suiuant estoient les Sergens à cheual avec leurs enseigne & guidon deuant eux, tous habillez d'une pareure & des couleurs du Roy, aiant chacun la couple de pistoles.

Ceux-la passez venoient messieurs de la iustice en l'ordre qui ensuit.

Et premierement les Generaux des monnoies, aiant leurs six huissiers deuant eux avec le greffier: suiuis des deux Presidēs portans robbes longues de satin noir & lesdictz generaux de damars ou taffetas noir. Partie desquelz de robe longue, & le reste de robe courte, accompagnez des principaux officiers de la monnoie & changeurs de ladicte ville.

Les gens de la court des aydes venoient apres precedez par leurs huissiers & greffier, dont les presidens portoient rebbes de veloux noir. Avec lesquelz marchoit le General des finances en la charge de Paris, vestu d'une robe de satin noir. Et quant aux conseillers de robe d'escarlatta & chapperon noir, suiuiiz des esleuz & autres officiers des greniers à sel de ladicte ville.

Tout suiuant venoiēt messieurs de la chambre des comptes, aiant aussi leurs huissiers deuant eux & leurs deux greffiers cōsecutiuellement, portans robes de damars noir: apres lesquelz marchoient les six presidens vestus de longues robes de veloux noir. Les maistres, de satin. Les correcteurs, & auditeurs, de damars & tafetas noir, suiuis d'aucuns des officiers comptables de ladicte ville, aussi honnestement vestus.

Messieurs de la court de parlement souuëraïne de cè Roiaume marchoient apres en l'ordre qu'ilz ont accoustumé, aiantz deuant eux leurs huissiers, que suiuiuoient les quatre notaires & greffiers criminel & des presentations, vestuz de robes d'escarlatta: le greffier ciuil apres eux seul portant sa robe fourree de menuverd. Et apres luy le premier huissier aussi seul portant robe d'escarlatta, vn bonnet carré de drap d'or fourré de menu verd epuré.

Messieurs les six presidens venoient apres vestuz de leurs grandes chappes d'escarlatta, leurs mortiers de veloux noir bandez de toille d'or en la teste ainsi qu'il est accoustumé. Aiant monsieur maistre Christofle de

Thou premier president sur l'espaule gaulche de sa chappe trois petites bandes de toille d'or à la difference des autres.

A leur queüe estoient les Presidens des enquestes & Cōseilliers tant laiz que ecclesiastiques, avec les deux Aduocatx & Procureur general, marchant au milieu desdictz Aduocatx, tous portans robbes d'escarlatte & chapperon fourré de menu verd.

Ainsi que les dessusdictz arriuoient audict lieu de saint Ladre montoient sur l'eschaffault cy dessus mentionné pour faire leurs harangues au Roy en toute reuerence & humilité. Pres & autour duquel estoit monseigneur le duc d'Anjou son frere & lieutenant general representant sa personne en ces Roiaumes & pais: Monseigneur le duc d'Alençon, aussi son frere, monseigneur le duc de Lorraine son beau frere: monseigneur le Prince Daulphin, & plusieurs autres Princes & grandz seigneurs, & bien pres de sa Maiesté monsieur le president de Biragues conseiller en son conseil priué & aiant charge des sceaux de France, accompagné des Maistres des requestes qui estoient en quartier iusque au nombre de dix, auquel lieu, par le Preuost des marchans, accompagné des escheuins, apres auoir faict sa harangue, furent presentees les clefz de ladicte ville à sa Maiesté ainsi qu'il est accoustumé. Et faict s'en retournerent tous lesdictz estatx apres auoir faict leurs harengues, au mesme ordre qu'ilz estoient venuz, excepté ledict seigneur Preuost de Paris, qui demoura avec le Roy pour marcher en la troupe des Cheualliers de l'ordre.

Peu de temps apres ont commencé à marcher ceux qui estoient de sa maison & suite cy apres declarez. A sçauoir messieurs les Maistres des requestes, habillez de robbes lōgues de veloux noir. Les deux huissiers de la Chancellerie portans robbes de veloux cramoisi violet & leurs masses au poing. Les grand Audiēcier, & Commis du Conterolleur vestuz de robbes de veloux noir. Et puis estoit le scel du Roy en son coffret couuert d'un grand cresppe, posé sur vn coisin de veloux pers semé de fleurs de liz d'or, porté par vne hacquenee blanche caparassonnee, & couuerte d'une grande housse de veloux trainnant en terre, toute semée de fleurs de liz d'or. Ladicte hacquenee conduite par les resnes de sa bride par deux grandz lacquetz dudit seigneur de Biragues: & à costé estoient à pied les quatre chauffecires qui tenoient les couroyes dudit sceau aians les testes nūes.

Suiuant icelluy scel, marchoit icelluy seigneur president de Birague vestu d'une robe de veloux cramoisi brun, monté sur sa mulle enharnachee de veloux & couuerte d'une housse de mesme couleur à frange d'or, aiant au tour de luy ses lacquaiz, & estoit suiui de son escuier & de son secretaire estans à cheual.

Quelque espace apres suiuiot les Preuost de monseigneur le duc d'Anjou, accompagné de ses lieutenāt & archers. Cent cheuaux legiers sous la charge du seigneur de Monterend grand preuost de France. Le seigneur de Camby capitaine des guides suiui de ses quatre guides entretenuz à la suite du Roy.

Après vindrent les paiges des gentilzhommes de la chambre, Capitaines Contes & autres seigneurs, & apres ceux des Cheualliers de l'ordre, Mareschaux de France meslez ensemble, montez sur courriers, rousins, cheuaux d'Espaigne, & Turqs, portant en leur teste, les vns les armetz & lances de leurs maistres garnies de banderolles, & les armetz de beaux & riches pānaches. Les autres portoient morions aians aussi de riches pānaches: & aucuns auoient des rudelles, & corseques. Lesdictz cheuaux fort richement enharnachez, vne partie bardez, & l'autre partie caparassonnez, mais tous de diuerses sortes, se rapportans toutesfois aux habillemens des paiges qui estoient dessus.

Ledit seigneur de Monterend grand preuost de France marchoit apres bien monté & armé. Et apres luy suiuiuent ses lieutenantz de robe longue, & de robe courte, exemptz, & archers Iceux archers portans hocquetons d'argent à cheual, officiers & sergens de ladicte preuosté.

Après eux estoient les Capitaines, Lieutenantz & Enseignes de la garde de monseigneur le duc d'Alençon frere du Roy fort bien armés, & mōtés sur grands cheuaux richement enharnachez, & caparassonnez, suiuis de cinquāte six archers compris trois exemptz. Tous lesquez archers vestuz de casaques de veloux gris fort richement bandees de passément d'argent & & de soie orengé.

Les Capitaines, Lieutenants & Enseiges de la garde de monseigneur le duc d'Anjou aussi fort bien armez,

montez sur grandz cheuaux, fort richement enharnachez, & caparassonnez, suiuis pareillement d'autant d'archers, & exemptz. Les archers vestuz de casques de veloux verd, aussi fort richement passementez d'argent.

Puis marchoient les gētilzhommes de la chambre & avec eux aucuns grandz seigneurs. Puis les Cheualiers de l'ordre tous richement armez: aiant casques de drap d'or, & d'argent. & fort bien montez sur grandz & braues cheuaux.

Eux passez marchoit le Conte de Mauleurier sur vn petit cheual, comme lieutenant de monsieur le duc de Bouillon son frere pour son absence & maladie, suiuis des lieutenant dudit seigneur de Bouillon & des Capitaines des gardes des Suisses, de messeigneurs d'Anjou & d'Alençon, & iceux Suisses du Roy, & de mesdictz seigneurs entremeslez par reng, les vns parmy les autres: chacun d'eux habillez de veloux. Ceux du Roy d'incarnat blanc & gris. Ceux de mondict seigneur de verd, blanc & noir. Et ceux de mondict seigneur d'Alençon de gris, blanc, & orengé.

Lesdicts Suisses passez vindrent les haultz bois & trompettes sonnantz de leurz instrumentz, reuestuz & habillez de veloux rouge.

Après les poursuiuans treze heraulx d'armes, & le Roy d'armes, vestuz de leurs cottes d'armes.

Suiuant eux estoient quatre des paiges de monsei-

gneur le duc de Lorraine. Six de monseigneur le duc d'Alençon. Six de monseigneur le duc d'Anjou tous fort richement habillez, & montez sur grandz chevaux, excellens, sumptueusement enharnachez & caparassonnez.

Marchoient derriere treize des paigès du Roy, estâtz aussi tres-richement vestuz, & montez, sur aucuns des grandz & plus beaux chevaux de la grande escuirie fort richement enharnachez & caparassonnez.

Puis le seigneur du Puizet escuier d'escuirie du Roy, portant le manteau Royal. Le seigneur du Riuaue aussi escuier d'escuirie qui portoit le chapeau Royal. Le troiesme estoit le seigneur de Beauuaupariellement escuier d'escuirie portant les gandelletz. Et monsieur des Roches premier escuier l'armet Royal couuert du mantelet Royal de veloux pers, semé de fleurs de liz d'or traict, fourré d'hermines, & couronné d'une grande couronne close. Et estoient tous lesdictz escuiers richement armez, & habillez, & leurs chevaux caparassonnez aussi tres-richement.

Après marchoient messieurs de Dampville, & de Tauanes mareschaulx de France, aussi tres-richement armez & parez.

A leurs queües venoiēt à pied les sommeliers d'armes du Roy, vestuz de veloux des couleurs d'iceluy seigneur.

Et suiuant eux le cheval de parade du Roy entierement couuert d'un grand caparasson de veloux pers

semé de fleurs de liz d'or traict trainnant en terre. Il portoit au costé droict de sa selle la masse dudiect seigneur Roy. Et de l'autre costé son estoq, & estoit lediect cheval mené par deux escuiers d'escuirie allant à pied, ainsi qu'il est de coustume.

Monsieur le Conte de Charny grand escuier de France marchoit apres, armé & monté sur vn autre grand & braue cheval du Roy couuert de mesme caparasson que lediect cheval de parade. Il portoit en escharpe l'espee de parade du Roy, & auoit aucuns des autres escuiers & caualcadours à pied aupres de luy.

Monsieur le duc de Guise grand maistre de France estoit à costé à main droicte portant son baston de grand maistre.

Le Roy aiant deuant luy l'ordre dessusdict arriua à la porte saint Denis, où il feut salüé d'vn fort grand nombre d'artillerie tant de son arsenaq, que de ladicte ville: auquel lieu luy feut présenté vn ciel de veloux pers semé de fleurs de liz d'or traict, frangé de mesme, & fort enrichy de broderie d'or, par lesdictz quatre escheuins. Lesquelz le porterent sur sa Maiesté, depuis ceste porte saint Denis iusques deuant l'Eglise de la Trinité: duquel lieu iusques deuant l'Eglise saint Leu & saint Gilles, fut porté par les quatre gardes de la Drapperie, qui le mirēt entre les mains des quatre maistres Espiciers: lesquelz le porterent depuis icelle Eglise saint Leu & saint Gilles iusques à saint Innocent: où les Merciers le receurent. Et depuis le deliurerent aux Pelletiers qui le porterent iusques deuant

le Chastellet, & là les Bonnetiers le vindrent prendre pour en faire leur debuoir iusques à saint Denis de la Chartre, où ils le deliurerent aux Orfebures, qui le porterent iusques à nostre Dame, & encores depuis ladicte Eglise iusques au Pallais.

Ledit seigneur Roy estoit armé d'un harnois blanc curieusement poly, graué, & enrichi, & paré par dessus d'un saie de drap d'argent frizé, excellent & tres-richement garny de canetilles & frizé d'argent. Le reste de son habillement estant de mesme, fort sumptueux. Son chapeau de toile d'argent aussi bordé, & enrichy, & dauantage garny d'un cordon où y auoit grand nombre de pierres precieuses d'ineestimable valeur, avec un pannache blanc semé de grand nombre de belles perles, estant monté sur un parfaictement beau, excellent & braue cheual, bardé & caparassonné de mesme pareure que son saie, allant sa Maiesté & maniant ledict cheual fort dextrement: aiant deuant luy ses lacquaiz richement habillez, & escuiers de son escuirie estant à pied vestuz tous d'une pareure de veloux cramoisi, enrichi de broderie d'argent, bottez de bottes blanches, & esperons dorez.

A la queue desdictz escuiers estoit l'un de ses portemanteaux. Et apres Nambut huisier de l'ordre & de la chambre du Roy & Boisrigault aussi huisier de chambre, habillez de robes de veloux blanc portans leurs masses.

Autour de sa Maiesté estoient sur les deux costez à pied les vingt & quatre archers de la garde du corps

L'ENTREE DV ROY

avec leurs hallebardes & hocquetons blancz faictz d'orfeurie aux deuises du Roy : & à sa dextre vn peu sur le derriere dudiect poisle estoit mōsieur le Marquis du Maine grand chambellan de France, estant tres-richement armé & vestu, monté sur vn beau grand cheual, enharnaché & caparassonné de mesme son habillement.

Derriere le Roy pres de luy estoient mondiect seigneur le duc d'Anjou son frere & lieutenant general, & monseigneur le duc d'Alençon aussi son frere à costé de luy à main gauche, pareillement excellentement bien & richement armez, vestuz, & montez sur tres-beaux & braues cheuaux, tres-somptueusement enharnachez, & bardez.

Apres estoient monseigneur le duc de Lorraine beau frere du Roy, & à costé de luy aussi à main gauche monseigneur le Prince Daulphin, aussi très-richement armez vestuz, & montez.

Suiuoient apres Messieurs les ducz de Nemours à main droicte, & d'Aumalle à main gaulche, qui estoient semblablement bien armez, vestuz & montez.

Messieurs de Meru au milieu, aiant monsieur de Thoré son frere à main dextre, & monsieur de Candalle son beau frere à senestre.

Et apres marchoiēt messieurs les Contes de Retz & de Lanſſac Capitaines des deux cent gentilzhōmes de la maison, suiuiſ de leurs compagnies desdictz deux

cent gentilzhommes, fort bien montez, armez & caparassonnez tous d'une pareure & qu'il faisoit fort bon voir.

Puis marchoient messieurs de Nançay. Le Vidame de Mans, & Viconte d'Auchy Capitaines des gardes du Roy, suiui des archers desdictes gardes estans sous leurs charges, tous bien armez & montez.

Et le seigneur de Chemaux maistre des ceremonies qui alloit, & venoit pour ordonner tous les ordres cy deuant declarez, estant aussi fort bien armé & monté sur vn grand cheual richement enharnaché & bardé.

Et en cest ordre, compagnie & magnificence sa Maiesté entra en ladicte ville & Cité de Paris, où il fut veu par les habitans d'icelle avec vne ioye & allegresse incroyable, crians à haulte voix, viue le noble Roy de France, & luy soubhaitant tout bon heur, accroissement, prosperité & longue vie. Et passant par la porte aux Peintres & cheminant par la rue saint Denis, qui se va rendre au grand Chastellet, & de là par le pont nostre Dame, print grand plaisir tant aux ouuraiges & deuises qui estoient aux arcz de triomphe & autres spectacles, dont cy deuant est fait mention: qu'à diuers instrumetz de musique qui sonnoient par tous lesdictz lieux: lors que ladicte Maiesté passoit.

Lequel parueni iusque à la porte de l'Eglise de nostre Dame, descendit pour y aller faire son oraison, comme il est de bonne & louable coustume & avecques luy messeigneurs les ducz d'Anjou, & d'Alençon,

ENTREE DV ROY

& de Lorraine, Prince Daulphin, & plusieurs autres Princes & seigneurs qui l'accompagnerent en ladicte Eglise. Et afin que ce pendant il n'intervint quelque desordre ou confusion, les deux cens gentilzhommes & quatre cens archers s'arrestèrent partie sur ledict pont nostre Dame, & partie du costé de Petit-pont deuant l'Hostel Dieu, iusques à ce que le Roy fust de retour de ladicte Eglise, & passé en la rue de la Callendre pour aller au Palais, où il entra accompagné desdictz Princes & seigneurs par le grand escalier qui conduict en la salle des Merciers: & trouua ledict Palais paré & orné non seulement de tres-belles & riches tapisseries, mais aussi de plusieurs singularitez. Le soir en la grand salle dudit Palais fut faict le soupper Royal, où sa Maiesté se rendit avec autres habitz que ceux de ladicte Entree: aiant la robbe & chausses de satin quarnadin, tout faict de broderie, couuert de perles, icelle robbe fourree de lours ceruiers. Le collet perfumé, le bonnet de veloux noir, garny de fort riches pierreries & d'une plume blanche. Duquel soupper l'ordre fut tel.

A l'endroit du milieu & au dessus de la table de marbre qui est à l'un des boutz de ladicte grand salle, estoit tendu un dez de veloux pers semé de fleurs de liz d'or traict, sous lequel fut mise la chaire, en laquelle sa Maiesté s'assit pour soupper. A sa main dextre monseigneur le duc d'Anjou son frere & Lieutenant general, un peu au dessous de luy monseigneur le duc de Lorraine son beau frere, & monseigneur le Cardinal de Bourbon à sa main gaulche. Monseigneur le duc d'Alençon aussi son frere, un peu audessous de

luy monseigneur le Prince Daulphin. Audiēt soupper monseigneur le duc de Guise seruit de son estat de grand maistre: seruit de pannetier: monseigneur le duc de Nemoux d'eschanſon, & monseigneur le Marquis du Maine d'escuier tranchant. Et fut la viāde portee par les gentilz hommes de la chambre.

Au deſſous de ladiēte table de marbre à main droiēte tirant iuſques à la porte de la ſalle des merciers fut dreſſee vne autre table ordonnee pour les autres ſeigneurs Ambaſſadeurs & Cheualiers de l'ordre. De l'autre coſté de ladiēte ſalle à main gauche depuis la chambre du plaidoier tirant à la chappelle, pour la court de parlement & autres. Et à l'opposite de l'autre part depuis la porte de ladiēte ſalle des merciers allans contre-bas vers la porte des petitz degrez dudiēt Palais, pour ceux du corps de la ville.

Et pour ce que toutes choſes portoient faueur à ceſte triomphante & ioieuſe Entree, furent faiētz les ſonetz qui enſuiuent, tant ſur la beauté du iour qu'il ſembloit que les aſtres euſſent reſerué en eſpargne pour plus grande decoration de ceſte ſolemnité, que en l'honneur & memoire d'icelle: qu'il a ſemblé ne deuoir eſtre obmis en ce lieu.



SONET.

*Entrez heureusement, ô grand Roy de la France,
Dans la grande Paris Roine de noz Citez,
Paris ouure les bras. Seine & ses deitez
Baissant leurs verdes eaux font reioissance.*

*Campagnes & Forestz d'une bonne esperance
Reprenez voz honneurs. Toutes aduersitez
Soient mises en oubly. De plaisir incitez
Tous de ioie faisons heureuse demonstrence.*

*O Paris dans tes murs le bon CHARLES ton Roy
Beau, sur un beau cheual en triomphant arroy,
D'armes environné, va faire son Entree.*

*Les armes cesseront entre les citoyens
Mais si quelque estrangier ose attaquer les tiens,
O CHARLES, la deffence aux armes est monstree.
A. d. Baif.*



SONET.

*Voiez le Ciel qui rit d'une clairté serene,
Voiez le fleuve clair qui desenfle ses eaux,
Voiez rebourgeonner les seueux arbrisseaux,
Voies reuerdoier la montagne & la plaine.*

*Voiez le bon Soleil, qui du printemps rameine,
La ioieuse saison. Escoutez des oiseaux,
Qui reiouissent l'air, mille motetZ nouveaux.
En l'honneur de mon Roy, la ioie se demeine.*

*Mon Roy faict dans Paris sa magnificque Entree,
Allegresse par tout nous voions demonstree,
Presage bien heureux de meilleure saison.*

*Regne la pieté, florisse la iustice.
Vertu soit en honneur, en mespris la malice,
Defaille la fureur, commande la raison.*

A. d. Baif.
N iiij



SONET
AV ROY.

*Iunon qui des vaillans est tousiours enuieuse,
Hier d'un voile noir emmantela les cieulx
Pour faire vostre entree (où le peuple ioyeux
De Paris vous reçoit) obscure & pluueuse.*

*Mais Iuppiter chassa ceste vapeur nueuse,
Reserenant l'azur de la voulte des Dieux,
Pour vous fauoriser, & pour contempler mieux
Vous CHARLES de Fancus la race valeureuse.*

*Le Soleil reluisoit, comme aux longs iours d'esté,
Et s'approcha pour veoir si grande Maiesté
Qui voisine du Ciel enuoioit sa lumiere.*

*Vous fustes à ce iour le Soleil du Soleil,
Qui confessa ne veoir monarque à vous pareil,
Soit que pres, soit que loing il coure sa carriere.
A. Iamin.*



SONET.

*Non autrement que le grand Iupiter
Feist son entree en la voulte eternelle
De son Palais, quand Iunon l'immortelle
Vint son courage en mesme liēt donter.*

*On vit des Dieux la troupe se planter,
Toute pompeuse en ordonnance belle,
Tout à l'entour pleins de gloire nouvelle,
Et le Ciel pour de beautez s'esclater:*

*Vne grand nûe est toute d'or tendüe,
Qui flamboioit sur leur chef respandüe
A longs rayons: d'aise tout le Ciel bruit.*

*Telle se vit de ce grand Roy l'Entree
Qu'à l'enuiron meint Prince & seigneur suit:
De cris ioieux retentist la contree.*

A. Lamin.

L'ENTREE DV ROY

Le lendemain le Preuost des marchans & Escheuins, avec les Procureur, Recepueur, Greffier & autres Officiers de la ville, furent au Palais presenter au Roy le present qu'ilz luy auoient dedié pour recognoissance de l'honneur qu'il auoit pleu à sa Maiesté leurs faire. Le suppliant tres-humblement qu'il luy pleust d'auoir celluy autant agreable, comme il luy estoit offert d'une entiere deuotion, de la part de ceux qui estoient pres d'immoler à ses piedz (pour son seruice) leurs vies, leurs corps, & tout ce qui estoit en leurs puissance: que le Roy accepta & receut de bon cœur, demonstrent manifestement qu'il l'auoit bien agreable. Duquel comme chose memorable n'a semblé impertinant fraire icy quelque mention.

C'estoit vn grand piedd'estail soustenu par quatre Daulphins, sur lequel estoit erigé vn chariot triomphant, embelly de plusieurs ornementz, & enrichissementz, trainné par deux Lions aians les armoiries de la ville au col. Dans ce chariot estoit assize Cibelle mere des Dieux, representant la Roine mere du Roy, accompagnée des Dieux Neptune, & Pluton, & deesse Iunon, representans Messieurs frere & Madame seur du Roy. Ceste Cibelle regardoit vn Iuppiter, representant nostre Roy esleué sur deux colonnes, l'une d'or & l'autre d'argent, avec l'inscription de sa deuise, PIETATE & IUSTICIA. Sus lequel estoit vne grande couronne Imperiale, soustenüe d'un costé par le bec d'un Aigle posé sur la croupe d'un cheual sur lequel il estoit monté. Et de l'autre costé du sceptre qu'il tenoit, & ce comme estant deifié.

Aux quatre coings du subasement de ce pied-d'estail estoient les figures de quatre Roys ses predeceffeurs, tous portans le nom de CHARLES. A sçavoir CHARLES le grand, CHARLES le quint, CHARLES septiesme, & CHARLES huitiesme. Lesquelz de leurs temps sont venuz à chef de leurs entreprises, & leurs regne ont esté heureux & prosperes apres plusieurs affaires par eux mises à fin, comme nous esperons qu'il aduiendra de nostre Roy.

Dedans la frize de ce pied d'estail estoient les batailles & victoires grandes & petites par luy obtenües. Le tout faiët de fin argent doré d'or de ducat cizelé, buriné & conduiët d'yne telle manufacture que la façon surpassoit l'estoffe,

Au deuant du subasement qui portoit le chariot estoit escript.

*Fælix prole parens, qualis Berecinthia mater
Inuehitur curru Phrygias turrita per urbes,
Læta deum partu, centum complexa nepotes.*

Et sur le reply du siege de Cibelle estoit escript,

Maëte sequens exempla, patrum sic itur ad astra.

Et pres de Iupiter ceste deuise.

Parcam ego subiectis, debellabóque superbos.

ENTREE DV ROY

Et pres de Neptune representant Monseigneur le duc d'Anjou.

Magna tibi magno Neptune potentia ponto.

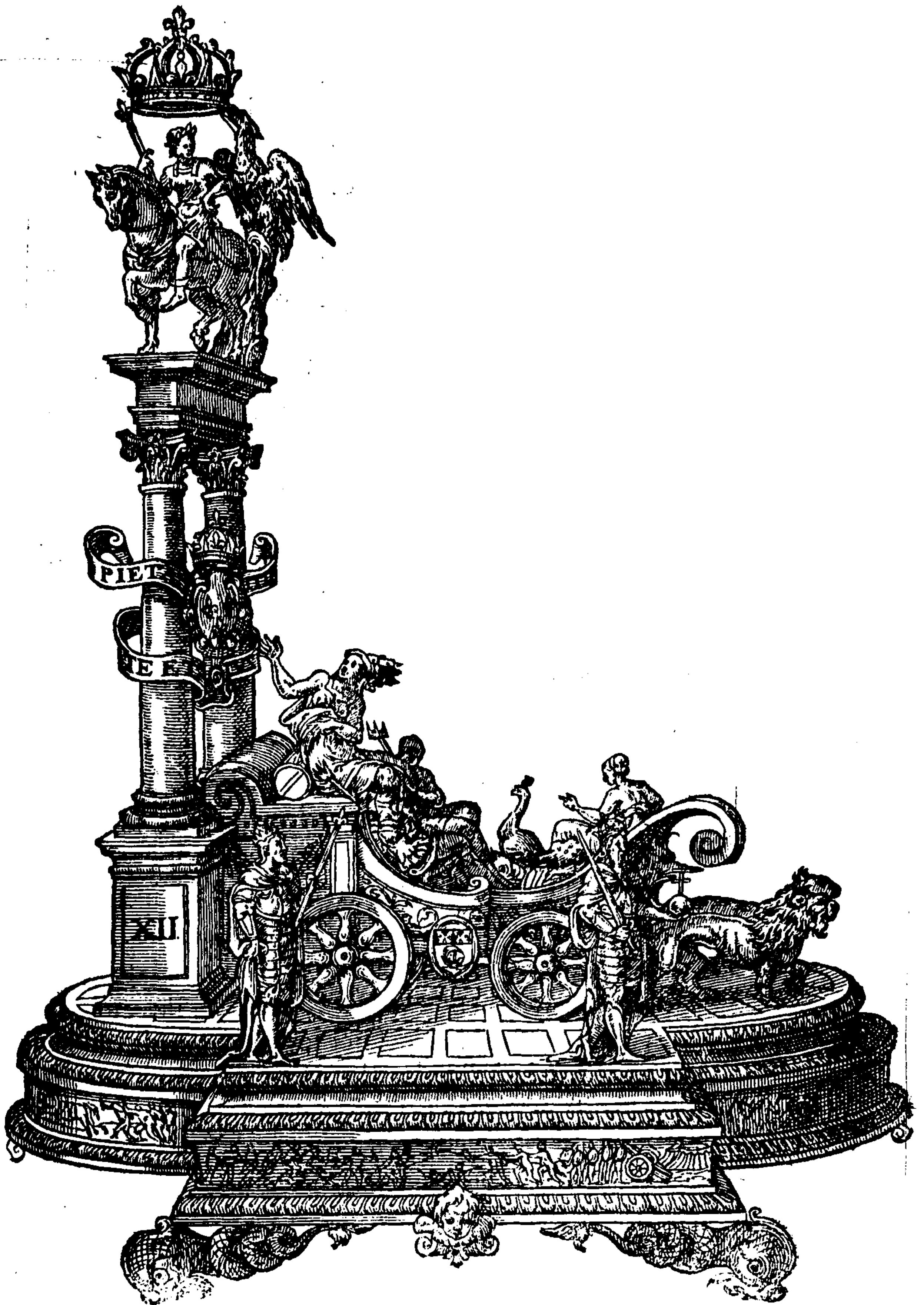
Et pres de Pluto representant Monseigneur le duc d'Alençon,

Tertia pars mundi cessit ditissima Diti.

Et pres de Iuno representant Madame seur du Roy,

Me quoque sceptrum manent, nunc sum virguncula Iuno.

Le surplus des beautez artificielles qui y estoient se pourront considerer par le pourtraict qui en est icy à peu pres representé.



L'ENTREE DV ROY

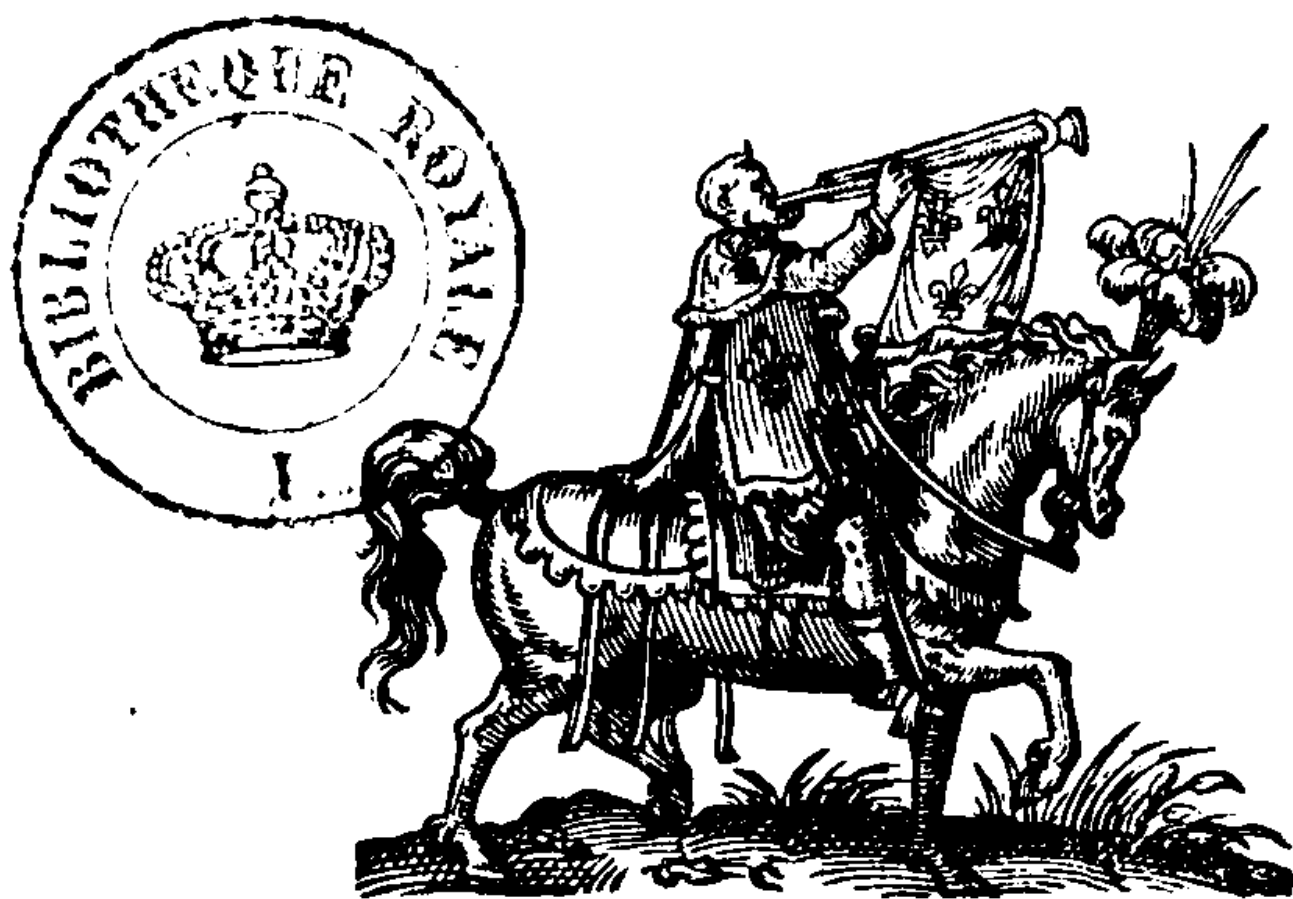
L'entree du Roy ainsi faicte lon ne pensoit rien moins qu'à l'Entree de la Roine : d'autant qu'estimât que ladicte Dame feust enceinte on tenoit qu'elle seroit differee pour vn an, & courut ce bruit iusque au Dimanche vnzième iour de Mars: que sa Maieité avec la Roine, sa mere & messeigneurs ses freres accompagniez de plusieurs Princes, seigneurs, dames & des estatz de ladicte ville furent en procession en l'Eglise nostre Dame, suiuant la bonne, louable, & ancienne coustume de ses predecesseurs. Où lesdictz Preuostz & Escheuins mandez en la maison Episcopalle d'icelle, furent aduertis par icelle Roine sa mere, que le couronnement de la Roine estoit arresté à saint Denis au Dimanche vingt cinquième dudit mois, & au Ieudy ensuiuant son Entree en ladicte ville: que partant eussent à eux tenir prestz & pouruoir à toutes choses comme ilz auoient faict pour l'Entree du Roy.

De ceste heure commencerent à y donner ordre en toute diligence mesmes à faire racoustrer les Theatres, Portiques, & Arcz de triomphe: dont partie estoit commencée à desmollir. Ne voulans que rien de ce qui auoit serui à l'Entree du Roy, feust reueu en icelle: ce qui feut obserué au mieux qu'il feut possible. Mais la briefueté du temps fut cause que tout leurs desseins ne furent entièrement executez, ainsi qu'ilz eussent bien voullu. Dont ne sera faict icy plus ample mention pour venir à l'ordre du couronnement faict à saint Denis en France, le Dimanche vingt cinquième dudit mois, ainsi qu'il s'ensuit.

F I N.

C'EST L'ORDRE ET

FORME QUI A ESTE TENUE AV
sacre & couronnement de tres-haute, tres-excellen-
te, & tres-puissante princesse Madame ELIZABET
d'Autriche Roine de France: fait en l'Eglise de
l'Abbaie saint Denis en France le vingt cinquies-
me iour de Mars, 1571.

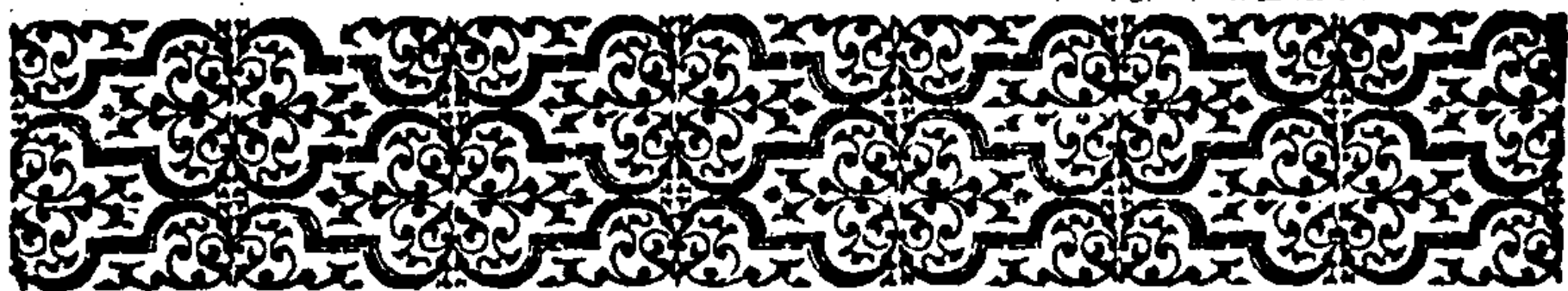


A PARIS,

*Del'Imprimerie de Denis du Pré, pour Olinier Codoré,
rue Guillaume Iosse, au Heraut d'armes, pres la rue
des Lombars.*

1 5 7 1.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.



C'EST L'ORDRE ET

FORME QUI A ESTE TEN V AV
sacre & couronnement de tres-haute, tres-excellen-
te, & tres-puissante princesse Madame ELIZABET
d'Austriche Roine de France: faict en l'Eglise de
l'Abbaie saint Denis en France le vingt cinquief-
me iour de Mars, 1571.

LE ROY & la ROINE estans le vingt
& troisieme iour dudit mois de
Mars arriuez audit saint Denis, le
vingt cinquiesme iour dudit mois
l'acte & solemnité dudit sacre fut
faict ainsi qu'il s'ensuit. Il y auoit vn
grad eschaffault au milieu du cœur de ladicte Eglise
assis droict deuant le grand autel d'icelle, de la hauteur
de neuf piedz ou enuiron, aiant de longueur vingt
huiet piedz sur vingt deux de large: estant ledict es-
chaffault garny de barrieres tout autour, fors à l'en-
droict de l'escallier, par lequel lon y montoit, qui e-
stoit du costé dudit grand autel, & y auoit seize mar-
ches en hauteur, & puis se trouuoit vne espace d'en-
uiron six piedz de long, & aussi large que ledict escal-
lier. Et apres lon montoit vne autre marche pour en-
trer audit grand eschaffault. Enuiron le milieu duquel
tirant vn peu sur le derriere y auoit vn hault dez de la
hauteur d'vn peu plus d'vn pied où lon mōtoit deux
marches, lequel haut dez & marches qui contenoiet de

LE COVRONNEMENT

neuf à dix piedz de long, & enuiron de six de large, estoient couuertz d'un grand drap de piedz. Sur lequel fut mis la chaise ordonnee pour asseoir ladicte Dame, couuerte de veloux pers semé de fleurs de liz d'or en broderie, & audessus vn daiz de semblable parure. Les costez des barrieres au dedás dudit eschaffault estoient tenduz de deux bandes de drap d'or frizé, & par le dehors de tapisserie tresriche releuee d'or & d'argent tumbant à vn pied & demy de terre: le fondz & escaillier dudit eschaffault plancheé de veloux cramoisi semé de broderie d'or. A main droicte, & main gauche dudit daiz furent posees deux chaises couuertes de veloux cramoisi violet brodees & frangees d'or, ordonnees, assauoir celle de main droicte pour Madame de Lorraine, & l'autre pour Madame Marguerite seurs du Roy.

A vn pied pres de la chaise de ladicte Dame de Lorraine à main droicte y auoit vne longue selle couuerte de drap d'or frizé, pour y asseoir Madame la princesse Daulphin, Mesdames les duchesses de Nemours, & de Neuers.

A l'autre costé à main gauche aussi à vn pied pres de la chaise où s'asseoit Madame Marguerite y auoit vne pareille selle couuerte, & garnie de mesme où s'asseoit Madame la princesse de la Roche sur yon, & Madame la duchesse de Guyse.

Deuant ledict hault daiz vn peu à gauche y auoit vn petit escabeau couuert de drap d'or frizé & vn carreau de mesme parure, ordonné pour reposer la gran-

de couronne apres qu'elle seroit ostee de dessus le chef de la Roine, & que on luy auroit baillé la petite.

A l'entree dudit eschaffault pres, mais vn peu plus en auant que ladicte selle de main gauche y auoit vn escabeau paré de semblable parure pour asseoir Madame la Connestable duchesse de Montmorancy, & Dame d'honneur de ladicte Dame Roine.

De chacun costé dudit grand eschaffault, & non loing d'icelluy y en auoit deux autres separez presque de semblable haulteur. Le premier du costé de main droicte qui estoit le plus petit & le plus approchant du grand autel, estoit ordonné pour asseoir les Princes. Et l'autre qui estoit pres & approchant ledit grand eschaffault estoit pour les Cheualiers de l'ordre, gentilz hommes de la chambre & autres grandz seigneurs Capitaines & gens d'apparance.

Le premier du costé de main gauche correspondant a celluy desdictz Princes estoit pour les Ambassadeurs: & l'autre correspoñdāt à celluy desdictz Cheualiers de l'ordre pour les Dames, & Damoiselles de la Roine: audessous, & attenant duquel y auoit vn autre petit eschaffault ordonné pour les Dames qui auoient apporté & baillé à ladicte Dame d'honneur le pain & le vin, & le cierge avec l'argent pour l'offerte, pour apres les bailler à ladicte Dame d'honneur aux Princesses & Dames pour les presenter à la Roine. Mais pour ce que ladicte Dame d'honneur estoit duchesse, elle commanda ausdictz trois Dames d'aller elle mesmes porter les offertes aux Princesses pour cela or-

LE COVRONNEMENT

donnée. Auuoit à madame la duchesse de Guyse les deux pains, & à Madame de Neuers le vin, & le cierge où estoient fichees les treze pieces d'or. Et de l'autre costé de main droicte lesdictz deux eschaffaulx des Princes, Cheualiers de l'ordre & gentilshommes. y en auoit vn autre esleué de trois à quatre piedz plus hault ordonné moiectié d'icelluy pour messieurs du conseil priué, & l'autre moiectie separée pour les Dames & Damoiselles de la Roine mere du Roy, Et de l'autre costé vn pareil pour les deux cens gentils-hommes.

Les barrieres de tous les dessusdictz eschaffaulx parees diuerfement, les vnes de drap d'or, les autres de veloux cramoisi bordezz d'or, & les autres de tres-riche tapisserie.

Au bas du costé de l'eschaffault desdictz ambassadeurs dedans l'encloz du grand autel y auoit vn banc couuert de drap d'or pour M^{seigneurs} les Cardinaulx de Bourbon, de Guyse, de Pelleue, & de Est, & derriere eux estoit vn banc pour les Euesques.

Plus auant du mesme costé assez pres dudit grand autel y auoit vn autre petit eschaffault, esleué de trois à quatre piedz pour les chantres de la chappelle du Roy, tendu par le dehors de fort belle tapisserie.

Ioignant ledict autel de ce mesme costé y auoit vne table honorablement preparee pour y poser les sceptre, main de iustice, grande & petite couronnes, avec l'anneau ordonné pour ledict sacre.

De l'autre costé à main droicte, y auoit vne chaise couuerte de veloux violet brodee, & frangee d'or avec deux oreillers pour seoir monseigneur le Cardinal de Lorraine faisant l'office.

Et derriere du mesme costé estoit dressee vne table richement & honorablement parée pour y mettre, le pain, vin & cierge, attendant que ledict seigneur de Chemaulx maistre des ceremonies les vint prendre pour les bailler aux Dames ordonnees pour les porter, comme dict est cy dessus.

Derriere le banc de mesdicts seigneurs les Cardinaux y auoit des bancs couuertz diuersement de toile d'argent & tapiz pour les Prelatz, ordonnez tant pour seruir au sacre, & couronnement, & à la messe, que pour y assister.

Le parterre du cœur depuis ledict grand eschaffault de la Roine iusques audict grand autel estoit couuert de veloux rouge cramoisi brodé d'or, & de grandz & riches tappiz veluz à l'entour dudit grand autel, par dessus lesdicts tappiz d'un drap de pied de drap d'or

Hors & ioignant le cœur de ladicte Eglise entre deux pilliers y auoit de chacun costé vn eschaffault tapissé de riches tapisseries pour y mettre en celluy de main gauche plusieurs Dames & Damoiselles: & à l'autre qui estoit à la main droicte, plusieurs gentilzhomes & gens d'apparence.

LE COURONNEMENT

Et derriere & au costé gauche dudit grand autel estoient dressez deux autres eschaffaulx en forme de theatre, à cinq marches, tous couuerts de tapisserie pour y asseoir plusieurs presidens, conseillers damoisselles & gens notables venant pour veoir ceste ceremonie.

Outre tous les dessusdictz eschaffaulx, il en fut fait vn vis à vis dudit grand autel à main droicte plus esleué que les autres qui fut couuert & les fenestres bouchées de caiges d'ozier & tapissé de riche tapisserie par dedans & par dehors de veloux rouge cramois faict a broderie d'or, & seruit ledict eschaffault au Roy, & à la Roine sa mere, accompagnez de Monseigneur de Lorraine & autres grandz seigneurs, pour veoir ledict sacre & couronnement.

Ledit iour vingt cinquiesme de Mars, la Roine se trouua le matin en sa chambre habillée de corset, surcot d'hermines, manteau, ornement de teste, & autres habitz Roiaux: & estoit son manteau de veloux pers, semé de fleurs de lis d'or en broderie, fourré d'hermines aiant la queue de sondict manteau sept aulnes de long.

Son ornement de teste tout garny de pierrerie, sondict corset aussi de veloux pers couuert de fleurs de lis d'or traictz, & son surcot garny & enrichy de gros diamans, rubiz & esmeraudes, le tout de telle excellence, richesse & valeur que le pris en est inestimable,

Messeigneurs les duc d'Anjou & d'Alençon freres

du Roy, & messeigneurs les Cardinaux de Bourbon & de Guise allerent trouuer ladicte Dame Roine qui estoit accompaignee des Princes, Princesses, & Dames cy apres nommez, & de plusieurs grandz seigneurs & Dames, en grande & honorable compagnie.

Mesdictz seigneurs tresrichement habillez & parez. Et lesdictz seigneurs Cardinaux reuestuz de leurs grandes chappes.

Et quelque temps apres amenerent la Roine partant de ladicte chambre iusque à la porte de l'Eglise en l'ordre qui s'ensuit.

Premierement marchoient les Suisses de la garde de mesdictz seigneurs, & apres ceux du Roy. Les deux cens gentilz hommes de la maison du Roy. Les gentilz hommes de la chambre, & chambellans, & parmy eux bon nombre de seigneurs Capitaines, & autres gētilz hommes qui se trouuerent audict sacre, & couronnement.

Suiuant eux les Cheualiers de l'ordre aians le grand ordre au col.

Après les trompettes, & les heraultz reuestuz de leurs cottes d'armes.

Puis Nambut huissier de l'ordre, & de la chambre du Roy, & Boisrigault aussi huissier de ladicte chambre, portans les masses.

Et suiuoient apres Messieurs les Prince Daulphin, duc de Nemoux, & Marquis d'Elboeuf. Et apres eulx marchoient monsieur de Guise à main droicte portant hault le baston de grand maistre, & monsieur le Marquis du Maine son frere comme grand Chambellan de France.

Puis la Roine mencee, & soustenüe par messeigneurs les ducz d'Anjou, & d'Alençon, estans aussi à costé d'elle vn peu plus derriere messeigneurs les Cardinaux de Bourbon & de Guise, qui luy aidoient à soustenir les pans de son manteau Roial.

Mesdames les Princesses Daulphin, & de la Roche sur-yon, & duchesse de Nemoux portoient la queüe dudit manteau Roial de ladicte Dame, & celles desdictes Dames furent portees sçauoir est celle de madiete Dame la princesse Daulphin, par monsieur le Conte de Chaulue, celle de madiete Dame la princesse de la Roche sur-yon par monsieur de Mompezat, celle de Madame la duchesse de Nemoux par monsieur de la Vauguion.

Après la Roine marchoient mesdictes Dames les duchesses de Lorraine, & Madame Marguerite seurs du Roy, les queües de leurs manteaux portees, assauoir celle de madiete Dame de Lorraine, par messieurs de Meru & de Thoré, & celle de madiete Dame Marguerite par messieurs de Candalle, & de Thourenne.

Suiuant elles marchoient mesdames les duchesses de Guise au milieu, de Neuers à main droicte, & Ma-

damela Conestable duchesse de Montmorancy à man-
gauche, & estoient les queües de leurs manteaux por-
tees, assauoir de madiète dame de Guise par monsieur
de Fontaines, de Neuers par monsieur de Bouuines, de
madiète Dame la Conestable par monsieur de Cler-
mont d'Entrague.

Lesdictes dames, & duchesses auoient leurs chap-
peaulx, & cercles de duchesses, & leurs corsetz, & man-
teaux de veloux pers, & leurs surcotz d'hermines en-
richiz de pierreries de grande valeur : reserué toutef-
fois mesdictes dames les princesses de la Roche sur-
yon, & Conestable vefues qui auoient leurs accoustre-
mens sans aucun enrichissement.

La Roine en la compagnie que dessus arriuee à l'E-
glise s'agenouilla deuant le grand autel sur vn oreiller
qui luy fut présenté par monsieur le Marquis du Mai-
ne grand Chambellan de France. En laquelle Eglise el-
le trouua monseigneur le Cardinal de Lorraine reue-
stu de ses ornemens pontificaux, accompagné de
messeigneurs les Cardinaux de Pelleué, & de Est, bon
nombre d'Euesques, Abbez, & autres prelatz estans
aux deux costez dudit grand autel aux lieux pour
ce ordonnez.

Mondictseigneur le Cardinal de Lorraine bailla à
baïser à la Roine (comme elle feit avec grande reue-
rance & honneur) le reliquaire disant ledict seigneur
Cardinal l'oraison pour ce ordonnee. Et ce faict fut
mencee sur ledict grand eschaffault esleué deuant le-
dict grand autel, & là assise en la chaise posée sur ledict

haultdez estant soustenüe(y allant) par mesdictz seigneurs les ducz d'Anjou, & d'Alençon, & medictz seigneurs les Cardinaux de Bourbon & de Guise à costé d'elle, comme cy deuant est dict.

Après que la Roine fut assise mesdictes Dames la duchesse de Lorraine, & Marguerite seurs du Roy luy feirent vne grande reuerance chacune, & pareillement toutes les autres Princesses & Dames, mesmes celles qui luy portoient sa queüe, & s'asseirent toutes sur les bancz preparez pour elles, chacune en son rang, ainsi qu'il est cy deuant declairé.

Pendant que lesdictes Dames s'asseirent en leurs places, mesdictz seigneurs les Cardinaux de Bourbon, & de Guise descēdirent & allerent au banc ordōné pour eulx. Et les autres Princes qui auoient marché allans à l'Eglise deuant ladicte Dame Roine, se meirent à l'eschaffault dressé pour les Princes, ainsi qu'il est cy deuant declairé.

Et pour le regard de mesdictz seigneurs les ducz d'Anjou, & d'Alençon, s'asseirent en deux chaises garnies de toille d'or, mises derriere celle de la Roine hors de son haultdez, se tenans prestz, quand ladicte Dame se leuoit ou agenouilloit pour luy aider à soustenir son grand manteau, & la couronne qui luy fut mise sur la teste ainsi qu'il sera cy apres declaré. Et quand à mesdictz seigneurs de Guyse, & Marquis du Maine ilz se meirent tout debout aux deux costez de l'entree dudict escallier, tenant mondict seigneur le duc de Guise le costé de main droicte, & mondict seigneur le Marquis celuy de main gauche: estant aupres de mon-

dict seigneur le grād maistre le seigneur de Chemaux maistre des ceremonies pour receuoir ses commandemens, afin de faire & accomplir les ceremonies.

Peu de temps apres lesdictz seigneurs Cardinaux se leuerent, & retournerent sur ledict eschaffault. Lesquelz, & mesdictz seigneurs les ducz d'Anjou, & d'Alençon menerent ladicte dame Roine deuant ledict grand autel, allant deuant mondict seigneur de Guise portant son baston de Grand maistre, & mondict seigneur le Marquis portāt ledict oreiller: & fut sa queüe portee par les trois Dames dessusdictes.

Ladicte Dame descendüe deuant ledict grand autel, se prosterna la face contre bas faisant deuotement son oraison, & icelle oraison acheuee: Mesdictz seigneurs les ducz d'Anjou, & d'Alençon la leuerent sur ses genoux, & ainsi à genoux ladicte Dame enclina son chef pour ouir l'oraison que prononça mondict seigneur le Cardinal de Lorraine

L'oraison par luy dicte, il print la sainte vnction qui luy fut presentee par messieurs les Euesques de Baieux, & de saint Papol. C'est assauoir l'ampolle où estoit ladicte vnction par ledict Euesque de Baieux, & la platine où fut versée ladicte vnction par ledict Euesque de saint Papol. Pendant le temps que ladicte oraison se disoit mondict seigneur de Guise grand maistre, & le seigneur de Chemaux maistre des ceremonies avec luy allerent querir mesdictes Dames duchesse de Lorraine, & madame Marguerite pour seruir audict sacre.

Icelles Dames venües , monsieur le Cardinal de Lorraine print ladicte vñction, & en versa en ladicte platine telle quantité qu'il veit estre necessaire , & en oignit ladicte Dame sur son chef qui fut descouuert par madiete Dame de Lorraine, & apres en la poietrine qui fut descouuerte par Madame Marguerite, disant mondict seigneur le Cardinal l'oraison pour ce ordonnee.

Ledit seigneur Cardinal procedant oultre audict sacre print pareillement l'anneau qui luy fut presente par monsieur l'Euesque, de Digne, & le meit au doigt de ladicte dame disant aussi l'oraison pour ce ordonnee.

Ce faisant selon l'ordre cy dessus escrit, ledit seigneur Cardinal bailla à ladicte Dame les sceptre & main de iustice, lesquelz luy furent presents par monsieur l'Euesque d'Auxerre grand aumosnier du Roy. Et dist mondict seigneur le Cardinal l'oraison pour ce accoustumee.

Apres icelluy seigneur Cardinal print la grande couronne qui luy fut baillee par monsieur l'Euesque de Paris . Laquelle ledit seigneur Cardinal presenta sur le chef de ladicte Dame sans la lascher, estat cependant soustenue par mesdictz seigneurs les Ducz d'Anjou & d'Alençon. Et depuis mise es mains de mondict seigneur le Prince daulphin. Et au lieu d'icelle en fut posee sur la teste de ladicte Dame par messieurs les ducz d'Anjou , & d'Alençon, vne autre petite toute couuerte, & enrichie de diamans, rubiz , & perles de grandissime pris & excellence. Et en ce faisant ladicte

Dame se descharga dudit sceptre es mains de mondict seigneur le duc de Nemoux, & de la main de iustice es mains de monsieur le Marquis d'Elbeuf.

Ledit sacre faict & oraisons dictes par mondict seigneur le Cardinal de Lorraine la Roine fut reme-
née par mesdictz seigneurs les ducs d'Anjou, & d'Alençon, & Cardinaux de Bourbon, & de Guise en sa chaise sur ledit hautdez & marchoient deuant elle lesdictz seigneurs duc de Nemoux, & Marquis d'Elbeuf avec ledit sceptre, & main de iustice. Et deuant eux mondit seigneur le Prince Daulphin tenant eslevée ladicte grande courōne, dont ladicte Dame auoit esté couronnée: mondict seigneur le Marquis du Maine portant l'oreiller & mondict seigneur de Guise grand maistre estant deuant ladicte Dame Roine: & marchoient en cest ordre depuis ledit grand autel iusques sur ledit haultdez.

Ladicte Dame estant ainsi assise pour oir messe, lesdictz Cardinaux s'en retournerēt seoir en leurs sieges. Et mondict seigneur le Prince Daulphin posa deuant elle sur ledit escabeau à ce ordonné ladicte grande couronne, & se tint ledit seigneur Prince à genoux pres ledit escabeau.

Aux deux costez pres mesdictz seigneurs les ducz d'Anjou, & d'Alençon estoient aussi à genoux, mesdictz seigneurs les ducz de Nemoux, & Marquis d'Elbeuf. Iceuluy seigneur duc de Nemoux tenant le sceptre à main droicte, & ledit Marquis d'Elbeuf ladicte main de iustice à la fenestre.

Ladiète Dame ainsi assise en sa chaise, la messe commença à estre celebree par mondict seigneur le Cardinal de Lorraine, qui fut dicté à deux diacres, & sousdiacres. Lesdictz diacres furent, l'Euesque de Meaux chantant, & qui dist l'euangille, & l'Euesque de Chaalons assistant. Les sousdiacres furent monsieur l'Euesque d'Auranches chantant, & qui dist l'epistre, & monsieur l'Euesque de l'Odesue assistant.

Au commencement de ladiète messe Madame la Conestable duchesse de Montmorancy comme dict est Dame d'honneur presenta à la Roine ses heures, & vn liure d'oraisons & puis s'en retourna asseoir en sa place.

Et quant ce vint à dire l'euangille mondict seigneur le Cardinal de Lorraine donna la benediction audict seigneur Euesque de Meaux, qui dist l'euangille, & apres presenta le liure à mondict seigneur le Cardinal de Bourbon, lequel accompagné desdict deux diacres, & sousdiacres alla trouuer ladiète Dame, & aiant pris dudiect Euesque de Meaux ledict liure bailla à baiser à ladiète Dame l'euangille, laquelle s'agenouilla pour ce faire sur l'oreiller qui auoit esté posé, & laissé deuant elle par mondict seigneur le Marquis du Maine. S'estant ladiète Dame tenue debout durant l'euangille, & pareillement toutes les autres Dames apres auoir faict vne grande reuerance.

Durant aussi ledict euangille se tindrent debout mesdictz seigneurs les ducz d'Anjou, & d'Alençon freres du Roy, pareillement mondict seigneur le duc

de Nemoux, & Marquis d'Elbeuf, aians lesdictz sceptre, & main de iustice, & semblablement mondit seigneur le Prince Daulphin tenant en ses mains ladicte grande couronne esleuee, qu'il auoit auparauant posée sur ledict petit escabeau.

L'euangille finy & le credo dit, les trois Dames ordonnees pour porter à ladicte Dame d'honneur le pain, le vin, le cierge avec l'argent pour offrir estant en leur petit eschaffault bas, cy dessus declairé, qui furent mesdictes dames la Marechalle de Dampuille, de Candalles, & contesse de Fiesque, aians receu lesdictz offertes par les mains dudict seigneur de Chemaulx maistre des ceremonies qui les portoit sur trois grandes touailles de damars blanc frangees d'or, chacune de cinq aulnes de long, monterent l'une apres l'autre sur ledict grand eschaffault. Premièrement ladicte dame Marechalle de Dampuille, avec les deux pains l'un doré, & l'autre argeté. Apres elles ladicte dame de Cadalles avec le vin, & la troisieme ladicte dame Contesse de Fiesque avec le cierge de cire, auquel estoient attachees treze pieces d'or. Et à mesure qu'elles montoient apres auoir fait deux grades reuerences, à l'entree dudict grand eschaffault, l'une vers le grand autel, & l'autre vers la Roine, se trouuerent vers ladicte Dame d'honneur pour luy bailler lesdictes offertes, qui leurs commanda les presenter, sçauoir est le pain à madame la duchesse de Guise, le vin à la main droite de madame de Neuers, & à elle mesme en la main gauche ledit cierge, auquel estoient attachees lesdictz treze pieces d'or, & porta madite dame de Neuers lesdictes deux offertes pour n'y auoir assez de Princesses pour seruir audict sacre.

Et lors partant ladicte dame pour aller à l'offerte, se leuerent de rechef toutes lesdictes dames, & luy feirēt vne grande reuerence, & l'accompagnerent mesdictz seigneurs les ducz d'Anjou, & d'Alençon, & Cardinaux de Bourbō & de Guise, & lesdictes deux Dames à qui feurent baillees lesdictes offertes, qui l'une apres l'autre les presenterent à l'autel, luy portant la queüe aussi les autres dames à ce ordōnees: mesdictz seigneurs les ducz de Nemoux, & Marquis d'Elbeuf allans deuant lesdictz sceptre, & main de iustice: mondict seigneur le Prince Daulphin portant la grande couronne: & mondict seigneur le Marquis du Maine portant deuant ledict oreiller: marchant pareillement mondict seigneur de Guise grand maistre deuant ladicte Dame.

Ladicte offerte faicte ladicte Dame retourna s'asseoir en sa chaise accompagnee cōme dessus. Et quād ce vint à l'elevation du Corpus Domini, elle se leua de ladicte chaise pour s'agenouiller, & pareillemēt madame de Lorraine, & madame Marguerite seurs du Roy, & les autres Princesses, & Dames qui luy feirent vne grāde reuerence. Mesdictz seigneurs les ducz d'Anjou & d'Alençon tousiours aux costez d'elle, & de mesdictz seigneurs ducz de Nemoux, & Marquis d'Ebeuf tenans ledict sceptre, & main de iustice, & pareillemēt mondict seigneur le Prince Daulphin ladicte grande couronne esleuee en ses mains durant l'eslevation du dict Corpus Domini.

Après ladicte eslevation, & benediction dicte par monsieur le Cardinal de Lorraine, quand ce vint à l'agnus dei, mondict seigneur le Cardinal de Bourbō

alla baïser mondict seigneur le Cardinal de Lorraine officiant , & apres ladicte dame à la ioïe en signe de paix, laquelle s'agenouilla de rechef sur ledict oreiller qui luy fut présenté par mondict seigneur le Marquis du Maine.

Apres ledict agnus dei & consommation faicte du Corpus Domini par mondict seigneur le Cardinal de Lorraine ladicte dame fut mencee de rechef audict grand autel par mesdictz seigneurs les ducz d'Anjou & d'Allençon, & Cardinaux de Bourbon & de Guise. Les dessusdictes trois dames portans la queüe de son manteau: marchans aussi les Princes qui portoient le sceptre, main de iustice, grande couronne & oreiller, & là elle recut en grande deuotion & reueréce le Corpus Domini par les mains de mōdict seigneur le Cardinal de Lorraine . Et apres auoir faict son oraison s'en retourna en ladicte chaise accompagnée comme dessus, où elle acheua d'oir ladicte messe.

La messe dicte & acheuee la Roine descendit en l'ordre que dessus marchant deuant elle mesdictz seigneurs les ducz de Nemoux, & Marquis d'Elbeuf avec ledict sceptre, & main de iustice, mondict seigneur le Prince Daulphin avec ladicte grande couronne, mondict seigneur le Marquis du Maine portant ledict oreiller, & mondict seigneur de Guise grand maistre marchant deuant elle.

Et lors mondict seigneur le duc d'Anjou la print par dessous le bras droict, & mondict seigneur le duc d'Allençon par dessous le gauche.

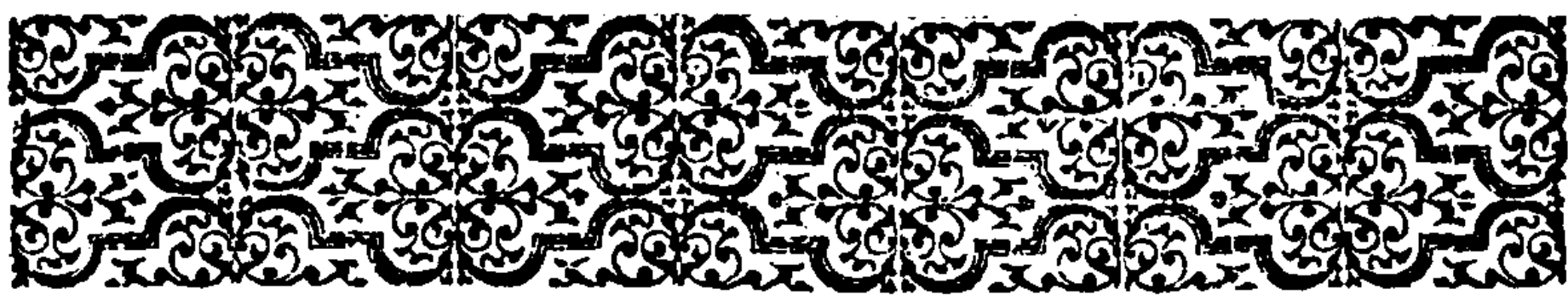
Et ainsi accompagnée desdictes Dames, Princes, & seigneurs, cy deuant nommez, la remenerent en sa chambre.

Et fault noter que deuant la celebration desdictz sacre, & couronnement les queües ne furent portees aux Princesses, & Dames qui y seruient, & n'y auoit sur le grand eschaffault que les dessusdictes Dames assises en leurs lieux comme dict est. Et lesdictz Princes qui y seruient avec les seigneurs & gentilshommes qui portoient les queües desdictes Dames quand elles entrèrent & sortirent de l'Eglise, qui se tindrent derriere ellës sans faire aucun empeschement. Et pareillement mondict seigneur le grand maistre, & ledict seigneur de Chemaulx pres de luy, auquel il ordonnoit ce qui estoit à faire pour accomplir les ceremonies.

Fault aussi entendre que le seigneur de Nançay l'un des capitaines des gardes, & les autres capitaines lieutenans, & exemptz de la garde Escossoise, estoient partie dedans le cœur, partie deçà delà, avec quelque nombre d'archers pour garder qu'il n'y eust aucun desordre audict sacre, & couronnement, comme aussi n'y en eut il aucun.

A la fin de ladicte messe fut crieë, largesse, de par ladicte Dame auedés de l'Eglise par vn des heraux d'armes d'une bonne somme d'or & d'argent, qui fut ietees au peuple à diuerses fois.

Les ambassadeurs residens pres la personne du Roy qui se trouuerent audict sacre & couronnement, furent le Nonce de nostre saint pere le Pape, l'ambassadeur du Roy d'Espaigne, celluy d'Escosse, & celluy de la seigneurie de Venise, & dînerent avec mondict seigneur le Cardinal de Lorraine.



L'ORDRE TENV A

l'Entrée de tres-haute & tres-

chrestienne Princesse Madame ELIZABET

d'Austriche Royne de France.



A Maieſté aiant eſté ſacree & couronnee en l'Egliſe ſainct Denis en France, ainſi qu'il a eſté diſcoursy deuant, il fut quand & quand aduiſé & reſolu que au Ieudy enſuiuant xxix. iour de Mars mil cinq cens lxxi. elle feroit ſon Entree en ceſte ville de Paris, comme elle feit, ainſi qu'il ſera cy apres declaré. Mais premier que d'entrer en l'ordre, ſeront representees les deuifes, & inſcriptions qui furent mis es arcz de triumphe drefſez es meſmes endroitz, qu'ilz auoient eſté à l'Entree du Roy : pour plus grande intelligence deſquelles a eſté fait ce petit ſommaire.



VI voudra ſommairement repaſſer quel fut l'eſtat ancien de ce Royaume, il trouuera, que noſtre France autrefois appelée du nom de Gaule, bien qu'elle fut diſtincte, & ſeparee de la Germanie par ce grand entreieſt du Rhin, qui eſt comme une grande barre entre l'un & l'autre pais: Toutefois ſi auoient ces deux nobles nations pluſieurs rencontres, & con-

L'ENTREE DE LA

formitez de meurs ensembemēt, & estimerent quelques notables auteurs, comme Strabon, que le nom de German, eust esté donné à l'Allemagne pour la fraternité qu'elle auoit avec la Gaule. Cela fut cause que Pharamond (duquel est cy deuant fait mention) extrait de la Franconie país situé dans la Germanie, s'achemina plus aisement en ce país, où il establit sa demeure avec si heureux succes que Clouis l'un de ses successeurs se veit posseder comme luy l'Empire de la Gaule, & de la Germanie, maintenant appelez France & Allemagne. Ce que pareillement feit Charles le grand que nous appellons Charlemagne, viuantz lors ces deux peuples en paix, con corde, & union. Parquoy chacun de nous doit louer Dieu qui nostre bon Roy CHARLES à l'exemple de ses prdecesseurs a voulu renouer ceste ancienne alliance par le mariage fait avec la Royne ELIZABET d'Autriche sa chere espouse, à la diligence, & poursuite de la Royne sa mere : laquelle ne se lassa iamais de vacquer au bien, & augmentation du Roy son filz. Alliance certainement, qui nous promet tout bon heur en ce Royaume, & vne amitié inuiolable, & indissoluble entre ces deux nations. Voire nous est certain prononstic que tout ainsi qu'anciennement estant unies ensemble, elles combattirent le superbe Romain, aussi subiugueront elles l'Asie, & planteront leurs bānieres en tout le reste de l'uniuers.

POUR doncques gratuler à ceste nouuelle alliance fut fait à la porte Sainct Denis vn auant portail à la rustique, presque de semblable ordonnance, façon, mesure & enrichissement, que celuy qui fut fait pour l'entree du Roy : sur le hault de l'un des costez duquel, estoit vne figure representant Pepin Roy de France, vestu d'un grand manteau Roial de veloux pers, couuert de fleurs de

lis d'or, fourré d'hermines, tenant d'une main vne espee nue, de laquelle il restablit la foy Chrestienne, dechassa les Sarrazins, & infidelles, & remit le Pape Zacharie en son siege, quoy qu'il fust de petite stature, & n'eust que quatre piedz & demy de hault, mais sa magnanimité fut telle qu'il ne trouua rien impossible pour la conseruation, & augmētation de la foy Chrestienne: en signe de quoy de l'autre main embrassoit vne colonne, sur laquelle estoit posee vne Eglise.

A l'autre costé estoit vne autre figure representant Charles filz de ce Pepin, depuis surnommé le grand pour les haultz faictz d'armes qu'il feit, tenant aussi vne espee nue en vne main, & de l'autre embrassant pareillement vne colonne, sur laquelle estoit vne Aigle, marque del'Empire: d'autant que de son temps l'Empire d'Orient fort affoibly, fut transferé en Occident, & mis en sa protection, lequel il ne defendit seulement contre les Sarrazins & infidelles, mais l'augmenta de plusieurs pais, & prouinces, qu'il subiuga & conquesta sur eux, lesquelz apres il feit conuertir à la foy Chrestienne.

Entre ces deux figures estoient les escuz du Roy, & de la Royne, posees sur vn socle, enuironnees l'un de son ordre, & thiare imperialle, & l'autre d'une cordeliere sortant de desous vne couronne Royale: à costé desquelz estoient deux Nymphes, l'une dicte *GALLIA*, & l'autre *GERMANIA*, tenantz au dessus vn grād chapeau de laurier, en signe des grandes victoires, que ces deux nations ont obtenues enseble. Au milieu du

L'ENTREE DE LA

hault de ce portrait estoit vne cartocche antique, en laquelle estoient escritz ces vers.

*De la religion Pepin fut defenseur,
Des peres saintz l'appuy: & son filz Charlemagne
Remist la Maiesté de l'Empire en grandeur
Tenant le sceptre en main de France & d'Alemaigne.*

B

Et sous le Roy Pepin estoient ces vers Latins.

*Hanc olim sacram me sustentante columnam
Regni creuerunt & opes, & gloria Francis.*

Et sous Charlemagne.

*Hanc quoque me Imperij fractam subeunte columnam
Imperium stetit, & nostra stat stirpe nepotum.*

Et pour ce que ceste Entree donna autant ou plus d'admiration aux estrangers qu'auoit fait celle du Roy, tant pour le grand nombre de ieune noblesse qui s'y trouua dauantaige, que pour le redoublement de magnificēce, qui y fut veu, spécialement en la multiplicité des sūptueux & riches habitz, dont estoient reuestuz les Princes, Seigneurs, Dames, & Damoiselles. Lesquelz outre le grand prix que ce pouuoit estimer le fin drap d'or & d'argēt frizé dont ilz estoient, furent la plus part bordezz & entourez de grosses perles Orientales & pierres precieuses à double rang d'ineestimable valeur, en sorte que l'on eust pensé ce Roiaume auoir esté cent ans paisible. Furent mis dans les flancs de ce portail deux tableaux bien à propos pour tel subiect

& fort plaisans à regarder.

A l'un desquelz estoit vn homme vestu estrange-
ment, aiant vn visage robuste, & comme demy furi-
eux, lequel marchoit & fouloit de ses piedz grande
quantité de safran fleury & camomille, qui se mon-
stroient non seulement resister à ceste foule, mais en-
cores reuerdir & florir d'auantaige, comme est la natu-
re de ces deux herbes, ainsi que nous voions estre ad-
uenu en la France, la grandeur de laquelle tant s'en-
fault qu'elle eust peu diminuer pour les defastres, qui
luy sont aduenuz, qu'il semble qu'elle en soit augmē-
tee, suiuant l'ancien prouerbe qui dict, La Frâce plus
inuincible en aduersité, qu'en prosperité: au bas du-
quel estoit escrit,

*Tant plus on foule aux piedz la fleur
Du saffran, plus est fleurissante,
Ainsi de France la grandeur
Plus on la foule, & plus augmente.*

B

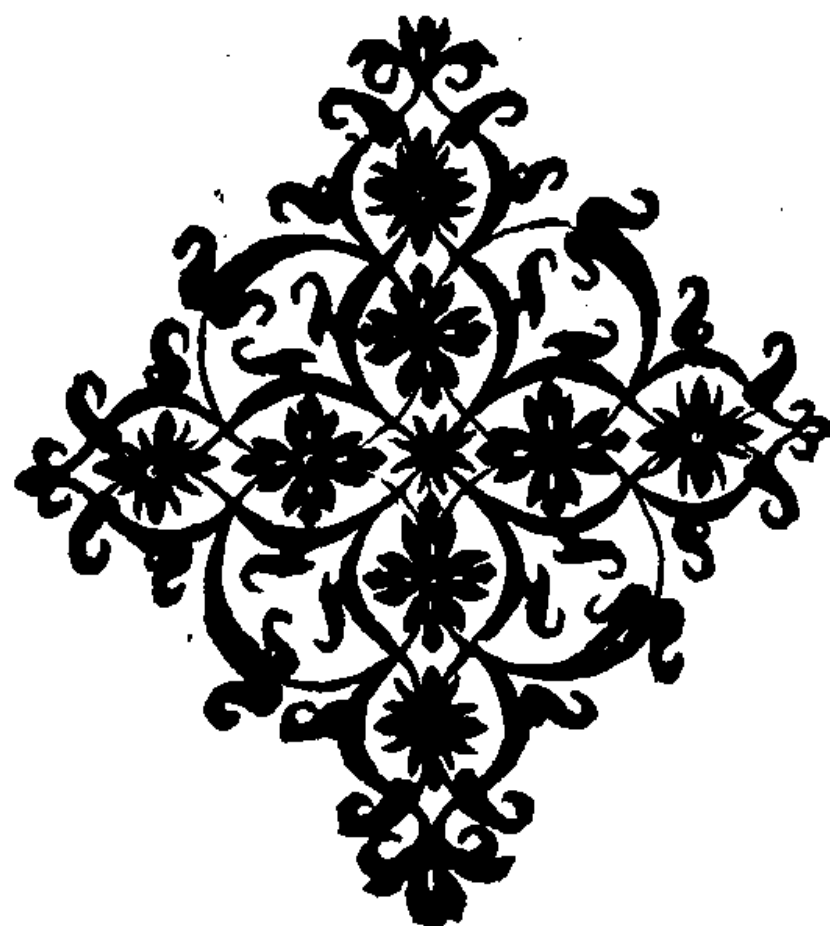
En l'autre estoit vn grand champ, en l'un des boutz
duquel y auoit vn beau vergier remply d'arbres char-
gez de toutes sortes de fruietz. A l'autre bout vne quā-
tité de blez en espi & vignes blanches & noires, char-
gees de raisins & au milieu toutes sortes de fleurs, sur
lesquelles estoit vne grande femme nue demy cour-
bee, aiant le visage beau graue & gracieux, & plusieurs
mammelles à l'entour d'elle d'ou sortoit laiēt en abon-
dance, signifiant l'abondance incomprehensible de
toutes sortes de fruietz que la France produit.

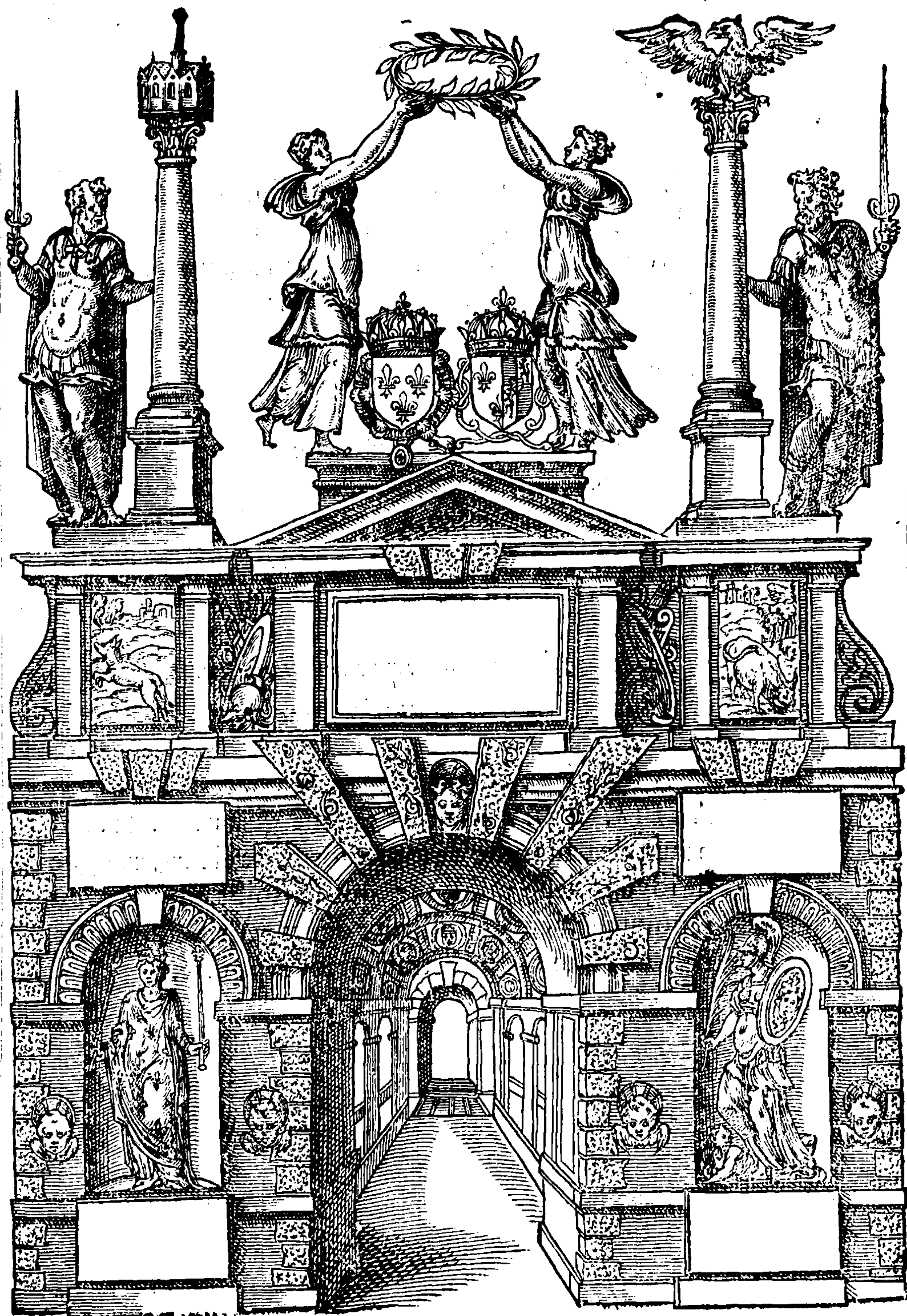
Au deffous estoit escrit,

A iij

*La France riche & valureuse
Est mere si fertile en biens,
Qu'elle peult de mammelle heureuse
Nourrir l'estrangier & les siens.*

Telles estoient les inuentions de ce portail
duquel le pourtrait ensuit.



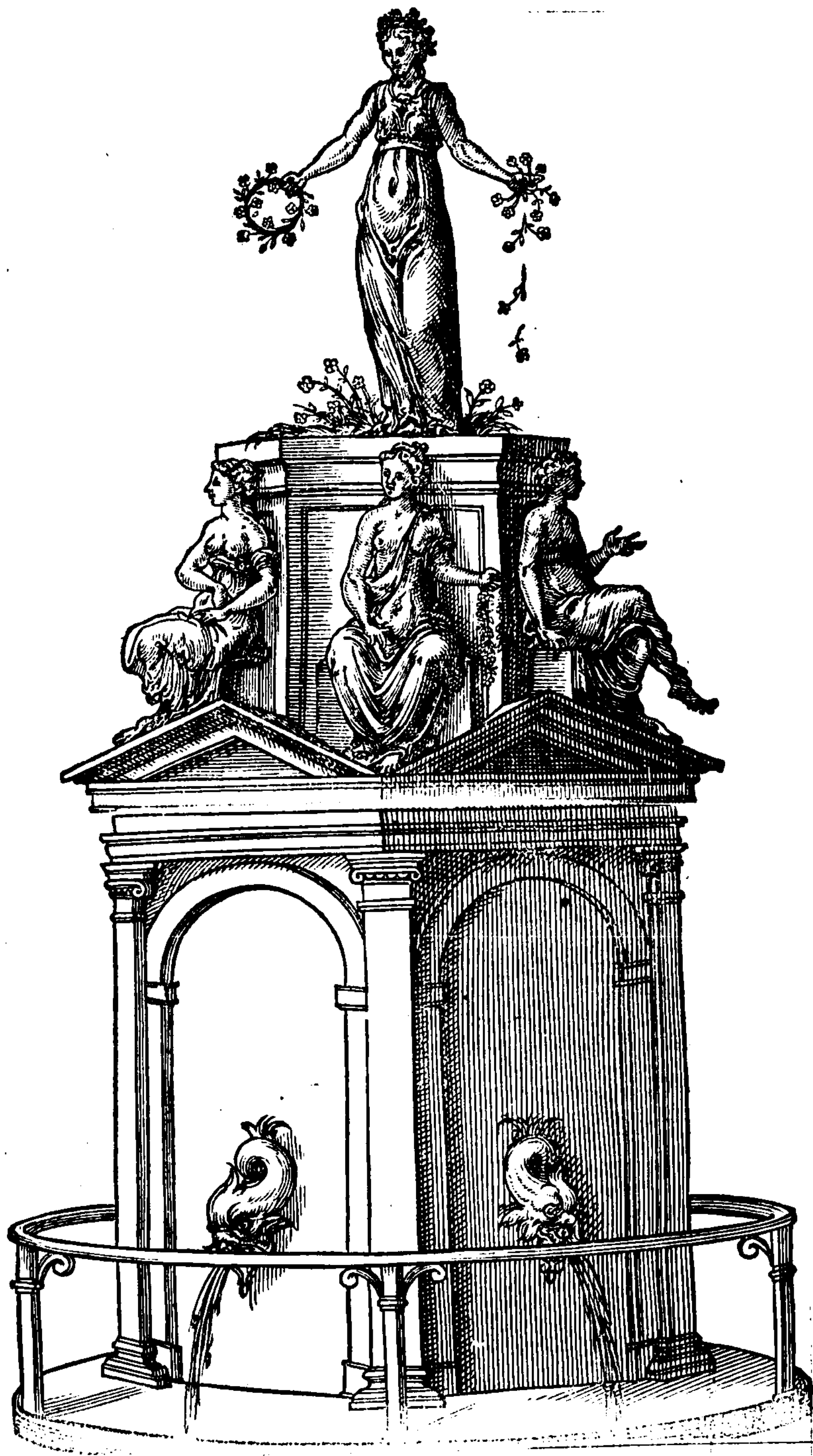


L'ENTRÉE DE LA

Par lesquelles figures & inscriptions estant rapportee la memoire de l'antique alliance des François & Germains, pour faire mention de celle, par qui ceste alliance est renouvellee & a pouruiui, & sollicité vn si heureux mariage pour nostre Roy, & augmentation de son Roiaume, fut mis à la fontaine du Ponceau vne figure vestüe d'habits Roiaux, representant au naturel la Roine mere du Roy, tenant en ses mains vne couronne faicte de fleurs de lis, qu'elle monstroir vouloir poser sur le chef de ladicte Roine ELIZABET, comme celle sur laquelle elle entendoit se demettre avec le temps des grâdes charges & insupportables affaires qu'elle a eu, & a, à la conseruation de cest estat. Au dessoubz estoit vn tableau, dans lequel ces vers estoient escritz en lettres d'or sur champ d'azur.

*Accipe & hæc manuum quæ sint monimenta mearum
Regina & longum socrus testantur amorem.*

A ses piedz estoient les trois Graces, THALIA, AGLIA, EPHROSINA, faisant girlandes, & chapeaux de triumphe de toutes sortes de fleurs, en signe de ioye & liesse publique, qui se doibt ensuiure du renouvellement de l'alliance de ces deux belliqueuses nations. Dont le pourtrait est icy rapporté.



Passant plus oultre, & venant à la porte au Peintre estoit vn grand arc triumphal d'ordre Corinthien à deux faces, quasi de semblable architecture que celui qui fut fait pour l'Entree du Roy, excepté qu'il fut enrichi dauantage, & la frize, corniche, & architraue faitz d'une autre mode, moulure plus exquise, & mieux suiuant les antiques. Laquelle frize fut enrichie d'un feuillage, & fleurons d'or de relief sur vn fons blanc qui embellissoit, & decoroit grãdement cest ouurage: mesmes les bazes, & chapiteaux des colonnes furent dorez de fin or. Les niches feintes de marbre noir, & toutes les figures enrichies, & dorces en plusieurs endroitz, en sorte qu'il ne se recognoissoit riens de ce qui auoit serui à ladicte Entree du Roy. Sur le hault duquel, pour demonstration & preuue de l'amitié inuiolable de ces deux nations, estoient deux grandz Colosses faitz d'argent, chacun de dix piedz de hault, portans longs cheucux, & par dessus force ions & roseaux en forme de couronnes, & aians longues barbes, chenues, pour représenter, l'un le fleue du Rhone, lequel passant par le lac de Geneue (sans se meller tôtefois parmy) vient descendre à Lion, & trauersant le pais de Prouence, tirant vers le midy se rend à Aiguemorte petite ville à costé de Marseille, & de là par vn seul conduit entre en la mer Mediterranee. L'autre le fleue du Danube, qui va vers Orient, trauersant tout le pais d'Allemagne iusques en Constantinople, & passant par vne petite isle nommé Thomas (en laquelle Ouide fut banny) se va rendre par sept conduitz en la mer Exine.

Ces deux fleuves comme principaux l'un de France, & l'autre d'Allemagne représentoient l'une, & l'autre Prouince, & par vn accord mutuel supportoient vn grand globe terrestre representant le monde, que ces deux nations doiuent assubiectionner à eux, & d'autant plus que non seulement ces deux fleuves, mais encores le Rhin, qui va vers Occident, & passant par le pais bas de Flandres se rend par deux conduitz en la mer Oceane: & le Thésin, qui va vers le Septentrion passât par le pais d'Italie, se rend en la mer Adriatique: viennent de la forest Hersinia situee entre les Rhetez & Grisons iustement entre le pais de France, & d'Allemagne, lesquels quatre fleuves venantz d'un mesme lieu, proche & tenant à l'une & l'autre nation, & se separantz de telle sorte qu'ilz se vont rendre aux quatre coins du monde contre le cours ordinaire des autres, lesquels viennent tous d'Orient, & se vont rendre en Occident, est vn signe & presaigne certain que ces deux peuples assubietiront vne fois tout le reste du monde à eux. Au dessoubz estoit vne grande table d'attente, en laquelle estoient escriptz ces vers,

*Vt fluuij iungunt in mutua fœdera dextras,
Gallicus hinc Rhodanus, Germanicus Ister at illinc,
Terrestremque globum sustentat uterque sinistra:
Sic donec firma (velut olim) pace manebit
Gallia Germanis iuncta, & Germania Gallis
Terrarum imperium gens utraque iuncta tenebit.*

Et pour ce que ces deux fleuves & globe qu'ilz soutenoient se voioient autant d'un costé que d'autre,

furent ces vers Latins traduictz en François, & mis en vn autre tableau du costé de l'autre face dudiect arc, telz qu'ilz sont icy raportez.

*Comme lon ueoit le Rosne, & le Danube ensemble
L'un fleuve des Gaulois, & l'autre des Germains
D'un naturel accord ioindre leurs fortes mains
Quand pour tenir ce globe à l'un l'autre s'assemble:
Ainsi tant que la paix chassant de nous la guerre
Ioindra comme iadis les Germains aux Gaulois
Et l'une & l'autre gent tiendra deffoubz ses loix
De deux n'estant plus qu'un l'Empire de la terre.*

B

Et pour reuēir à l'amitié de ces deux nations, lesquelles n'a iamais esté possible desioindre quelque mutation, ou laps de temps, qui soit auenu, ne pour quelque desunion que autrefois on ait pensé entre eux. Delaisant ce que en a escrit l'antiquité venant au recent & dernier secours qu'ilz se sont donnez les vns aux autres, estoit à l'un des costez vne figure representant le Roy Henry deuxiesme de ce nom, ayant ses habitz, & couronne imperialle, & tenant son sceptre & main de iustice: l'aide duquel iceux Allemans ayantz imploré du temps de l'Empereut Charles V. se seroit aussi tost rédu prompt, & diligent pour les secourir, les aiantz par sa presence conseruez en leur liberté Germanique. Eux en semblable voiantz les troubles derniers, & diuisions de ce Royaume se seroient pareillement diuisez pour donner secours à l'un & l'autre party.

Au dessous de ceste figure estoient escritz ces vers.

*Cæperat Henricus moliri, fœdere ut esset
Gallia fida soror Germanæ iuncta sorori.*

A l'autre costé estoit vne autre figure representant nostre Roy CHARLES IX. à present regnant, lequel suiuantz les traces de ces ancestres n'a seulement conserué ceste amitié des François & Allemans, mais d'abondant la corroborée par son mariage, ainsi qu'il est cy deuant specificé, au dessous duquel estoient escritz ces vers.

*Henrici patris inceptum nunc perficit ecce
Germanam iungens sibi CAROLVS ELIZABETAM.*

Du costé de l'autre face estoient les figures de Messeigneurs les ducz d'Anjou, & d'Alençon ses freres, l'un tenant vne espee nue couronnee & l'autre vne hache d'armes: comme estantz tousiours prestz pour eux employer pour son seruice, & augmentation de sa grandeur, sous lesquels assauoir Monseigneur estoit escrit.

Pro patris & fratris sociis hic militat ensis.

Et sous Monseigneur le Duc,

Et mea fraterno pro fœdere militat hasta.

En l'un des costez du dedans de cest arc estoit vn tableau de riche, & excellente peinture, auquel estoit depeint comme en vne carte, grande partie de la terre environnee de mer en plusieurs endroitz pour rapor-

L'ENTREE DE LA

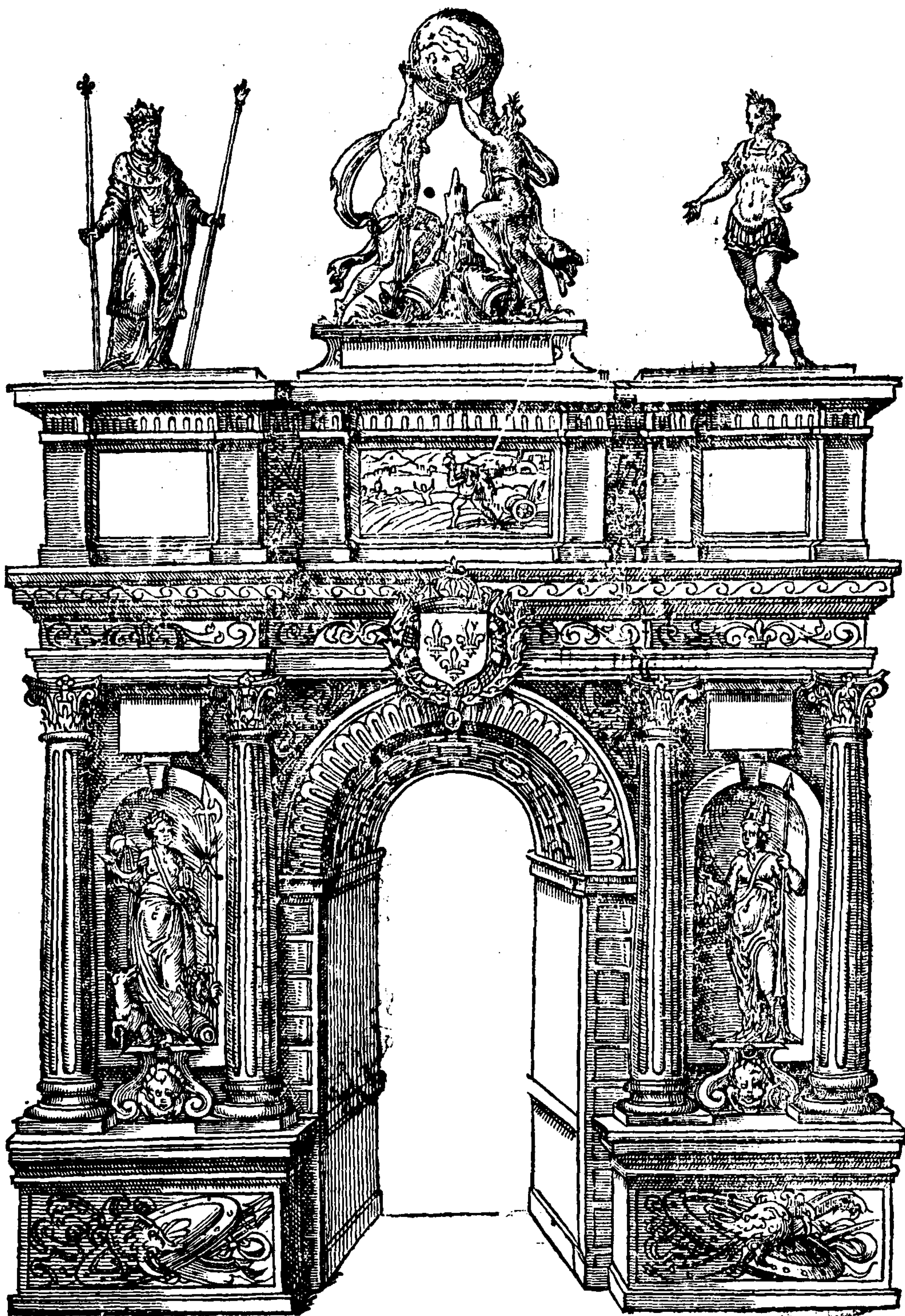
ter à peu pres du naturel les parties de l'Orient, & Occident, plus hault à chacun des boutz deux grandz soleilz, l'vn representant l'Orient avec l'Aurore allant deuant, & l'autre le Couchant accompagné de l'estoille dite Vesper deuiſe ſemblable, & dependant de la ſignification deſdictz fleuves pour touſiours confirmer ce qu'a eſté dict, que ces deux nations vnies enſemble, domineront tout le monde, & par conſequent l'Orient, & l'Occident. Au bas duquel eſtoient eſcritz ces vers.

*Quæ diuiſa priùs totum diuiſerat orbem
Gens, iterum coniuncta occaſum iunget & ortum.*

A l'autre coſté eſtoit vn autre tableau auſſi induſtrieuſement elaboré, contenant vn grand, & beau païſage, & au deſſus l'arc en ciel dit Iris, ſigne de reconciliation comme pronostic, que ce renouellement d'amitié aduenü par ce mariage ſera d'eternelle duree, & non iamais violable, au deſſous duquel eſtoient eſcritz ces vers.

*Æterni dederat ſignum quem fœderis arcum,
Hunc Gallis Deus hoc & Germanis dedit anno.*

Le ſurplus des beautez artificielles, qui eſtoient en ce theatre, ſe peuuent remarquer par le pourtrait, qui en eſt icy representé.

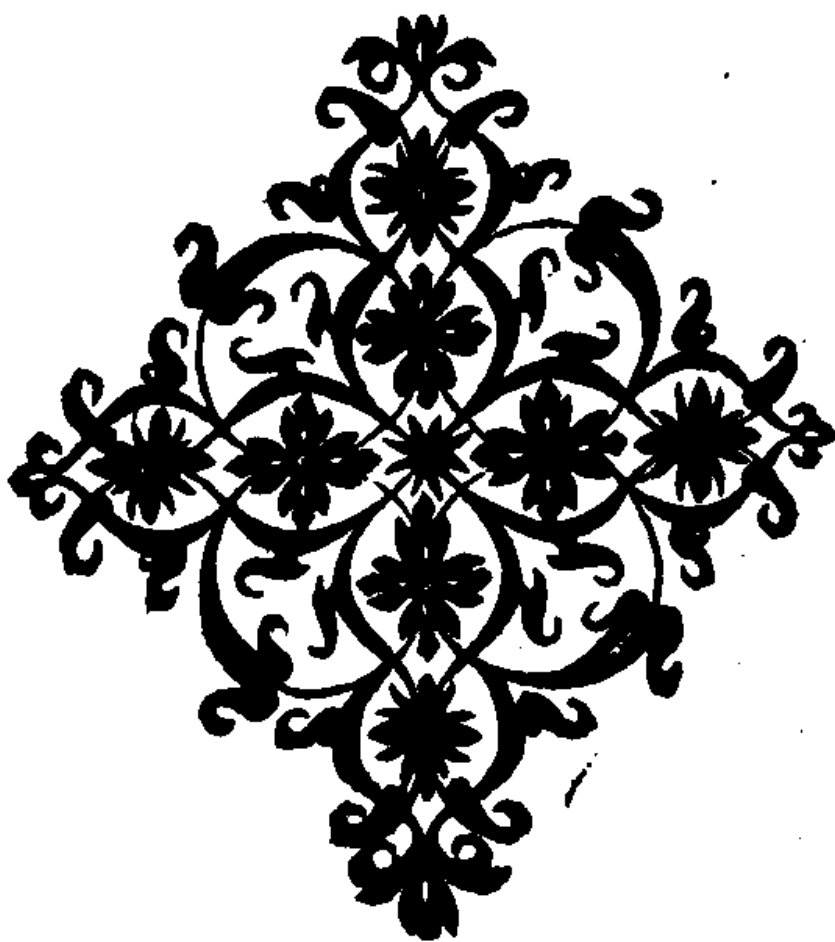


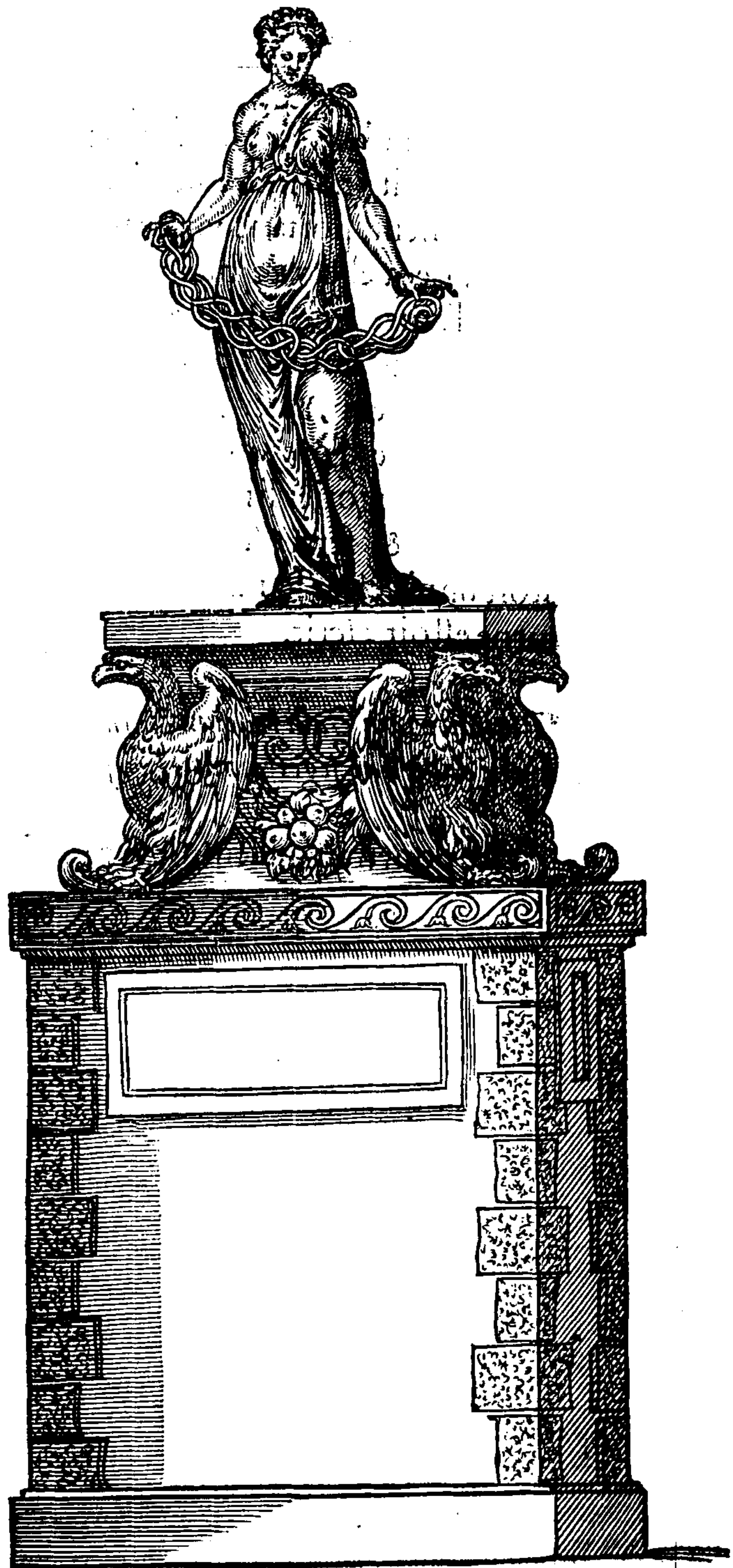
L'ENTREE DE LA

Et à fin de faire entendre les grandz biens, qui nous prouiendront de ceste alliance, estoit deuant le Sepulchre vn grand pied-de-tail de mesme ordre que celluy qui estoit à l'Entree du Roy, dont les moulures & pieces de relief furent enrichiz d'or: sur lequel estoit vne Iunon faite d'argent, aiant dix piedz de hault, tenant vn nœud Gordien, que les anciens ont dit indissoluble, signifiant que telle sera ceste alliance entre ces deux peuples, qui apportera à ce Royaume abondance & grandes richesses, qui sont representees par ceste Iunon, au pied de laquelle estoit escrit,

Sit sponsis, populis sit non resolubile vinclum.

Le pourtrait qui en est icy rapporté supplera le dé-
fault du reste.



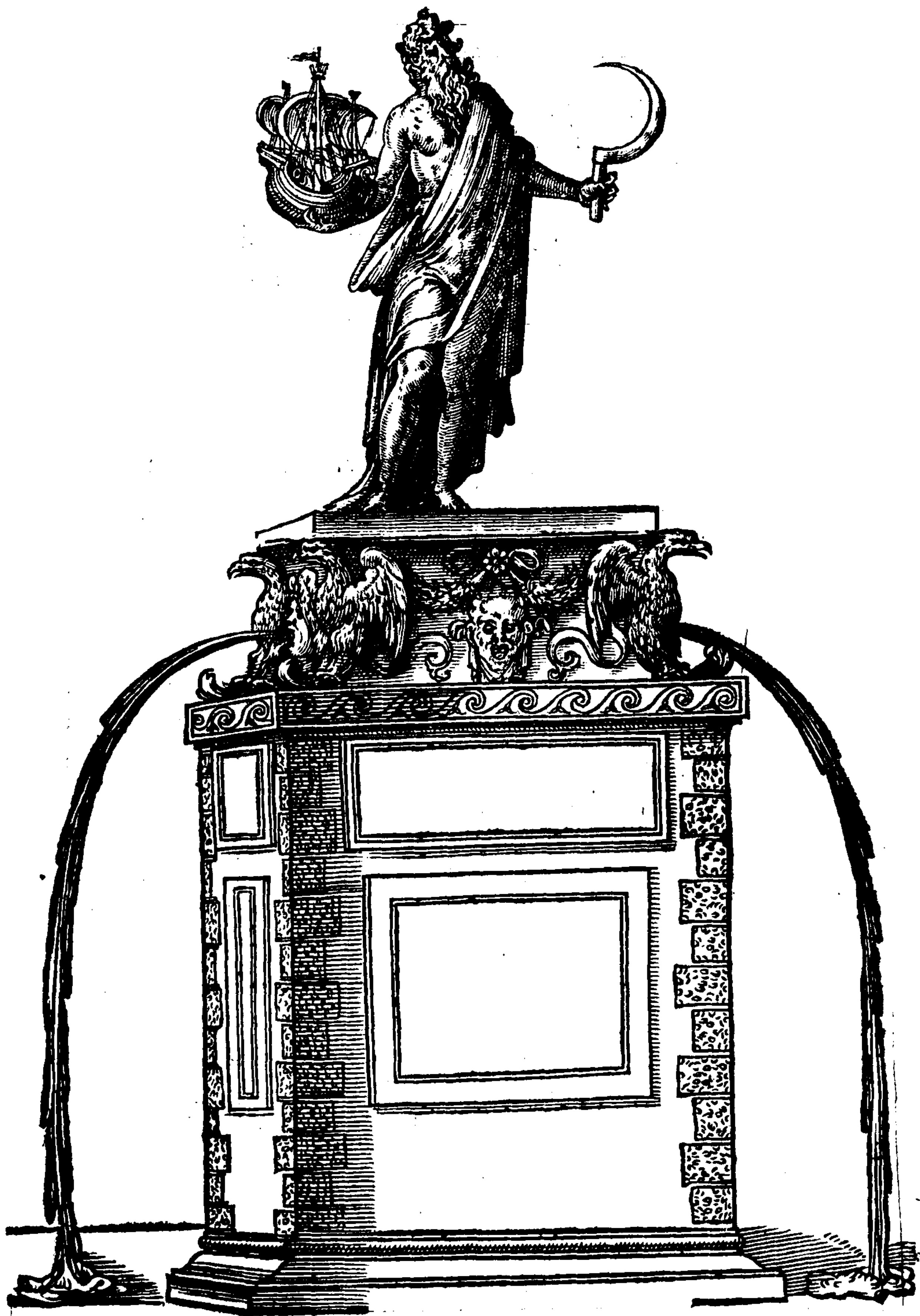


L'ENTREE DE LA

Vn peu plus loing deuant la fontaine Sainct Innocent y auoit vn semblable pied-deftail, & de pareil enrichissement, portant vn Saturne d'or de dix piedz de hault. Lequel d'vne main tenoit vn nauire d'argent, & de l'autre vne faucille pour faire entendre quelz biens nous doiuent aduenir par ce renouvellement d'alliance: lequel ramenant l'aage dore en ce Royaume, fera que d'ores en auant le marchand pourra trafiquer, & negotier librement par tout: & le laboureur recueillir & serrer ses fruitz avec seurté, comme il estoit signifié par le nauire & faucille Au bas de ce Saturne estoit escrit,

*Plaudite iam Galli redeunt Saturnia regna:
Falx dabit hac segetes: râtis hac feret undique merces.*

Le pourtrait qui ensuit demonstlera le surplus.



Quand à la place dicte la porte de Paris, la mesme perspective qui y estoit à l'Entree du Roy y fut remise, tant pour ce qu'il ne fut possible en si peu de temps (pour la grande espace de lieu) executer ce qui auoit esté designé, que pour ce qu'elle y estoit bien seante, à cause de l'vnion des maisons de France, & d'Austrie y representees, desquelles deux maisons ainsi cōiointes, & de nouveau confirmées en amitié depend le repos vniuersel de la Chrestienté, & d'autant plus que nous voions aujourdhuy tous les Princes Chrestiens estre, graces à Dieu, en vnion, confederation, alliance, & amitié, telle & si asseuree que chacun estime qu'elle doit durer eternellement, qui sera l'augmentation du bien, & repos de nostre foy Chrestienne & confusion de l'ennemy d'icelle.

Et pour ce que par les escrits de plusieurs Saintz & anciens grands personnages a esté predict que des François & Allemans doit sortir vn grand Monarque lequel subiuguera outre l'Europe non seulement l'Asie, mais tout le reste du monde que nous esperons de uoir estre de ce mariage, fut mis au premier portail du pont nostre Dame vn Thoreau nageant en mer portant vne Nymphe sur sa croupe dicte Asie. Pour signifier que tout ainsi que l'ancien Iuppiter en pareille forme rait Europe (que iceux François, & Allemans avec leurs cōfederez occupent) aussi le Iuppiter nouveau, ou Dauphin de France qui doit sortir de ce mariage raira l'Asie, & le reste du monde pour ioindre à son Empire, & soy faire Monarque de l'vniuers.

Au dessous estoient escrits ces vers,

*Par le vieil Iupiter Europe fut ravie:
Le ieune ravira par Isabell l'Asie:
Que d'Europe, & d'Asie on taise le renom,
France Allemagne soit de l'univers le nom.*

B

A l'un des costez,

*Iupiter Europam rapuit vetus : at nouus ecce
Iupiter huc Asiam ducta rapit ELISABETA.*

A l'autre costé,

*Non Asia, non Europa, iam nomina posthac,
Sed iam totus erit Germania Gallia mundus.*

Dedans l'un des costez de ce portail pour honorer le liect d'un si heureux mariage, estoient deux ruches à miel ausquelles les mouches entroient paisiblement, cōbien quelles semblaissent auoir eu vn grand conflict entre-elles au parauant: qu'elles monstroient auoir delaisé à la nouuelle de ce mariage. Et dessous estoit escrit,

*Rursus apes solitas post bella reuifite cellas:
Mella super thalamos urnis effundite plenis.*

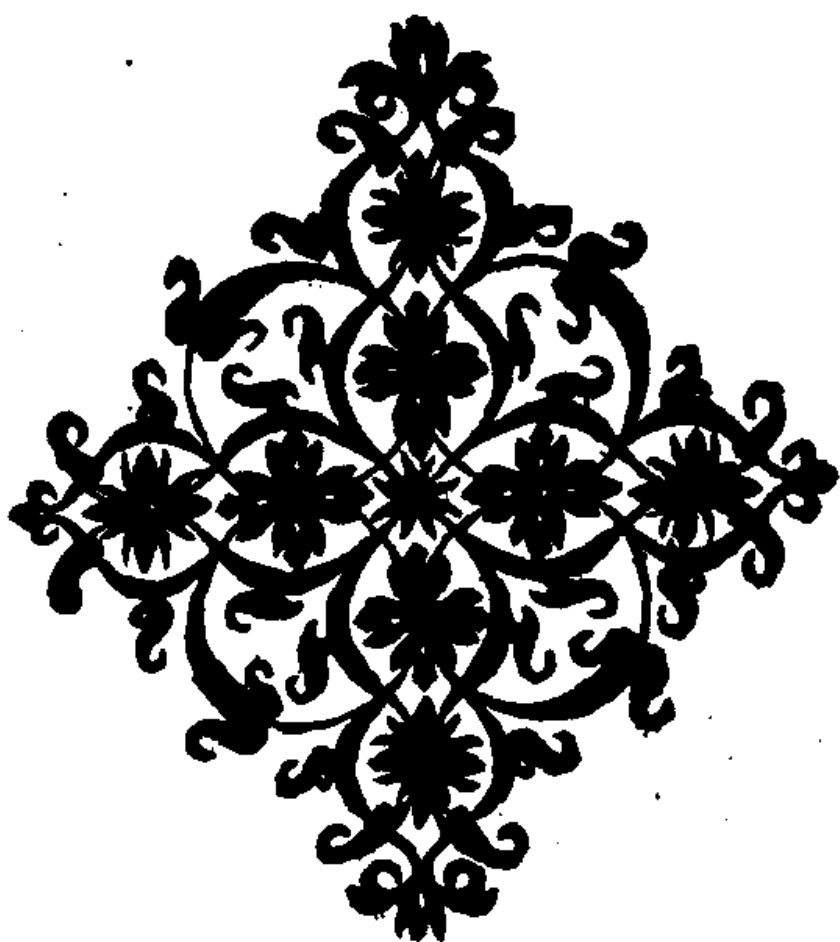
Et à l'autre costé pour memoire de ce grand Monarque, qui doibt venir de ce mariage, estoit de peinte vne grande mer enflee de ventz, & orages, qui couroient au dessus, pour lesquelz faire cesser estoit Æolus dieu des ventz, lequel avec son trident les dechassoit & cōmandoit eux retirer, rendant par ce moien

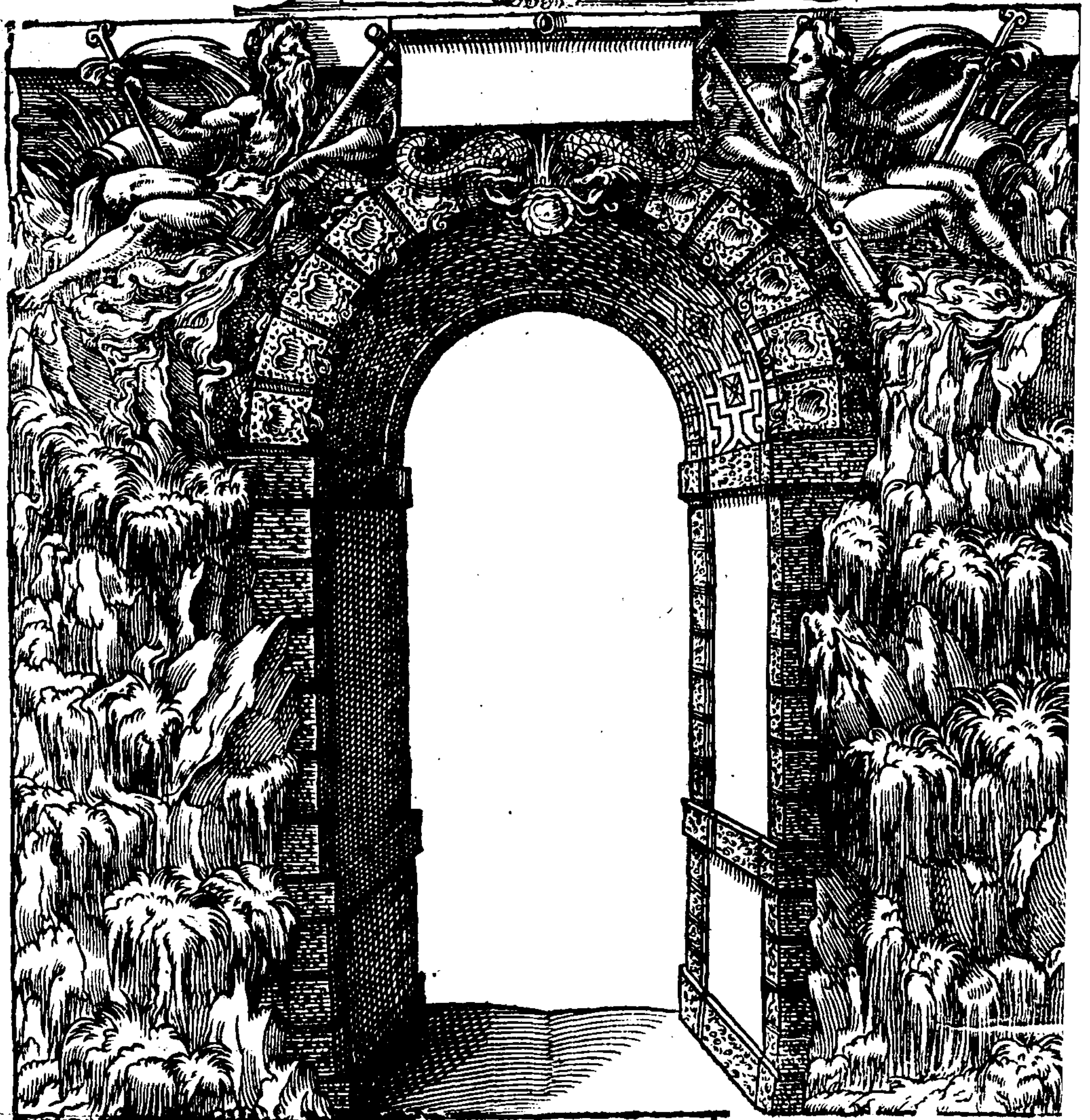
L'ENTREE DE LA

ceste mer paisible, & calme pour donner issue à vn Daulphin premier poisson de la mer: le naturel duquel est tel qu'à sa venue toute tormente cesse: du nom duquel sont surnommez les premiers masles de France, qui sera ce grand Monarque cy dessus mentionné que nous esperons, & dessous estoit escrit,

*Æolus ecce fugat turbantes aquora ventos,
Tutus ut in placidas Delphin novus emicet undas.*

Le portrait en est icy rapporté à peu pres.





Quant au parement du pont nostre Dame il fut orné tout ainsi qu'il auoit esté à l'Entree du Roy, lequel aussi on n'eust sceu faire autre en si peu de téps, excepté que les armoiries, deuises, & chiffres de ladicte dame y furent mises au lieu de celles qui y estoient.

Sur le portail de l'autre bout dudit pont fut mis vn grand nauire d'argent representant la ville de Paris, ayant les voilles tendus, & enflez du vent de Septentrion venant d'Allemagne, duquel costé apparoissoit aussi l'estoille del'Ourse grande & petite cōme guide de ce nauire pour le conduire en seüreté par tout. Au bout du hault du mas estoit ceste deuise d'icelle ville,

Tumidis velis Aquilone secundo.

Et au deffous droit au milieu de l'arc ces vers,

*Puisque l'Ourse apparoint pour guider ce nauire
Et le vent Aquilon fait ses voilles enfler
Les François & Germains feront un iour trembler
Tout le reste du monde, & iwindre à leur Empire.*

B

Et à costé ces vers,

*Martia coniugio Gallis si iungitur Arctos,
Flatibus Arctois tumescient vela secundis.*

Et à l'autre costé,

*Gallica in occiduo si sidere nunc regit Arctos
Vela, quis equoreis iam sit vagus error in undis?*

Quant aux tableaux du dedans ne fut aucune chose changé de l'invention, pour ce. qu'ilz estoient bien conuenables: seulement ce qui estoit en Grec à l'Entree du Roy fut mis en Latin.

A l'un estoient ces vers,

*Vtri sacra manu violarint fœdera primi
Vt vinum hoc, sic diffuat his tellure cerebrum.*

Et à l'autre,

*Arma super tenues distendat aranea telas
Posthac : at belline sit iam nomen in orbe.*

Telles furent les inuentions faites en l'honneur d'icelle Dame, lesquelles on eust bien amplifiees, si le temps l'eust permis, dont ie ne feray plus ample mention pour venir à l'ordre d'icelle Entree.

Doncques le Ieudy vingtneusiesme iour dudit mois estant ladicte Dame arriuee sur les neuf heures du matin au Prieuré S. Ladre, est montee & s'est assise au hault du mesme eschaffault qui auoit esté dressé pour le Roy, pour receuoir & ouir les harangues & salutations de la part de ceux de ladicte ville. Et estoient pres & autour de ladicte Dame sur ledict eschaffault plusieurs Princes, Princesses, Seigneurs, & Dames, & mesmement Monsieur le President de Birague, conseiller du Roy en son conseil priué, & aiât charge des seaux de France.

L'ENTREE DE LA

Quelque espace de temps apres se sont acheminez au deuant de ladicte Dame les quatre ordres Mendians, & les paroisses, le Recteur avec les Docteurs, Lecteurs, & Regens de l'vniuersité de Paris. Suiuant eux six enseignes de gens de pied, esleuz des dixsept mestiers, fort bien armez, & en bon ordre: faisant le nombre de dixhuit cens hommes, tant harquebouziers que picquiers. Apres ont suiuy les deux Sergens de la ville à cheual, & les menuz officiers d'icelle ville à pied, vestuz de robbes miparties de bleu & rouge. Les trois compagnies de la ville, assauoir cent harquebouziers, cent arbalestriers, & cent archiers en fort bon ordre, & equipaige: marchant deuant chacune compagnie la cornette, guidon, & enseigne desploiez. Cela passé sont venuz les cent Enfans de la ville, tous fort bien montez equippez, & habillez d'vne parure, conduictz & menez par leur cappitaine, lieutenants, enseignes, & guidons aussi desploiez. Et au lieu que le iour de l'Entree du Roy ilz portoient corps de cuirace, & brassars dessus leurs cazaques, ilz auoient tous pourpointz de satin blanc decoupez, marchans dix ou douze d'entre eux deuant le capitaine: dont aucuns auoient changé d'acoustremens estans habillez de sayes de veloux blanc, decoupez, doublez de toille d'or, passementez de passement d'or, & semez d'vne infinité de boutons d'or. Apres ont marché le maistre de l'artillerie de la ville: les deux maistres des œuures de Charpenterie, & Massonnerie, les huit autres Sergens de la ville à cheual, portant à la main gauche sur l'espaule vn nauire d'argent faict d'orfeuerie, qui sont les armes de ladicte ville. Et apres le Preuost

des marchans, les quatre Escheuins, Procureur, Receueur, & Greffier, Conseilliers, Quarteniers, & Bourgeois de ladicte ville. Lesdicts Preuost & Escheuins vestuz de robbes miparties de veloux cramoisy de haulte couleur, & de veloux tanné, au lieu que le iour de l'Entree du Roy elles estoient de veloux cramoisi brun, & veloux tanné. Les maistres iurez des six estatz de marchandise tous à cheual, chacun en son ordre & qualité, vestuz & habillez ainsi que le iour de l'Entree du Roy. Le cheuallier du guet fort bien monté, habillé de toille d'argent aiant deuant luy vn page monté & vestu de mesme, & apres luy ses lieutenantz, sergens, & archiers tant à pied, qu'à cheual. Les vnze vingt sergens à verge à pied, tous harquebousiers morionnez, hors mis quelques vns qui estoient au tour de l'enseigne portans hallebardes. Les quatre sergens fieffez. Les cent Notaires, les trente deux Commissaires, & les Audienciers du Chastelet, tous à cheual, habillez selon leur estat de robbes longues noires. Les sergens de la douzaine du Preuost de Paris: iceluy Preuost fort bien monté, & au lieu que le iour de l'Entree du Roy, il estoit en armes, il estoit en robe de drap d'or frizé, son habillement enrichy d'un fort large passement d'or, la housse de son cheual de mesme. Et estoit deuant luy son escuier monté sur vn beau cheual fort bien enharnaché, & deux des pages & deux lacquais dudit Preuost, vestuz de veloux vert passementé d'argent. Ledit Preuost pour la maladie du Lieutenant ciuil estoit suiuy seulement de ses Lieutenantz criminel, & particulier, Aduocat, Procureur, & Conseilliers dudit Chastelet. L'ensei-

L'ENTREE DE LA

gne des Sergens à cheual marchoit apres, suiuiue desdicts Sergens portans tous pistoles à l'arçon de la selle de leurs cheuaux, & aians leurs casacques grises passementees d'incarnat, & blanc.

Les deux Presidens des monnoies marchoient apres & estoient suiuiuz des Generaulx & officiers d'icelles monnoies: lesdicts Presidens, & partie desdicts Generaulx vestuz de robbes longues, & l'autre partie de robbes courtes de diuers draps de soye.

Messieurs de la court des Aides apres, aians leurs huissiers, & greffier deuant eux. Les Presidens portans robbes de veloux noir. Le General des finances audiect Paris vestu d'une robe de satin, & les Conseillers vestuz de robbes d'escarlatta suiuiuz des Esleuz & autres officiers du Grenier à sel, & des Aides de ladicte ville.

Messieurs de la chambre des Comptes venoient suivant ladicte court des Aides, & auoient aussi leurs huissiers deuant eux, & estoient pareillement aucuns d'eux vestuz de robbes longues, & les autres de robbes courtes de draps de soye de diuerses façons, suiuiuz des officiers comptables establiz en ladicte ville.

Apres eux, Marchoient Messieurs les premiers maistres d'hostel du Roy, & de la Roynie, accompagnez des autres maistres d'hostel dudict Seigneur & de la Roine.

Messieurs de la court de Parlement souueraine de ce Roiaume semblablement precedez par leurs huissiers. Les quatre notaires & Greffier criminel & des presétations de ladicte court vestuz de robes d'escarlatta. Le Greffier ciuil apres eux seul, portant sa chappe fourree de menu vert. Et apres luy le premier huissier aussi seul habillé d'escarlatta, son mortier de drap d'or en la teste fourré de menu vert, les Presidens estoient reuestuz de leurs chappes descarlate les mortiers en la teste, ainsi qu'il est accoustumé. Monsieur de Thou premier President aiant pour difference des autres trois petites bandes de toille d'or sur l'espaule gauche. Et suiuiuent apres, les Presidens des enquestes, & Cōseillers avec les deux Aduocats, & au milieu d'eux le Procureur general du Roy, portans tous robes d'escarlatta, & leurs chapperons de mesme, fourrez de menu vert.

Tous les dessusdicts aiant trouué ladicte Dame sur ledict eschaffault marchans en l'ordre, & comme cy deuant est dict, luy ont fait leurs tresumbles salutations, & harangues, puis s'en sont retournez en la ville au mesme ordre qu'ilz estoient allez.

Après les dessusdicts rentrez, l'artillerie en grand nombre a tiré, & salué ladicte Dame, & cela fait ont commencé à marcher ceux de sa compagnie & suite, assauoir

Le Preuost de Monseigneur le Duc d'Anjou frere & Lieutenant general du Roy, suiuy de son Lieu-

L'ENTREE DE LA

tenant de robbe courte, de ses deux Lieutenans de robbe longue, & de ses Greffier & archiers.

Les deux compagnies de cheuaux lsgiers du sieur de Monterud, grand Preuost de France & de l'hostel du Roy conduittes par les Capitaines, Lieutenans, & enseignes d'icelles.

Le sieur de Camby Cappitaine des guides suiuy des quatre guides du Roy, entretenuz à sa suite.

Ledit Sieur de Montrud accompagné de ses Lieutenans de robbe longue, & de robbe courte, exemptz, Greffier, & archiers de la Preuosté de l'hostel à cheual, aians leurs hocquetons d'orfeurie, & chacun vn espieu au poing.

Les Capitaine, Lieutenant, Enseigne, & Exemptz de la garde de Monseigneur le Duc d'Alençon frere du Roy suiuiiz de cinquante archiers vestuz de cazques de veloux gris, passementez de passement d'argent, & de soie orengée, bien montez, & equippez: aians leurs harquebouzes à l'arçon de la selle.

Le Capitaine, Lieutenant, Enseigne, & Exemptz de la garde de mondict Seigneur le Duc d'Anjou, aussi fort bien montez sur grandz cheuaux, & richement vestuz, & accoustrez, suiuiiz de pareil nombre d'archiers à cheual, portans cazques de veloux vert passementoz d'argent.

Le Capitaine, Lieutenant, Enseigne, & Exemptz de la garde de mondict Seigneur le Duc de Berry, aussi fort bien montez sur grandz cheuaux, & richement vestuz, & accoustrez, suiuiiz de pareil nombre d'archiers à cheual, portans cazques de veloux vert passementoz d'argent.

Après eux sont venuz les Gentilzhommes des Princes, Princesses Dames, & grandz Seigneurs qui accompagnerent la Roine, & suiuant eux grand nōbre de Gentilzhommes seruans, & escuiers d'escurie du Roy, habillez les vns de draps de soie enrichiz de passement d'or: les autres aians les doubleures de leurs cappes & manteaux de toille d'or ou d'argent, fort bien montez sur beaux & grandz cheuaux, avec les houffes de mesme parure que leurs habillemens.

Après les Gentilzhommes de la chambre de Monseigneur le Duc d'Alençon, de Monseigneur le Duc D'Anjou, ceux du Roy, & parmy eux plusieurs Capitaines, & grandz Seigneurs, iusques enuiron le nōbre de mil, les vns vestuz de drap d'or frizé, les autres d'autres differentes sortes de drap d'or d'argent, & de soie: la pluspart, aians par dessus le drap d'or ou d'argent du passement d'or, ou d'argent, d'enrichissemens & belles façons, & leurs manteaux & chapeaux semez d'une infinité de grosses perles, pierreries, boutons, & fers d'or, tous montez sur grandz cheuaux d'ineestimable valeur, fort sumptueusement enharnachez, & aians leurs houffes de mesme pareures que leurs habillemens.

Eux passez ont suiuy deux huissiers de la Chancellerie, portans robbes de veloux cramoisi violet brodees de passement d'or, & leurs masses. Les grand Audencier, & au lieu du Contrerolleur de l'audience, qui

L'ENTREE DE LA

estoit malade, son Commis evestuz de robbes de veloux noir, & aucuns des Scretaires de la maison, & couronne de France diuerfement vestuz, & accoustrez de draps de soie. Messieurs les Maistres des requestes habillez de robbes longues de satin. Monsieur le President de Birague marchant apres, vestu de robe de veloux rouge cramoisy, monté sur sa mulle enharnachee de veloux, & couuerte d'une housse de mesme couleur à franges d'or. Aiant autour de luy ses lacquais, & estoit suiuy de son escuier, & de son secretaire, ainsi qu'à l'Entree du Roy.

Apres sont venuz les Ambassadeurs residens pres la personne du Roy, precedez par leurs secretares: & estoit deuant, & le plus prochain desdicts Ambassadeurs le Sieur Ieronime Gondy, commis à les recevoir.

L'Ambassadeur de Venize estoit accompagné du Sieur de Meillault Cheualier de l'ordre du Roy.

L'Ambassadeur d'Escoffe estoit accompagné de Monsieur le Conte de Chaulne.

L'Ambassadeur d'Espaigne, estoit accompagné de Monsieur d'Espinay.

Et Monsieur le Nonce du Pape estoit accompagné de Monsieur l'Abbé de Vandomme.

Lesdicts Ambassadeurs passez les Suisses de la garde du Roy, de Messeigneurs les ducz d'Anjou, & d'Alençon suiuoient, aians deuant eux le Sieur Conte de Mauleurier frere de Monsieur le Duc de Bouillon, habillé de veloux blanc à la Suisse, & môté sur vn petit cheual fort bié enharnaché, & couuert d'vne housse de toille d'argent, & apres luy les Capitaines, & Lieutenant desdicts Suisses aussi vestuz de veloux blanc à la Suisse, leurs bonnetz de mesme, accoustrez tout au tour de grandz panaches blancz, tous semez de pierreries, boutons, & fers d'or, lesdicts Suisses de la garde du Roy & de mesdicts Seigneurs estant entremesles par rengs les vns parmy les autres, vestuz de diuerses liurees ainsi qu'à l'Entree du Roy.

Apres marchoient les haulbois, & cornetz à boucquin, & les trompettes & clairons estant à part alloient sonnant sans cesse de leurs instrumentz,

Les poursuiuans d'armes, dix heraultz, & le Roy d'armes, tous reuestuz de leurs cottes d'armes suiuoient apres.

Apres eux marchoient deux paiges de la Roine nûes testes, vestuz, & leurs cheuaulx enharnachez, & couuers de toille d'argent iusques en terre, le premier ayant deuant luy à l'arson de la scelle de son cheual le portemanteau de ladicte Dame, & l'autre la boiste aux bagues derriere luy sur la croupe de son cheual.

Ioignant eux estoit vn escuier de ladicte Dame vestu de veloux blanc monté sur vn fort beau cheual

L'ENTREE DE LA

blanc, enharnaché & couuert de toille d'argent, ainsi que ceux desdicts paiges.

Le cheual de croupe de ladicte Dame venoit apres, estant vn paige dessus vestu de la mesme parure que les deux autres, & estoit ledict cheual blanc, tout couuert de toille d'argent frizee trainant iusques en terre: la housse, & la planchette qui estoit par dessus de mesme.

Apres estoit la hacquenée de parade de ladicte Dame toute blanche, aussi entierement couuerte iusques en terre de toille d'argent frizee, la housse, & la planchette qui estoient par dessus de mesme, & estoit mennee par deux escuiers de ladicte Dame habillez de robes de veloux blanc, & faies de toille d'argent, & les pans de ladicte housse portez par deux paiges habillez de toille d'argent.

Apres eux est passé le Sieur de Quelluz Lieutenant des deux cens Gentilzhommes de la maison du Roy, fuiuy d'iceux deux cens Gentilzhommes qui estoient à pied, & faisoient haye des deux costez depuis la Roynie en auant, aians tous robes de draps de soye, de diuerfes façons enrichies de passementz d'or, d'argent, ou de soye, leurs haches en la main, & la pluspart d'eux de grosses chesnes d'or au col, & estoient ioignant eux les Sieurs Conte de Retz, & de Lanillac leurs capitaines, aians leurs grandz ordres au col, estans aussi tresrichement vestuz & parez.

Suiuoiert apres les lacquais de ladiete Dame teste nue, habillez de toille d'argent.

Monfieur le Preuoft de Paris veltu, & monte come cy deuant eft dict, alloit apres.

Luy paffe ont fuiuy cinq Cardinaux, qui font Mefleigneurs les Reuerendiffimes Cardinaux de Bourbon, & de Lorraine a cofte l'un de l'autre: deuant eux Mefleigneurs les Reuerendiffimes Cardinaux de Guyfe, de Pelue & d'Est enemble: tous reueftuz de leurs rochetz, & portans leurs chappeaux de Cardinaux fur leurs testes.

Monfieur le Conte de Fiefque Cheualier d'honneur de ladiete Dame eftoit deuant fa litiere, tirant fur la main gauche, fort bien veltu & monte.

Monfeigneur le Duc de Guyfe grand Maiftre de France, portant en fa main le bafton de grand Maiftre, eftoit fur la main droicte plus pres de la litiere de ladiete Dame monte fur vn beau cheual d'Efpaigue, enharnache, & luy trefrichement veltu.

Les deux Huiffiers de chambre du Roy, veltuz de veloux blanc, eftoient a pied portans leurs mafles come ilz faifoient a l'Entree du Roy.

La Royne venoit apres dedans vne litiere decouverte, dont le fondz par dedans & par dehors eftoit couuert de toille d'argent trainant en terre: les muletz qui la portoient tous couuers de toille d'argent frizee,

L'ENTREE DE LA

au ssi trainant en terre, & les paiges qui montoient lesdicts muletz & menoient ladicte lictiere habillez de toille d'argent les testes nûes.

Ladicte Dame estoit habillee de surcot d'hermine, couuert de pierreries de tresgrande excellence, & incestimable valeur, de corset, & manteau Royal, portant sur la teste vne couronne d'or enrichie d'infinies perles, & pierreries tresexquises curieusement appliquees, & estoit seulle dedans ladicte litiere, aux deux costez de laquelle estoient mondict Seigneur le Duc d'Anjou frere, & Lieutenant general du Roy à la main droicte, & mondict Seigneur le Duc d'Alençon aussi son frere à la main gauche, tous deux tresrichement habillez, leurs habillemens semez d'une infinité de pierreries, & estoient montez sur grandz cheuaux d'Espaigne, braument, & superbement enharnachez.

Ioignant la litiere de ladicte Dame estoient quatre de ses escuiers d'escurie marchant à pied, tous habillez de robes de veloux blanc, & faves de toille d'argent.

A l'entour de ladicte litiere de ladicte Dame estoient les vingtquatre archiers du corps du Roy à pied, reuestuz de leurs hocquetons tous blancz faictz d'orfèurie.

Au dessus de ladicte Dame estoit vn poisse de drap d'or fort riche, & fut porté ainsi, & par ceux mesme qui porterent celluy du Roy le iour de son Entree.

Ma Dame la Duchesse de Lorraine, & ma Dame Marguerite sœurs du Roy, suiuoient apres dedans vne litiere couuerte, & par ce tout ainsi que celle de la Roine, acoustrees & vestues de surcot, & manteau Ducal, enrichiz d'une infinité de pierreries, & autres singularitez conuenables à leur grandeur, & estoient accompagnées de Monseigneur le Duc de Lorraine à main droicte, & de Monsieur le Prince Daulphin à main gauche.

Apres marchoient

Ma Dame la Princesse de Condé accompagnée de Monsieur le Duc de Nemoux.

Ma Dame de Montpensier, accompagnée de Monsieur le Marquis du Maine.

Madame la Princesse Daulphin, accompagnée de Monsieur le Marquis d'Ellebeuf.

Madame la Princesse de la Roche sur-yon, accompagnée de Monsieur le mareschal Dampville.

Madame la Duchesse de Nemoux, de Monsieur de Meru.

Madame la Duchesse de Guise, de Monsieur de Thoray.

Madame la connestable Dame d'honneur de la Royne, de Monsieur de Candalles son gendre.

L'ENTRÉE DE LA

Toutes lesdictes Dames sur haquenees blanches enharnachees de toille d'argent, & elles habillees de furcot d'ermine, corsetz, manteaux, & cercles de Duchesses: les queües de leursdictz manteaux portees par leurs escuiers marchans à pied apres elles, tous vestuz de veloux, ou satin blanc, & chacune d'elles suivies de deux lacquais de mesme parure, ayans lesdictes Dames leursdictz furcotz, & manteaux enrichiz de grande quantité de pierreries, excepté les vefues qui portoient leurs accoustrementz, & couronnes sans aucun enrichissement.

Suiuant elles marchaient

Madame la Mareschalle Dampville, accõpaignee de Monsieur le viconte de Thuraïne.

Madame la Mareschalle de Cossé, de Monsieur de Carnauallet.

Ma Dame la Mareschalle de Tauanes, de monsieur dela Chapelle des Vrsins.

Madame la Contesse de Fiesque, de monsieur de Saint Supplice.

Madame la Contesse de Rhetz, de monsieur de la Vauguyon.

Madame de Villeguier laisnée, de monsieur de Montpezat.

Madame de Byron, de monsieur de Stroffy.

Madame de Froze de monsieur de Canaples.

Madame de la Tour de monsieur de Sourdis.

Toutes lesdictes Dames, vestues & parées de toille d'argēt enrichies d'une infinité de perles, & pierreries, & mōtees sur haquenees blanches, enharnachees de houffes de mesme parure.

Après lesdictes Dames suiuoient quatre Chariotz de ladicte Dame Royne attelez, & tirez chacun de quatre cheuaulx hongres enharnachez de toille d'argent, conduictz par des cochiers Hongres de nation, vestuz de mesme parure à la Hōgresque, lesdictz chariotz estoient couuerts seullemēt par le hault de toille d'argent, enrichis de houppes d'argēt & de foye blanche, & les bois, rouaiges, lymons, & tout ce qui depend esdicts chariotz argēté d'argent fin : en chacū desdicts chariotz estoiet fix damoiselles de ladicte Dame toutes reuestuees de robbes de toille d'argēt, enrichies d'une infinité de boutons d'or, de perles, & de pierreries.

Suiuant lesdicts chariotz estoient les Capitaines des gardes du Roy, avec leurs Lieutenant, enseignes, & guidons, les exemptz, & tous les Archiers desdictes gardes montez à cheual, & reuestuz de leurs hocquetons d'orfeurie à la deuise du Roy.

Ladicte Dame Royne en l'ordre, & magnificence que dessus entra dedans ladicte ville de Paris, & passant par la porte, & rue S. Denis, & de là, par le pont nostre Dame qu'elle trouua parez, & racoustrez des

L'ENTREE DE LA

portiqués, d'ares triomphans, deuises & dictons cy deuant de claires arriua à l'Eglise nostre Dame, où elle descendit pour y faire son oraison, & avec elle Messieurs les Ducz d'Anjou, & d'Alençon & de Lorraine, & Prince Daulphin, duc de Guise, & autres Princes, & mesDames de Lorraine, & Marguerite sœurs du Roy, & pour porter la queue de la Roynne descendirent aussi Madame de Montpensier, madame la Princesse Daulphin, & Madame la Princesse de la Roche sur-yon.

Quand à celle de madicte Dame de Lorraine elle fut portée par

Et celle de madicte Dame Marguerite par

Et celle de mesdictes Dames de Montpensier, Princeses Daulphin, & de la Roche sur-yon par les Seigneurs pour cest effect ordonnez.

Après que ladicte Dame eut acheué son oraison elle s'en alla au Palais ou à la descente sa queue luy fut aussi portée par lesdictes Dames, ainsi qu'en L'Eglise nostre Dame.

Le soir c'est fait le soupper Royal, avec les ceremonies & solempnitez qui seront dictes cy après.

La Royne s'est assise au mesme endroit que le Roy fut assis le iour de s^{on} Entree, & sous vn daiz de veloux pers semé de fleurs de liz d'or. A sa main droicte estoient assises, Madame la Princesse de Cōdé Madame la Princesse Daulphin, Madame de Nemoux, & Madame la Connestable, & à sa main gauche Madame de Montpensier, Madame la Princesse de la Roche Sur-yon, & Madame de Guise.

Monsieur de Guise seruoit audict soupper de grand Maistre, Monsieur de Nemoux de Pannetier, Monsieur le Marquis du Maine d'eschançon, & escuier trenchant, pour ce que Monsieur le Princē Daulphin qui debuoit seruir de Pannetier demoura trop à venir.

Quand au reste du festin, & des autres tables ordonnées en la grand salle, il y fut tenu & gardé vn mesme ordre que le iour de l'Entree du Roy, & sans aucune difference: sinon que la table qui fut seruie à ladicte Entree pour aucuns des Princes & Seigneus a esté pour les autres Dames, & Damoiselles qui ont tenu rang à ladicte Entree.

Le lendemain ladicte Dame alla oir la messe en l'Eglise nostre Dame, accompagnée de Madame la Duchesse de Lorraine, Madame Marguerite sœurs du Roy, & plusieurs Princesses, Dames & Damoiselles, & quelques Gentilzhommes de leur suite: où le Prevost des marchans, & Escheuins suiuis du Greffier, Receueur, Procureur, Conseillers, & aucuns des Enfans de la ville, vindrent au deuant de sa Maiesté, pour la supplier leur faire cest honneur vouloir prendre son disner en la maison Episcopalle d'icelle Eglise, suiuant l'humble requeste qu'ilz luy en auoient faict le iour precedent: ce que volontairement elle leur octroia. Et fut conduite par vne gallerie faicte expres regnât depuis la porte de l'Eglise iusques à vn grand escallier fort magnifiquement orné & décoré, par lequel elle mōta en la grāde salle preparee pour cest effect, où entrant fut saluée d'vn grand nombre de trompettes, clairons & cornetz, telmoignans la ioye incredible que chacun receuoit de sa venue.

Arriuee en cel lieu se mist & tous ceux de sa suite à contempler les singularites d'icelle salle, en laquelle outre l'excellence de la tapisserie à personnages faite de soie, rehaulsee d'or & d'argent, dont elle estoit tendue par tout, y auoit vne frize au dessus de dix piedz de large, en laquelle estoient dixneuf tableaux spatiez esgallement entre les pilliers en forme de Termes soustenant le plat fons de ceste salle, lequel estoit d'vne fine toille blanche de lin sur compartimens de feuilles de liarre en quadrature, enrichiz d'or cliquant, parmy lesquelz estoiet plusieurs rozases d'or esleuees, chiffres, deuises, & armoiries tant de ladicte

Dame, que de la ville.

En ce plat fons estoient aussi cinq grandz tableaux dependans des dixneuf cy dessus mentionnez qui font en tout vintquatre, contenans vne fort belle histoire nō au parauāt veüe, ne mise en lumiere, laquelle fut extraicte du liure de Nōnus poete Grec, dont la cōclusion estoit cōprinse en ces cinq derniers tableaux, desquelz le plus grand estoit au milieu: auquel estoit depeint vn grand nauire, dans lequel Cadmus representant vn Roy, ou Prince du peuple estoit avec son espouse Harmonie, qui est la paix, gouuernant quatre autres nauires, par lesquez les quatre estatx estoient representez: mises quatre coings dudiēt plat fons, tous cinq flottās en mer, apparoissoit au naturel en ce hault qui donnoit fort bonne grace, & contentement à l'œil d'vn chacun, & attachez à quatre chaines, qui dependoient du grand nauire susdict, l'vne d'or, l'autre d'argent, vn autre de cuiure, & l'autre de plomb. A quoy sa Maiesté, & ceux de sa suite s'arrestèrent longuement: car outre la beauté du subiect de ceste histoire, qui fut trouuee bien à propos, ces tableaux auoient esté faitz par le premier peintre de l'Europe. De sorte que par la diuersité d'iceux on ne se pouuoit fouler de les regarder. Ce qui meritoit bien vn liure à part, mais pour n'ennuier le Lecteur sont icy seulement rapportez les distiques de chacun tableau faitz par Jean Dorat Poete du Roy, duquel est cy deuant fait mention.

Et quand aux cinq nauires flotans en mer, dedans le plat fons, estoit au plus grand estant au milieu,

Au premier estoient ces vers.

I

D Vm tecum altitonans Pluto formosa quiesci,
Fulmẽ Amórne Ioui clam surripit, áñne Typhoeus?

2

Dij metuunt sua tela timenda Gigantibus olim:
Nec cœlum, sed terra tonat: stellis sola pugnant.

3

Consultant Superi: placet hæc sententia tandem:
Furacem Cilicem furacior opprimat Arcas.

4

Cadme relinque ratem, pastoria sibila finge:
Fas superare dolo, quem vis non vincit aperta.

5

Incautam volucrem sic cautus decipit auceps:
Fistula fulminibus potitur, pastórque Gigante.

6

Plaudite Pastori qui vicit fraude Typhoeum:
Plaudite Mercurio, qui furtum à fure recepit.

7

Redduntur sua tela Ioui: seruare memento
Tela pater, ne mox subeas grauiora pericla.

8

Excussus somno quærit cum fulmine furem:
Mercurium Cadmus nebulae sed seruat amictu.

9

Frustratus vanas exercet barbarus iras:
Vastat agros Cilices, Nymphas fugat arua colentes.

10

*Aduocat auxilio socios ad bella Gigantes:
Immanes coeunt fratres: diis bella parantur.*

11

*Montibus ingesti montes ad sidera surgunt:
Tela trabes fiunt, & montibus eruta saxa.*

12

*Semiferi inuadunt cælum: trepidantia retrò,
Sidera diffugiunt: it saxeus imber in altum.*

13

*Iuppiter offensus dignas Ioue concipit iras:
Ipse sua victus tumulatur mole Typhoeus.*

14

*Ecce Ioui superi latum pæana canentes
Victori, ducunt cælo plaudente triumphum.*

15

*Iam Nymphæ & Satyri saltant: iam pascua saltus
Et segetes gaudent pulso terrore Typhoei.*

16

*Nauigat in Thracem Cadmus: Caducifer adstat
Et Pitho: Harmoniæ thalamum petit arte fauentum.*

17

*Apparent arces Thracis domus Emathionis:
Electræq; hospes Cadmus venit, & gener ibit.*

18

*Est opus arte deæ Veneris Suadæq; fauore,
Nobilis Harmoniæ vir ut ignotus sit & hospes.*

19

*Festa celebrantur connubia: Iuppiter adstat:
Musa canit: diis terra frequens est alter Olympus.*

L'ENTREE DE LA

*Quatuor una regit navis stans firma per illas
Concordem Harmoniam vehit ars qua prouida Cadmei.*

A celuy où estoit representee la Religion,

*Hac Semelem vehit & Bacchum Iouis igne creatum
Religiosa cohors, sacra cui sunt orgia cura.*

A celuy où estoit representé la Iustice.

*Pentheus hac vehitur superum vindex & Agaue
Index Iusticiæ quæ nec sua pignora nouit.*

A l'autre où estoit representee la Noblesse,

*Hæc vehit Antonoen agitatorémque ferarum
Actæona: notat quæ Nobilis ordinis arma.*

Et à l'autre representant la Marchandise,

*Hac Iuno vehitur, maris & cui cura Palæmon,
Quæ Mercatorum est vaga per maris æquora turba.*

Sa Maiesté aiant quelque temps cōtemplé les beautés de ceste salle luy fut présenté l'eau pour lauer & aux Princesses de sa suite. Puis se mist à table où elle fut seruie selon la saison de tous les poissons rares & exquis tant de la mer que des riuieres, que lon pourroit souhaiter.

Le Preuost des marchans luy seruit de maistre

d'hostel: & portoient apres luy les platz les gentilzhommes & officiers de la maison de ladicte Dame: marchant au deuant les trompettes & clairons à chacun metz que lon luy portoit.

Il y auoit quatre autres tables, pour les Seigneurs, Dames, Gentilzhommes & Damoiselles qui s'y trouuerent: esquelles les Escheuins faisoient pareil office de maistre d'hostel, suiuis des enfans de la ville portans la viande, vestuz des mesmes habitz qu'ilz auoient esté le iour precedent. Et fut le seruice si bien ordonné outre l'excellence & diuersité de viandes & bons vins, que plusieurs des Seigneurs & Gentilzhommes tesmoigneront n'en auoir veu de leur vie le sēblable.

Le Roy pour la magnificēce qu'il auoit entēdue de ce festin s'y voulut trouuer en persōne avec Messieurs les Ducz d'Anjou & d'Alençon ses freres. Avec lesquelz print le plaisir au bal apres le disner, & autres Gentilzhommes qui y suruindrent: ce qui dura assez lōguement, & iusques à ce que ladicte Dame fut suppliee par lesdicts Preuosts des Marchans & Escheuins prēdre la collatiō en vne autre salle prochaine où elle se rendit avec les Princesses susdictes & Dames de sa suite, comme aussi pleut au Roy s'y trouuer avec Messieurs ses freres, & plusieurs Princes, & grandz Seigneurs, lesquelz admirerent tous la nouveauté de ceste collation.

En laquelle outre le nombre infini de toutes sortes de confitures seiches, & liquides, diuersité de dragees,

cottignac, massépans biscuit & autres singularitez qui y estoient. N'y a sorte de fruit qui se puisse trouver au monde en quelque saison que soit, qui ne fust là. Avec vn plat de toutes viandes & poissons: le tout de sucre, si bien ressemblant le naturel que plusieurs y furent trompez, mesme les platz & esuelles esquelz ilz estoient, estoient faitz de sucre,

Dauantage pour plus grande decoration furent entremeslez parmy, six grandes pieces de relief aussi de sucre, dont n'a semblé impertinent faire quelque mention.

*L'INTERPRETATION DES
six histoires faictes de sucre pour la collation
de la Royne.*

LA premiere histoire contenoit la naissance de Minerue, laquelle naist du cerueau de Jupiter, & est receue par deux deesses ou Nymphes, le tout estant enuelopé d'une nue. d'où sortoit vne pluie d'or comme vne largesse du ciel. La Minerue signifie la sapience, laquelle ne vient que du ciel, & n'a pere que Dieu, qui la depart aux Rois & Roines & toutes gens de conseil selon qu'il luy plaist. La pluie d'or signifie la grande abondance de tous biens qu'apporte la sapience, Minerue naist toute grande, car la sapience qui vient de Dieu, est tousiours parfaicte. Le sens allegoric est tel, mais pour le presēt, l'histoire represente par Minerue nostre Royne ELIZABET, laquelle cōme toute celeste & diuine a esté par la singuliere faueur de Dieu mise en terre pour e-

stre espouse d'un Roy de France, & causer le bon heur, paix, & prosperité des François.

La seconde histoire contenoit la nourriture de Minerue estant assise au milieu d'un iardin de plaisance, auquel y auoit vne vigne entrelassée de roses & plusieurs autres sortes d'arbres, & fruitz cōme oliuiers myrtes, cyprés, & fleurs de lis. Pres ceste Minerue estoient trois Nymphes, qui la seruoient portans platz pleins de fruitz d'une main, de l'autre l'une des trois portoit vn globe, la seconde vne balance, la troisieme vn compas pour monstrier les trois parties de la diuine sapience. Celle qui tenoit le globe, estoit la Theologie, celle qui tenoit la balance, la Politique, ou administration des affaires publiques. La troisieme qui tenoit le compas signifioit tous ars, engins, mestiers, & inuentions artificielles pour l'usage, & seruice des hommes. Bref les trois Nymphes representoient toutes sciēces, & vertus, entre lesquelles a esté nourrie Minerue, qui signifie la bonne nourriture qu'a eu nostre Roy^{te} estant sous sa mere l'Imperatrice Princeesse pleine de toute vertu, bonté, prudence, pieté, & pudicité.

La troisieme histoire contenoit l'apparition de Minerue, quand elle se monstra pres du palus, ou lac Tritonien avec sa hache, & targue comme preste a executer quelque grand ouurage, & exploit de sa main. Sgnifiant que la sapience diuine apres auoir esté nourrie, & entretenüe en bon exercice, & discipline de ieunesse, a puissance de faire quelque grand effect pour perpetuelle memoire. Ainsi qu'a faict

nostre Royne, laquelle venüe à la cognoissance de nostre Roy si bien nee, nourrie, instruite, & comme choisie de Dieu, & preparee pour vntel mariage, nous a causé vn si grand bien: assauoir d'auoir remis la paix en France à sa venüe.

La quatriesme histoire contenoit comme Minerue armee avec son bon cheualier Persée, tua la Gorgone, qui auoit trois testes, & vn seul œil seruant aux trois. Signifiant que le conseil de Pallas ou Minerue mis en execution par la force de Persée rompt tout effort de guerre, sedition, & trouble prouenant d'aucuglée ignorance. Ainsi qu'a faict nostre Roy, lequel soustenu comme Persée, & fauorisé de sa Minerue, a chassé & abatu tous les troubles, & seditions qui estoient en ce Royaume.

La cinquiesme contenoit comme Minerue avec son Persée fait son Entree triumpante en la ville d'Athenes, la Gorgone estant abatue aux portes de ladicte ville. Qui signifioit l'Entree du Roy, & de la Royne en ceste ville de Paris, ville excellente en toutes bonnes disciplines, & diuerses langues, comme iadis Athenes. Le Roy estoit monté sur le Pegase cheual aisé né du sang de la Gorgone. Pour signifier que la renommee du Roy volera par tout le monde pour ses vertueuses prouesses: tant par la bouche des hommes, que par les escriptz des Historiens, & poetes, qui ont la plume à la main, comme le Pegase aux flancz. Au costé de Persée sont plusieurs hommes tournez en pierres par le regard de la Gorgone, qui signifioit l'espouuementement qu'auront & ont desia

tous les ennemis du Roy, estonnez de sa gloire magnificence, & prosperité en toutes affaires, qu'il conduira par le bon conseil de sa Minerue.

La sixiesme contenoit la ville d'Athenes, où Neptune d'un costé, Minerue de l'autre debatant le nom de la ville, qui n'estoit encores imposé, & fut accordé que celuy qui inuenteroit le don plus profitable aux hommes nommeroit la ville. Neptune de son trident frappe contre vne roche, d'où sort vn cheual d'armes : Minerue frappe de sa hache sur la terre, & fait sortir vn bel Oliuier qui signifie paix. Persée est au milieu comme iuge, qui choisist l'oliue de Minerue, & mesprise Neptune, & son present guerrier. Qui signifie la prudence de nostre Roy, lequel par le bon heur, & faueur de sa Minerue la Royne, a planté la paix en ce Royaume, & pour ce merite, que nō seulement la ville de Paris comme Athenes, mais toute la France soit nommee & renommee du nom d'icelle très-heureuse, & vertueuse Minerue ELIZABET Royne de France.

Plus contenoit icelle histoire vn nauire venant de Lybie chargé de plusieurs sortes d'animaux, & oyseaux estrangers, conduictz par vn Maure monté sur vn chameau, presentant ledict nauire en signe de congratulation, ou hommage à Persée & Minerue. Et signifioit ce nauire venant de Barbarie, que l'Asie vn iour viendra se soubmettre à nostre Persée, & Minerue (qui sont le Roy & la Royne) ou aux enfans, qui sortiront de leur très-heureux mariage. comme tesmoignent plusieurs propheties, disant que du sang

L'ENTREE DE LA ROYNE A PARIS.
des François & des Allemans reioinctz ensemble doit
naistre vn Prince, qui dominera sur tout le monde.

Leurs Maiestés aiant quelque tēps contemplé ceste collation & prins leur refection, ensemble ceux de leur suite tant que bon leur auroit semblé, fut ladicte Dame conduite en vne chambre prochaine, en laquelle estoit dressé sur vne grande table vn buffet d'argent vermeil doré, cizelé de grande vateur, & lequel pour l'excellence de l'ouurage d'iceluy, & beauté des histoires conuenables & dependantes des choses susdictes dont il estoit aorné par tout, meriteroit bien vne description à part. Ce buffet luy fut présenté & offert, par lesdicts Preuost des marchás & Escheuins: nō comme chose digne de sa Roiale Maiesté mais pour recognoissance de l'honneur qu'il luy auoit pleu faire à ladicte ville. Lequel elle accepta & monstra auoir non seulement agreable, mais outre offrit qu'elle auroit tousiours les affaires de ladicte ville en singuliere recommandation enuers le Roy son Seigneur & espoux.

Ce faict se retirerent leurs Maiestés au Palais, où le soir furēt faictes plusieurs belles & magnifiques mascarades, desquelles ne sera fait icy autre mention, d'autant que cela n'est du fait d'icelle ville.





S I M O N B O V Q V E T

ciuis Parisiensis, populi suffra-

gio nominatus, & ab om-

nibus urbis ordinibus

designatus, Regiaeque Maiestatis

autoritate confirmatus, ad rerum ur-

banarum administrationem & Aedilitiam

potestatem gerendam anno Domini milles. quingentes.

septuagesimo C A R O L O Nono inuictissimo regnante.

Eo ipso anno cum Rex ciuiliū bellorum tumultibus toto regno

compositis, & felicissimo suo matrimonio cum serenissima Principe

E L I S A B E T A Maximiliani Augusti filia perfecto, ingressum sibi

parari in eandem urbem Parisiensem iussisset, & Praefecto urbis, quatuor-

que Aedilibus curationem eius apparatus ritè commisisset, distributione

facta suarum cuique partium, dictus B O V Q V E T prouinciam tri-

umphalium arcuum, statuarum, tabularum pictarum, inscriptionum,

& omnium quae ad ornamentum tanti spectaculi erant necessaria

sortitus est. In quibus ille obeundis operam dedit ut omnia (si-

cuti veteri consuetudine in huiusmodi apparatibus receptum

est) temporum conditioni responderent: iisque à Maie-

state Regia probatis, & in lucem emitti iussis, idem ea

collecta atque digesta in commentarium redegit ad per-

petuam rei memoriam. In quibus omnibus disponendis,

& explicandis siquid erroris obrepserit, aut si stylus

impolitior visus fuerit, norit candidus Lector, hoc

esse ipsius velut praeludium, in quo nihil operæ ei

ponere vacauerit, nisi raptim & horis suc-

cisiuis propter maximas & assiduas

occupationes, quibus per id om-

ne tempus publicè priua-

timque distinebatur.

GRAECI, ET

LATINI VERSVS

PRAETER EOS QUI EX

ANTIQUIS SVNT EXCER

PTI, SVNT AVRATIPOTAE REGII:

GALLICI VERO QUI R. LITERA SVBNO.

TANTVR, RONSARDI: QUIBVS B. LITERA

SVPPONITVR, DICTO BOVQVET ASCRIBENDI.

AV ROY
CONGRATVLTATION

DE LA PAIX FAITE PAR

sa Maieſtê entre ſes ſubieçtz

l'vnziesme iour d'Aouſt,

1570.

DVIS QUE DIEV qui les cœurs des
grands Roys illumine,
Sire vous a faict voir des vostre la
ruine,
Et que nous regardant d'un œil plain
de pitié,
Auez dans voz pais replanté l'amitié
Qui ſeſtoit quelque temps d'entre nous eſgarée
Par vne paſſion follement bigarree:
Que vous par un diſcours plus certain que voz ans
Seul auez combattu la rage de ce temps,
Aiant pour premier trait de vostre aprenſiſage,
Faict entre vos ſubieçtz un chef d'œuvre ſi ſage,
Chef d'œuvre où le prudent ne vouloit aſpirer,
Chef d'œuvre que le bon n'oſoit preſque eſſerer.
Et vraiment ie ſerois ingratement bien chiche,
Si ores ie voulois tenir ma plume en friche.
Pour n'entonner à tous d'un magnifique arroy
Par ce grand vnivers la gloire de mon Roy,

CONGRATULATION

Et faire à l'estrange plus fin que nous entendre
 Qu'un CHARLES de Valois des sa jeunesse tendre
 (Aage propre à la lance, aage propre à l'escu)

A d'un coup & son aage & soy mesme vaincu.

Sire tresgrande feut, & plus qu'on ne peut croire
 Et la premiere, & l'autre & la tierce victoire,
 Que par trois diuers ans; que par trois diuers iours
 Vous obtintes de Dieu en trois cruels estours.

Quand foux motz achernez nous tous portions la pique,
 Qui pour le Huguenot, qui pour le Catholique.

Grande fut la deffaicte apres de Moncontour,
 Mais s'il vous plaist peser chaque chose à son tour,

Bien que du Ciel vous feut ceste victoire offerte,
 Si est ce que sur vous tomboit sans plus la perte,

N'ayant lors deuant vous autre but ou obiect
 Que de voir mettre, helas, à sac vostre subiect,

Et en le ruinant sur une mesme tresme,
 Se filloit peu à peu vostre ruine mesme.

Donnant occasion au subtil estrange,
 D'ourdir encontre vous un plus fascheux danger,

Pendant qu'il congnoissoit s'espuiser sans ressource,
 Le sang de voz subiectz, & leur vie, & leur bource.

Estranger qui vous a dans la paix plus battu
 Que si à guerre ouverte il vous eut combattu,

Quand il sceut dextrement destourner la tempeste
 Contre vous, qui s'alloit esclater sur sa teste.

DE LA PAIX.

*Et afin que sachiez (Sire) de quel effect
Et de quelle suite est la guerre qui se faict
De subiect à subiect en vne republique,
Je vous veux figurer ceste beste horrifique,
Et en peu de papier comme sur vn tableau
Vous pourtraire au naif tout son bon & son beau.*

*Ce Monstre hideux qui est vne beste allouue,
Plain de feu, plain de sang, d'un masque prend sa vie,
(Car rien de vray il n'a) mais pour tous ses parens
Met le masque du bien public dessus les rengs.
De ce seul pere il prend sa premiere naissance
De folle opinion s'allaicte son enfance
Qui pour lait le nourrit du vent de vain espoir,
L'empennant des le bers d'estes de hault vouloir.
Comme son pere est beau, & sa nourrice belle,
Aussi sur son entree est sa ieunesse telle:
Par elle ce glouton sçait surprendre en ses retz
Grands, petitz, sages, fols, par mille doux attraitz
Qui courent à l'enuy souz l'esle de ce Monstre
Tant les commencementz en sont de belle monstre.*

*Mais croissant peu à peu par les ans, il prend cœur
Dedans l'ambition, l'insolence, & rencœur.
Et plus en le paissant de subiect on l'anime,
Plus contre ses suppostz luy mesme s'enuenime
Rongeant vne ruine enchesnee en son sein,
Redorce du miel d'un specieux dessein.*

C O N G R A T U L A T I O N

Comme une autre Circé, au son de ses ambades,
 Toute homme qui le suit faict œuvre retrogrades.
 Car soudain qu'il nous à dedans se laqs surpris,
 Aussi tost il retourne à l'envers nos espriz:
 Tout ce guide à rebours d'un ingement follestré,
 Lon abhorre la paix, la guerre on idolastre:
 L'un court à l'estrange contre sa parenté,
 L'autre prend la prison respit de sa scurté.
 La maïesté des Roys estant enseuelie,
 Souz le simple artizant tout l'estat se manie.
 Et n'y a ny de loy ny de religion
 Sinon de tant que veult sa brusque ambition.
 Les villes qui estoient de frontiere couuertes,
 Sont lors à la mercy des gendarmes ouuertes:
 Et le païs qui fut limitrophe & frontier,
 Franc & quitte du mal reste à demy entier.
 Le grand faict son profit de la perte publique,
 Dessus le plat païs le soldat tyrannique,
 Se donnant tout tel ieu qu'il lui plaist à son tour,
 Va volant, rauageant & pillant le labour.
 Et pendant que tout est ainsi sans discipline,
 Nous humons à doux traict chetifz nostre ruine,
 Ne sentantz eniurer d'un esprit esperdu,
 Que nous perdions, sinon lors que tout est perdu.
 Le fruiet que ce discord intestin nous apporte
 Est d'ouurir au barbare en nos païs la porte.

Et où en autre guerre il y vient à taton,
 Nous au doigt & à l'œil luy montrons les quantons,
 Le guidons à la main par les gais, & peu sages
 Luy enseignons les lieux, les villes, les passages,
 Par où mieux, par où moins, il nous peult assaillir,
 Et par où il pourra quand il voudra saillir
 En un mauvais succes: le tout sous une amorce
 Qu'il vient pour (nous tuer) joindre avecque nous sa force.

Mais luy non aprenty de morgues nous repaist,
 Et rien que nostre perte en son cœur ne luy plaist.
 Car plus nous nous heurtons contre nostre querelle,
 Plus il est retenu & demeure en ceruelle,
 Se faisant seulement spectateur d: nos ieux,
 Quand nous à yeux bandes ionons à qui mieux mieux,
 Et que chacun pippé d'une vaine despoille,
 Luy mesmes dans son sang ses mains cruelles souille,
 Combattans or son pere, ores son propre enfant,
 Pour se rendre de soy non d'autre triomphant.

Ainsi tandis que l'un de tout poinct se conserve
 Et que l'autre s'expose à la mort sans reserve,
 Faisant de sa victoire un fantastique gain,
 Nous enseignons la voye au barbare inhumain
 De dresser un estat nouveau de nos ruines,
 Luy qui ne s'estoit mis des nostres que par mines.
 Ainsi le Got, l'Alain, le Lombard, le Germain,
 S'agrandirent iadis au despens du Romain:

CONGRATULATION

*Ainsi le Turc prenant chez nous par vous adresse
Surprit à la parfin l'empire de la Grece:*

*Ainsi prit Saladin nostre Hierusalem
S'armant encontre Gui comte de Lusignem.
Brief ainsi prennent fin toutz estatx, toutes villes,
Par les diuisions de leurs guerres ciuilles.*

*Nous eusmes de ce mal presque un eschantillon
Lors que l'Orleannois & le fier Bourguignon
Souz faulx tiltre empruntans le nom du Roy leur sire
S'esbatoient a l'enuy de nous perdre & destruire:
Quand l'un rendu plus foible introduisit l'Anglois
Qui dans Paris planta dix & huit ans ses loix.
Mais en fin feut chassé par la sage conduite
D'un Roy de mesme nom & de mesme merite
Que vous, Sire, lequel restablit souz sa main
Tous ses biens & pais par ceuvre plus qu'humain:*

*Grand feut vraiment le mal voire quasi supreme,
Que lors courut, mais non si aigu ny extreme
Que le nostre, de tant que la religion
Produit en noz espritz plus forte passion.
Elle faict que celluy qui souz elle s'enflame
Perd gaiement le corps cuidant sauuer son ame:
Qu'il espouse les feuz, les gibets, estimant
Que mourant pour sa foy il meurt heureusement:
Et ne veult s'enquerir si sa creance est vraie,
Si de Dieu, si du Diable, ains luy souffrit qu'il croie.*

Si que soudain qu'on vient pour son opinion,
 De la parole aux mains, ceste desunion
 Est un seur prognostiq de totale ruine,
 Car plus vous surmontez plus le vaincu prouigne.
 Tout ainsi comme l'Hydre: & ne rend les abois,
 A celluy qui l'assaut pour deux cheutes ny trois,
 Ainçois en se flattant tousiours se faict accroire
 Que Dieu pour fin de ieu luy garde la victoire
 (Soit que sa foy soit telle, ou que le desespoir
 Pour ne pouuoir de mieux luy cause tel espoir)
 Souz ceste opinion chacun d'une humeur acre
 S'entretue, se perd, se noye, se massacre,
 Se meurdrist, se ruine, & plus de mal il fait,
 Plus cruel il se plaist & baigne en son meffait,
 Et d'une pieté tainte de sanglant vice
 Il estime en tuant faire à Dieu sacrifice.

Qui voudra balancer le profit au vray poix
 Que raporte ou la paix ou la guerre à noz Roys
 Cettuy la trouuera qu'en une guerre ouuerte
 Y a cent & cent fois, plus qu'en la paix de perte:
 Et qu'en la guerre aussi qu'on faict à l'estranger
 Y a moins, qu'en la guerre interne de danger.
 Il trouuera encor que la guerre ciuile
 Est bien plus supportable, & s'il faut dire utile,
 Qui se fait par les grandz pour leur ambition,
 Que celle qui se fait pour leur religion:

CONGRATULATION

*Car mesme outre la foy, ceste cy souuent couue
Souz soy tout le venin qui dans l'autre se trouue.*

*Mais sur tout il verra qu'en vain s'est s'abismer
En discours de cuidoer que pour bien escrimier
Et ioïer des cousteaux nous ostions la racine
Des erreurs, il y faut toute autre medecine.*

*Quand Dieu voulut iadis son peuple deliurer
Des mains des Pharaons tirans, & le liurer,
Lors pauvre, lors chetif, souz la sage conduite
De Moïse il voulut aussi d'une suite
Que pour planter sa loy dedans Palesten,
Chacun d'un bras d'acier meurdrit le Philistin,
Qu'aucun d'eux n'espargnast en la cause commune,
Non plus le sang du vieil comme le sang du ieune,
Et pour s'estre à pitié encontre eux attaché
Des mains du Roy Saül feut le sceptre arraché.
Car tel estoit le vœu que ce grand chef Moïse
Auoit iuré à Dieu : mais quand à nostre Eglise
S'il vous plaist repasser quel a esté le cours,
Depuis son premier plant, c'est tout autre discours.*

*Quand Iesus Christ, duquel comme d'une grand bonde
Flüe la vraie foy, vestit un corps au monde,
Pour establir sa loy & sa religion,
Il se pouuoit armer de mainte legion
D'Ange du Ciel pour faire aux mescreantz la guerre.
Le feit il? non vraiment, ainçois lors que saint Pierre*

*Meu d'un Zele indiscret frapa de son costean,
 Il le luy feit soudain rengaigner au fourreau,
 Et à l'instant faisant sa voix aux Iuifz entendre,
 Par trois fois il feit choir ceux qui le venoient prendre.
 Monstrant que ce n'estoit du glaiue temporel
 Qu'il bat ses ennemis, ains du spirituel:
 Et iamaïs sur la mort il n'eut tant d'avantage
 Que quand il print la mort en la Croix pour partage.
 Tellement qu'à tous ceux qui luy ont succédé
 Il leur a pour leur lot la mesme Croix cedé.
 Non Croix flottant aux champs d'une guerre civile,
 Mais la Croix qu'on souffroit pour prescher l'euangile.
 Et comme ce grand Christ doibue estre seul patron
 De nos deportementz: aussi depuis Neron
 Iusques à Constantin le grand, n'y eut preudhomme,
 Qui pour sa probité tint les clefz dedans Romme,
 Lequel ne fut aussi par cruelz iugementz
 Pour le nom de son maistre exposé aux tourmens:
 Et tant que feut leur vie en ce point languissante,
 Tant fut entre Chrestiens l'Eglise florissante,
 Croissant comme la palme, & par toimens diuers,
 S'acrent non en l'Europe, ains par tout l'univers:
 Elle espendit ses fructz par toutes les provinces
 Malgré l'ire des temps: mais soudain que les Princes
 Tournerent leurs propos impiteux en pitié,
 Aussi tost s'altera l'Eglise de moitié,*

CONGRATULATION

*Aussi tost se logea dans le Christianisme
L'ambition, l'erreur, l'heresie, le sisme:
Et pendant qu'on defend non la foy, mais son bien,
Dieu d'un iuste couroux suscite l'Arrien
Que lon veult supprimer apres plusieurs concilles,
Par le glaiue trenchant & par guerres ciuilles:.*

*Mais comme en ces discours charnels on se promet
D'emporter le dessus par armes, Mahomet
Espiant son apoint, se met à la trauerse,
Qui sur ce seul obiet en l'Orient renuerse
Tout ce que d'un long traict en nostre affliction
Nous auions espendu de la religion.*

*Tout de ce mesme sens n'aguere en Allemaigne
Nous vismes estendartz ondoier la Campagne:
Tout en feu, tout en sang, tout en combustion,
Tous se bouleuerfer par double faction:
Pour cuider extirper la semence erronée
Dont elle auoit esté par Luter estrenée.
Mil meurdres deplaisantz, & au monde & à Dieu:
Mais apres longz combatz, pour closture du ieu,
Au lieu d'auoir banni le Luterianism,
En tiers pied se planta chez eux l'Anabatisme.*

*Aussi deuous nous tous tenir pour arresté
Que soudain que lon s'est à la guerre apresté
Pour de ux religions: aussi tost la fortune,
Qui se tient aux aguetz, sous main en engendre vne*

De ces dissensions, d'effaiçt plus dangereux,
Que l'autre qui premiere auoit produit ses feux,
Fille qui tue en fin, & sans que lon y pense,
Les deux religions dont elle print naissance.
Et pour dire en un mot, Sire, oncques on ne veit
Que le Chrestien tiraist de ces guerres profit,
Ou ce profit causoit cent fois plus de dommages
Et à l'ame, & au corps: tesmoins les longs voïages
Qu'entreprismes iadis à credit oultre-mer
Quand à flottes nous tous aprenans à ramer
Pour recouurer deuotz par croisades nouvelles
Ce que sur nous auoient conquis les infidelles,
Feismes d'un coup de pied sourdre de toutes partz
A ceste grande emprise, un monde de souldardz,
Qui tous y acouroient de volonté non fainte,
Estant ce leur sembloit ceste querelle sainte
Mais quel en fut le fruiçt? non autre, fors qu'au bout
En gaignantz, aussi iost nous reperdismes tout:
Et avecques les meurs de ce Turc barbaresque
Nous veismes nostre foy se tourner en cotesque.
Lors que le faux Templier de venin infecté,
Le voulnt transplanter dedans la Chrestienté.
Ainsi l'euenement de ces sacrées guerres,
N'apporta au Chrestien gaing d'ames ny de terres
Mais fait que le Leuant, apres maint exploit beau,
Deuint de nostre foy & de nous le tombeau:

CONGRATULATION

*Instruis par là que Dieu ne veut point que sa vigne
Par les guerres, ainsiois par presches se prouigne,
Instruictz que Dieu ne veut autre glaiue ou harnois
Pour combatre l'erreur sinon l'homme de choix
Qui ait exemple, sens, mœurs, & littérature,
Ains qu'il soit appelé à quelque Prelature.*

*Que l'Euesque s'armant d'une deuotion
Chasse bien loing de luy l'ardente ambition,
L'ignorance, l'erreur, l'auare hipocrisie:
Voila les vrais cousteaux meurdriers de l'heresie.*

*Tous ces discours vous sont par un grand don des cieux,
Sire, en vos ieunes ans passez deuant les yeux,
Et mille autres plus beaux que ceux qui ont la force
Ne gousteront iamais que par dessus l'escorce.
Mais vous grand Roy guidé d'un aspect plus benin
Seul auez en vainquant descouuert le venin
Que conuoit dessous soy ceste histoire tragique.
Vous auez reconnu que vostre republique
Toute viuoit en vous, que les mesmes oustils
Pour vaincre l'estranger estoient les deux partis,
Qu'aueugles nous faisons heurter l'un contre l'autre,
Si que l'un d'eux perdant, la perte en estoit vostre,
Et que tant qu'en noz cœurs ce discord euv vescu
Vous seul en surmontant par vous estiez vaincu.*

*Qui voudra R. E. V. N. I. R. avec R. V. I. N. E. R. mettre
Il verra qu'il n'y a transport que d'une lettre*

Et qu'en reünissant vos villes ruiniez,
Et qu'en les ruinant vous les réunissiez.
Car dans un REVNIR le RVINER se treuve,
Dont voz pources subiectz ont faict derniere espreuve.

Vous avez descouvert que le hazardeux gain
Des batailles ne vient d'un iugement humain,
Ains qu'il aduient souuent qu'aux plus belles iournées
Les petites deffont les plus grandes armées,
Et que le desespoir qui commande en un Camp
Le fait iournellement maistre & seigneur du champ.

Vous avez estimé que la force estrangere
Qui vous donnoit secours, n'estoit que passagere,
Mesmes que ce secours estrangier de soldatz,
Pour en dire le vray, ne seruoit que d'apastz
De plus ample ruine, & qu'un Seigneur qui rezne
Prend de l'œil ses conseilz, comme le temps le meine:
Que celui qui vous est naturel estrangier
Peut en vain sa nature en aultre instinct changer.

Vous auez veu qu'ainsi comme la main prudente
De l'expert medecin par fois la veine esuente,
Tirant tantost de l'un, tantost de l'autre flanc,
Le bon, pour espuiser aussi le mauuais sang,
Mais qui à tous propos, comme d'une fontaine
Vouldroit du patient euacuer la veine,
Ce seroit l'affoiblir de tant, qu'à la parfin
En le voulant guerir on luy donroit sa fin:

CONGRATULATION

*Ainsi en estoit il au magistrat supreme,
Aux affaires d'estat & des siens, tout de mesme,
Que tuer sans respect le mauuais & le bon
Tant de fois, c'estoit mettre un sceptre à l'abandon.
Vous auez encor veu que de donner vostre ordre
Pour recompense à tous estoit un grand desordre:
Que créer tant d'estatz nouveaux, & tant d'honneurs,
Ce n'estoit faire autant de pilliers, mais pilleurs:
Et que d'un estat neuf en vendre l'exercice
A un iune homme neuf, c'estoit aussi grand vice.
Que faire, que defaire, & refaire une loy
C'est aprendre au suiet de contemner son Roy,
Et que tout ce qu'un Roy doit en son cœur empraindre
C'est d'estre respecté & non pas de contraindre.
Aussi que d'establir en tous lieux gouuerneurs,
C'estoit un long aller tout autant de seigneurs,
De Ducz, de Potentatz, de Comtes, & de Princes,
Que vous establissiez par dessus vos Prouinces:
Lors que la plus part d'eux sans aucun contrerole
Iouoit, comme il vouloit, dans l'eau trouble son role:
Qu'ainsi en Italie autrefois le debat
Du Guelphe & Gibelin, altera leur estat,
S'estant de ses discords prouigné à la honte
De l'empire Germain, là un Duc, là un Comte.
Brief vous auez cognu que dedans le chaos
De ces troubles ciuils tout mal estoit enclos.*

*Parquoy d'un bon enclin vous auez pense, Sire,
De nous rendre la paix que le bien-né desire:
Affin que dans la paix vous puissiez restablir
Tout l'heur que le discord nous auoit sceu tollir.
Et si auez voulu par Roiale ordonnance
Que nostre maltalent passast par oubliance:
Estant peu de la paix, si aussi nostre dueil
N'estoit enseuely d'un eternal cercueil.
Aiant plus regaigné par un seul trait de plume
Que n'eust fait en dix ans Vulcan sur son enclume.*

*O Roy vraiment vny à la diuinité,
Roy sage, Roy benin, qui auez merité
De voir d'une main forte engrauer vostre gloire
A iamais au plus hault du temple de memoire:
Je veux eternisant maintenant vostre bonneur
Prophetiſer à tous de mesme voix vostre heur.*

*Ny l'orage sur mer, ny la malle fortune
Qui court sur les maisons n'est à tous iamais une:
Ny onq'en son printemps Roy ne feut mal traité
Qui n'ait apres senty un tresheureux esté:
Pourueu qu'à l'aduenir du mal il se souuienne,
Et que le souuenir en cerueau le retienne.
Et vous Sire, que Dieu à la paix a guidé
De vous seul pouuez estre en ce subiet aidé.
Car si contre l'aduis mesmement du plus sage,
Discourant noz malheurs en vostre plus bas aage,*

CONGRATVLATIO

*Par un grand paradoxe auez à l'impourueu,
 Au plus chault de la guerre à nostre paix pourueu.
 Que pouuons nous de vous desormais vous promettre
 Fors qu'un heur, & reuoir toutes choses remettre
 Apres un long desroy en leur ancien train:
 Quand vous Sire, tenant aux affaires le frain,
 Et reglant vos subiectz d'une mesme balance
 Ferez entretenir la paix en nostre France?
 Quand vous pour nettoier de tout point le venin
 Serez autant aux uns comme aux autres benin,
 Arrachant de leurs cœurs la malheureuse crainte
 Qu'une sourde rumeur auoit dans eux empreinte.
 Ainsi & Prince sage & Prince diligent,
 Vous scaurez faire espargne & d'hommes & d'argent.
 Ainsi, tous deux unis en vous leur capitaine
 Ferez sourdre (ô miracle) un amour de la haine,
 Et chacun demourant deuot enuers son Roy,
 Sera dans sa maison desormais en requoy,
 Viuant selon sa foy, content, en sa patrie,
 Avec ses chers enfans, & sa douce partie,
 Iusques à ce que Dieu regardant d'un œil doux
 Son peuple miparti, estanche son couroux,
 Et que las de nous voir vaguer en ceste guise
 Nous reünisse en fin soubz une mesme Eglise.
 Couroux qu'alentiron s'indubitabement,
 Lors que d'un cœur contrit nous tous ardentement*

DE LA PAIX.

*En nous humiliantz deuant sa sainte face,
Deuotz, luy requerrons que son vouloir se face:
Quand nous à iointes mains pour trouuer guarison
Par aumosnes, par dons, par frequente oraison,
Par pleurs, par charité, par iusnes, & par larmes,
Combatrons pour son nom, & non point par les armes
Et quand nous ne verrons promeuZ aux dignitez
Les flateurs en l'Eglise, ains les mieux meritez:
Lors que les bons prescheurs moins entachez de vices
Seront recompensez des plus grands benefices,
Et que les Eueschez n'iront à l'abandon
En la main du mauuais, ains seulement du bon:
Brief lors que lon verra renaistre en nostre Eglise
Les venerables meurs de l'antique Prestrise.*

*Ce sont les instrumentz par lesquelz en effaict,
Nous pouuons reparer tout ce qui est deffait,
Et non à coupe-gorge entre nous introduire
Vn long mespris de Dieu, au lieu de nous reduire:
Ia la commune voix disoit que le souldat
Tant d'un party, que d'autre estoit du tiers estat:
Voulant dire que fol il esleuoit la creste,
Contre son Dieu, lequel il n'auoit plus en teste.*

*Parquoy ce n'est assez (Sire) que d'auoir fait
Vostre edit de la paix, s'il n'est du tout parfait.
Il fault que pour oster cy apres toute doubte
Encore à vostre edit cest article on adioute.*

Lon dit qu'ayant iadis le sage Athenien
 Souuent senty l'effort du Salaminien,
 Il feit paix avecq luy: & pour la rendre stable,
 Il ordonna par loy non iamais violable
 Que nul à l'aduenir ne parlast d'annuller
 Ceste paix, & que cil qui viendrait pour parler
 De faire à Salamine autre guerre nouvelle,
 Cestuy-la feust de tous reputé pour rebelle:
 Ne voulant sur proiect fantastique esprouuer
 Ce qu'autrefois le temps luy auoit faict trouuer.

Sire, que ceste loy soit en France preschée:
 Qu'à cloux de diamant elle y soit attachée,
 Que celui qui voudra encontre vostre edit
 Par raison sophistique apporter contre-dit,
 Ou soubz motz partiaux de Papiste, Fidelle,
 Catholique, Huguenot, remuer la querelle
 Qui presque a mis l'estat de France en desarroy,
 Cestuy comme ennemy de France & de son Roy
 Bien loing à tout iamais de nous on exterminé,
 Et que chassé il soit, rongé de la vermine,
 Qu'en seuely soit-il dans le ventre des loups,
 Ce Sophiste, pipeur, du commun bien ialoux:
 Lequel pour un repos affecté qu'il trafique
 Troublera le repos de la chose publique.

E. Pasquier Parisien.

